

Études : revue fondée en
1856 par des Pères de la
Compagnie de Jésus

Compagnie de Jésus. Auteur du texte. Études : revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1989-03.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

ÉTUDES

mars 1989

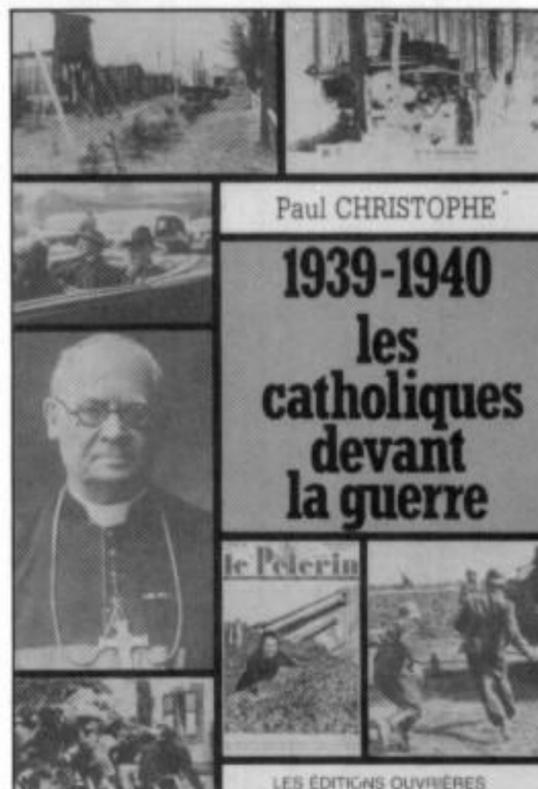
Profession infirmière
Communisme italien en crise
Enfances maltraitées
Catholiques allemands
Apologie de la conscience

Paul CHRISTOPHE

**1939-1940
LES CATHOLIQUES
DEVANT LA GUERRE**

L'auteur a dépouillé une masse
d'archives très riches, jusqu'à
présent inédites, inaccessibles
ou inconnues.
Le résultat est surprenant.

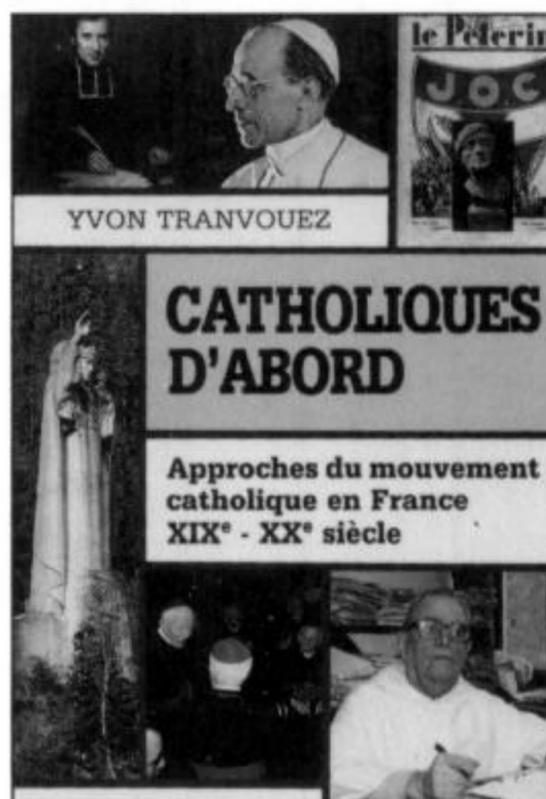
204 pages - 100 F



Yvon TRANVOUEZ

**CATHOLIQUES
D'ABORD**
**Approches du mouvement
catholique en France
XIX^e - XX^e siècle**

Quels furent les objectifs, les
moyens et les contradictions
du mouvement catholique qui,
à l'appel des Papes, a rêvé de
restaurer un ordre social
chrétien, de construire une
nouvelle chrétienté.
264 pages - 138 F



ÉTVDES

REVUE MENSUELLE

fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus

Tome 370, n° 3 (3703) - mars 1989

Rédacteur en chef : Paul VALADIER
Rédacteur en chef adjoint : Dominique SALIN
Secrétaire de Rédaction : Dominique GEAY-HOYAUX
Conseillers : Michel GUERVEL - Michel RONDET - Pierre VALLIN
Comité de Rédaction : Isabelle ESSIG - Henri MADELIN - Guy PETITDEMANGE
Claude SALES - Joseph THOMAS - Patrick VERSPIEREN
Administration : Jean Claude GUYOT
Service de presse : Guy PETITDEMANGE
Publicité : Monique BELLAS et Dominique GEAY-HOYAUX

LE NUMÉRO : 40 F (Étr. 46 F)

NUMÉROS ANCIENS MÊME TARIF

14, rue d'Assas - 75006 Paris - Tél. (1) 45 48 52 51

ABONNEMENTS

voir encadré en dernière page

ISSN 0014 - 1941

a s s a s

éditions

Assas-Editions. Association loi 1901
Président, Directeur de la publication : Yves de Kergardec

Perspectives sur le monde

293 ***Angola : une réconciliation difficile***

François GAULME redacteur en chef de *Marches Tropicaux et Méditerranéens*

Les troupes cubaines se retirent progressivement d'Angola laissant face à face le gouvernement marxiste leniniste et l'UNITA naguere soutenue par l'Afrique du Sud. Malgré les efforts deployes par la communauté internationale, la réconciliation entre les deux camps s'annonce difficile.

303 ***Itinéraire du communisme italien***

Genevieve BIBES directeur de recherche
Fondation Nationale des Sciences Politiques (CERI)

Premier parti italien en 1984 le PCI est aujourd'hui touché par le declin général des partis communistes occidentaux. Les propositions du nouveau secrétaire A. Occhetto, illustrent la gravite de la crise d'identite qu'il traverse.

Situations et positions

313 ***La profession infirmière***

Daniel SCHAEFFER, directeur d'Ecole d'Infirmier(e)s, Avranches

Au delà des revendications salariales le besoin de reconnaissance d'une profession soumise à de rudes exigences. Un inventaire des difficultés que rencontrent les infirmières dans l'exercice quotidien de leur metier.

323 ***L'enfant maltraité par ses parents***

Marcelle BONGRAIN sociologue Toulouse

Chaque année en France 40 à 50 000 enfants sont victimes de violences de privation de soins d'abus sexuels · 300 à 600 en meurent.

Recherche et avenir

333 ***L'expérience des mathématiques***

Ivar EKELAND, professeur à l'Université de Paris Dauphine

Ce qui se cache sous la bosse des maths

345 ***L'Evolution, une théorie en crise***

François RUSSO s.j.

Un siècle après Darwin la théorie de l'évolution présente toujours des obscurités

Stendhal ou la Révolution-Opéra 351

André DAVID s.j.

Ecrivant à cinquante ans la *Vie de Henry Brulard* Stendhal fait jouer des images surgies de son enfance. Il recrée une « Révolution intérieure » poétique, une musique, une vérité — celle d'un opéra.

Choix de films 363

Jean MAMBRINO s.j. — Jean Claude GUIGUET : *Domani, Domani*, de Daniele LUCHETTI
Mon cher sujet, de Anne-Marie MIEVILLE. - *On en parle : Tucker*, de Francis Ford COPPOLA

Rétrospective Gauguin 368

Jérôme LUCEREAU

Ethique

Petite apologie de la conscience 371

Paul VALADIER s.j.

Rappeler les grands principes moraux est une nécessité. Encore faut-il que les consciences soient touchées non rebutees, pour pouvoir être éclairées et formées.

Questions religieuses

L'Eglise catholique en Allemagne fédérale 383

Karl Heinz OHLIG professeur de théologie catholique, Université de Sarre
Aloys WENER assistant

La puissance de l'institution va de pair avec un manque de dynamisme inquietant

La vie religieuse : du neuf et de l'ancien 395

Henri MADELIN s.j. directeur du Centre Sevres, Paris

En rupture avec l'individualisme ambiant, la vie religieuse, par ses structures communautaires est un fort vecteur de communication dans l'Eglise entre pays peuples et couches sociales. Par là elle est éminemment apte à la tâche de réconciliation qui est la vocation de tout chrétien.

Notes de lecture 407

Dominique SALIN s.j. *La cause des adolescents*, de Françoise DOLTO ·
Interminables adolescences, de Tony ANATRELLA

Revue des livres - Choix de disques 409

AU SOMMAIRE DU PROCHAIN NUMÉRO

La crise yougoslave • *Marchés financiers et OPA* • *L'école et la religion*



Angola

Une réconciliation difficile

François Gaulme

LA DATE du 22 décembre 1988 pourrait marquer le point de départ de la véritable indépendance de l'Angola. En effet, depuis 1975, la présence cubaine et l'intervention presque continue des Sud-Africains sur le territoire national, ont fait que le départ, d'ailleurs brutal, du colonisateur portugais n'a donné ni la paix ni l'autonomie de gouvernement à un pays qui présente tous les symptômes de la difficulté d'exister en tant que nation, au-delà de la simple reconnaissance formelle par la communauté internationale.

Le 10 janvier dernier, le retrait des troupes cubaines a débuté, sous le contrôle des pays signataires de l'accord de New York du 22 décembre 1988 et des Nations Unies. Toutefois, l'on ignore encore combien de soldats Cuba a véritablement envoyés en Angola (1). Sa présence militaire paraît s'être renforcée en 1988 et les chiffres généralement cités s'élèvent maintenant à 50 000 hommes ou plus (contre 35 à 40 000 précédemment), tandis que les infrastructures de défense ont été renforcées aussi dans le Sud angolais.

L'Angola est un territoire massif, à la côte droite et à la forme grossièrement quadrangulaire, dont la superficie

1. Il semblerait que certains soldats cubains noirs aient été comptés au nombre des combattants proprement angolais.

(1 247 600 km²) est près de deux fois et demie celle de la France. Mais il n'a pas dix millions d'habitants. Les trois quarts de la population se trouvent en dehors des villes. L'espérance de vie est faible en moyenne (44 ans selon le ministère du Plan et de la Santé en 1987). L'alphabétisation ne toucherait que 10% des Angolais, dont la progression démographique annuelle (elle serait de 2,8%, selon les autorités de Luanda) est importante, mais n'est pas une des plus élevées d'Afrique.

Il faut prendre garde à de tels chiffres dans un pays en guerre, où depuis des années seules les liaisons aériennes entre les principales villes sont sûres, la rébellion contre le colonisateur portugais ayant été suivie sans transition par les luttes civiles. Mais ils permettent, néanmoins, de mettre en valeur le décalage entre le facteur humain et des ressources économiques importantes et variées, dont toutes ne sont pas exploitées selon leur potentiel, qui vont du pétrole (2) au diamant et aux productions agricoles vivrières ou de rente réparties selon la diversité climatique. Le poids de l'insécurité se ressent directement dans certains résultats économiques : la production caféière était de 200 000 tonnes par an avant l'indépendance. Elle a été divisée par dix depuis. La faiblesse du potentiel humain (démographie, formation) se est aussi toujours exprimée dans l'économie. Les bons résultats agricoles de la fin de la période coloniale ont été acquis, pour certains, par le travail forcé. Le seul secteur florissant de l'économie angolaise actuelle est une réalité exogène à tous égards : l'exploitation pétrolière *off shore* par des compagnies étrangères, dont les principaux opérateurs sont américains (Chevron à Cabinda) et français (Elf au sud de l'embouchure du Congo).

2 Entre 10 et 15 millions de tonnes par an actuellement l'Angola étant le deuxième producteur sub saharien après le Nigeria

BRÈVE ET LONGUE HISTOIRE

Des aussi faibles résultats peuvent surprendre sur un territoire où les Portugais se sont flattés d'être restés quatre siècles. Mais il s'agit là aussi, d'un malentendu. Paulo Dias de Novais, petit fils de Bartolomeu Dias, a conquis l'ancien royaume d'Angola (ou de Dongo, ancien vassal du Congo devenu indépendant) vers 1580, mais cette conquête se est limitée territorialement à la côte entourant la capitale actuelle, Luanda et à la vallée du fleuve Cuanza, légèrement au sud, qui est navigable sur 200 km pour des embarcations du type de celles qu'avaient les navigateurs portu-

gais de l'époque. La présence européenne se limita, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, à cette zone étroite et à quelques ports de la côte, Ambriz, Benguela, Moçamedes, aboutissement de routes commerciales où ne s'aventuraient que des *pombeiros* mulâtres. Cette colonisation ancienne eut d'ailleurs des hauts et des bas : Luanda a 40 000 habitants au XVII^e siècle, mais quelques milliers seulement deux cents ans plus tard. Il faudra attendre la fin de la période Salazar, juste avant l'indépendance, pour qu'elle abrite 400 000 blancs.

L'Angola d'aujourd'hui se ressent encore de cette lourde et équivoque histoire. L'indépendance ne date que de novembre 1975 et toutes les difficultés d'un pays jeune sont encore visibles. Le manque de formation est flagrant. L'alphabétisation demeure rare.

Mais l'Angola est aussi, depuis longtemps, une vieille terre décadente : elle a abrité le royaume de Congo, dans le Nord-Est, ruiné au XVII^e siècle par les Jagas barbares puis par les Portugais, et où la décadence d'un christianisme adopté à la fin du XV^e siècle est un fait que tous les Européens ont relevé quatre cents ans plus tard, à l'époque de la colonisation généralisée de l'Afrique. Les missions jésuites de la vallée de la Cuanza ont brutalement disparu après l'expulsion de la Compagnie de Jésus par les Portugais en 1759. Un siècle auparavant, les jésuites avaient déjà fermé, d'eux-mêmes, leur collège de Sao Salvador (Mbanza Kongo), capitale du royaume de Congo.

Les vieilles villes de la côte n'ont repris vie qu'au cours de notre siècle, avec un effort d'investissement sans précédent, lors du lancement de la politique de provincialisation et grâce à l'expansion mondiale qui a marqué l'après-guerre. Le départ brutal des Portugais à l'indépendance (plusieurs centaines de milliers d'entre eux se réfugiant d'ailleurs en Afrique du Sud) a ruiné les efforts d'une colonisation peu soucieuse des droits de l'homme, archaïque dans sa mentalité à bien des égards, mais qui obtint des résultats notamment par l'implantation d'un colonat européen décidé à rester dans un pays où le climat permettait parfois des cultures des zones tempérées.

Aujourd'hui, plus ou moins volontairement, le MPLA (3), au pouvoir à Luanda, représente, malgré tout, le passé particulier de la vieille capitale. Les intellectuels marxistes,

3 Movimento Popular de Libertação de Angola Partido de Trabalho (MPLA PT) marxiste leninista

noirs, blancs ou mulâtres, incarnent la tradition missionnaire, même si celle-ci peut être, dans certains cas, protestante (pour Agostinho Neto, le premier président, par exemple) et non pas conforme à l'image classique du catholicisme ibérique. A l'autre bout du pays, les maquisards de l'UNITA (4), qui tiennent, autour de Jamba, leur place forte, dans le Sud Est, une zone que les Portugais appelaient *terras do fim do mundo*, sont l'expression naturelle de l'Angola profond, isolé, noir et illettré, auquel le talent de Jonas Savimbi a pu imprimer, dans une mesure d'ailleurs mal connue, une volonté d'expression collective.

Il faut donc, dans ce pays complexe, aller au-delà des distinctions ethniques classiques en Afrique ; ne pas se contenter d'opposer les Ombundu de l'ancien royaume d'Angola aux Ovimbundu du Sud, les seconds représentant une force démographique considérable mais morcelée, car il s'agit d'un groupe d'ethnies dans lequel il est nécessaire d'effectuer des subdivisions. L'analyse ethnohistorique serait d'ailleurs inexacte si elle négligeait le phénomène des alliances, trait caractéristique de l'action portugaise en Afrique. Le colonisateur avait ses alliés et ses ennemis. Les gens du MPLA reprochent encore maintenant à l'ethnie particulière de Jonas Savimbi d'avoir fourni une milice aux Portugais, ce qui leur permet de mettre en doute, d'une manière quelque peu factice, le nationalisme de celui qu'ils présentent comme un ancien agent de la police coloniale, devenu depuis l'homme des Américains (5).

4 Uniao Nacional para a Independencia Total de Angola

5. Celui-ci, au contraire insiste toujours sur le fait que son père serait mort en 1973 après avoir été arrêté par la Police politique portugaise (PIDE)

PERSISTANCE D'UN CONFLIT

Toutefois, depuis l'an dernier, le dialogue a paru progresser entre le MPLA et l'UNITA parallèlement au succès de la négociation quadripartite (Angola, Cuba, République Sud-Africaine, Etats-Unis) qui s'est achevée par l'accord de New York.

Signe des temps, le vocabulaire employé à Luanda s'est légèrement modifié. Sans qu'on ait le sentiment que la moindre concession ait encore été faite par le gouvernement et la classe dirigeante de la capitale quant à la possibilité d'y intégrer personnellement M. Savimbi, l'évocation de la « réconciliation nationale » est devenue ensuite celle de « l'harmonisation », afin de ne pas heurter la sensibilité des membres de l'UNITA et d'atténuer l'impression qu'ils négocieraient en état d'infériorité. Une loi de clémence permet désormais d'accorder des avantages maté-

riels aux maquisards ralliés. Ils sont particulièrement enviables dans une capitale où l'ensemble de la population (un million d'habitants aujourd'hui) ne connaît plus depuis longtemps autre chose que la pénurie ou les ressources coûteuses du marché noir parallèle.

Mais le conflit persiste, pour des motifs complexes. L'aide extérieure est venue envenimer un antagonisme qui trouvait ses origines en apparence dans l'idéologie, en fait dans les oppositions ethniques et régionales ainsi que dans celle, évoquée plus haut, de l'Angola portugais et du monde noir indépendant qui l'a entouré pendant plusieurs siècles.

Le mouvement rebelle, pro-occidental quoique influencé par la doctrine révolutionnaire chinoise, est aussi celui qui défend officiellement la « négritude » et, d'après des confidences que M. Savimbi aurait faites à ses partisans, ses mauvaises relations, à l'époque de la lutte pour l'indépendance, avec Agostinho Neto s'expliqueraient, dès 1959, par une animosité ethnique, celui-ci, un Mbundu de la région de Luanda, traitant le chef de l'UNITA de « Bailundo », terme que ce dernier considère comme injurieux (6).

A l'origine, le Portugal était parvenu à faire signer, en janvier 1975, les accords d'Alvor qui prévoyaient un gouvernement tripartite en Angola : FNLA (7), MPLA et UNITA. Mais, dans la période précédant directement l'indépendance (novembre 1975), le MPLA parvint, après des combats dans Luanda même, à prendre le contrôle définitif de la capitale et à repousser le FNLA vers le Nord Est kongo, ainsi que l'UNITA vers le Sud-Est. Au début de 1976, alors que la République populaire d'Angola, expression du MPLA, était reconnue à l'ONU, les forces gouvernementales contrôlaient les principaux centres régionaux, s'assurant ainsi la possession nominale de l'ensemble du pays. L'intervention militaire sud-africaine sur le territoire angolais, l'aide américaine au FNLA et à l'UNITA, l'appui direct de l'URSS et de Cuba au MPLA, le soutien des pays voisins à chacun de leurs partisans, produisirent une extrême tension régionale, mais qui s'apaisa rapidement et ne laissa le choix aux mouvements vaincus dans la capitale que de tenir la brousse et de s'installer dans la guérilla. Il en va toujours ainsi aujourd'hui, même après la disparition du FNLA en tant que tel et l'apparition d'un phénomène de banditisme difficile à attribuer à un mouvement

6 Détail rapporté par Y. Breheret. E. Sablier O. d'Ormeson *Savimbi demain la liberté* Nouvelles Editions Latines, 1988 p. 37-38 (ouvrage publié dans l'intention de défendre la cause de l'UNITA et dont l'interprétation reste difficile par le caractère négligé de la forme)

7 Frente Nacional de Libertação de Angola

clairement identifié, dans les zones où la cause de M. Holden Roberto avait trouvé son ultime refuge, près de la frontière zaïroise.

Au début des années quatre-vingt, la victoire définitive du MPLA paraissait inévitable à terme. Puis, tandis que le FNLA révélait très clairement les limites de ce qu'il pouvait faire, à l'intérieur, à l'extérieur (avec le seul appui du Zaïre) et avec la personnalité de son chef, l'UNITA montrait qu'elle pouvait se ressaisir. Elle s'organisa militairement, jusqu'à constituer une véritable armée, et les visiteurs étrangers qui se sont rendus à Jamba ont souvent insisté, pour justifier leur sympathie envers le mouvement, sur son sens de l'organisation, dont un exemple souvent relevé est l'atelier de fabrication d'uniformes qu'on trouve avec hôpital, école, aérodrome dans la place-forte de M. Savimbi.

Parallèlement, le MPLA révélait une certaine impuissance à parvenir à un contrôle complet du territoire angolais malgré l'aide des pays de l'Est, qui ne parvenait pas à contrebalancer celle reçue des Etats-Unis, et surtout de l'Afrique du Sud, de la part de l'UNITA.

Une curieuse situation militaire s'installa donc avec les années aux environs de la frontière entre l'Angola et le Sud-Ouest africain (Namibie), encore administré par l'Afrique du Sud (8) : à l'est, l'UNITA et son appui sud-africain mordaient sur le territoire angolais ; à l'ouest, les guérilleros de la SWAPO (South West African People's Organization), avec, en deuxième ligne, des troupes angolaises ou cubaines bénéficiant de conseillers techniques allemands de l'Est ou soviétiques, lançaient des actions dans le Nord namibien. Les solidarités ethniques jouaient en faveur de chaque camp, pour la SWAPO chez les Ovambo, pour l'UNITA dans le groupe dit Ovimbundu.

Ce qui fut longtemps frappant, c'est la stabilité de ce front. Des coups de main de chaque côté, des raids aériens sud africains, entraînent des réalisations défensives de plus en plus complexes de la part des Angolais et de leurs alliés, une offensive contre l'UNITA à peu près tous les ans, en saison sèche. Mais les troupes gouvernementales ne surent pas tirer parti de leur avantage en matériel militaire ou même en hommes (9). Inversement, les succès diplomatiques de M. Savimbi, reçu notamment en Afrique du Sud, au Parlement européen et à Washington presque comme un chef d'Etat, ne suffirent pas à faire pencher la balance

8 Cf F Gaulme « Vrai ou faux espoir pour la Namibie ? » *Etudes* mai 1984 p 597 607

9 Cinquante mille soviétiques angolais et peut être 40 000 Cubains en moyenne pour toutes ces années sans compter les Allemands de l'Est et les Soviétiques contre quelques dizaines de milliers de combattants tout au plus pour l'UNITA.

de son côté, parce qu'il ne parvenait pas, à l'intérieur, à diriger une offensive décisive vers la capitale.

D'août 1985 (levée de l'amendement Clark, qui interdisait l'aide aux combattants angolais, par le Congrès américain) à la fin de l'année 1988, on peut dire cependant que l'UNITA avait repris l'initiative et tirait le meilleur parti des dynamiques extérieures. Mais la situation se renversa l'an dernier. Sur le terrain, la bataille de Cuito-Cuanavale révéla qu'il ne s'agissait plus de guérilla. L'Afrique du Sud reconnut qu'elle intervenait directement, ce qui n'était pas pour plaire à M. Savimbi, qui tenta, par des communiqués, d'affirmer le contraire. Il semble bien, aussi, que cet affrontement très meurtrier des deux camps ait révélé certaines limites des capacités militaires sud-africaines.

Au même moment, le rapprochement américano-soviétique, marqué de manière frappante par le Sommet de Washington en décembre 1987, permettait de mettre enfin en application la politique du *linkage*, du lien entre le retrait cubain d'Angola et le retrait sud-africain de Namibie, que le secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires africaines, M. Chester Crocker, avait défini comme l'un des objectifs qu'il voulait atteindre en Afrique australe dès 1980. Les négociations entre les Etats-Unis (médiateur), l'Angola et Cuba d'une part, l'Afrique du Sud de l'autre, progressèrent très vite dans la deuxième moitié de 1988 pour aboutir à la signature d'un protocole à Brazzaville le 13 décembre, puis d'un accord solennel le 22 à New York. Les troupes cubaines se retireraient d'Angola d'une manière progressive, en fonction d'un calendrier prenant en compte, parallèlement, les modalités d'accès à l'indépendance pour la Namibie, en application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité de l'ONU. Ce processus a débuté au commencement de 1989, tandis que l'Afrique du Sud annonçait, dès la signature de l'accord, la fin de son aide à l'UNITA. Toutefois, les Etats-Unis ne cessaient pas leur soutien et M. Savimbi continuait à disposer d'amitiés en Afrique ou au dehors.

L'AVENIR IMMÉDIAT

Depuis déjà bien des années, certaines analyses font état de divergences au sein du MPLA quant à l'attitude à adopter envers l'UNITA. On a parfois donné une signification

socio-politique, et même raciale, à ces deux camps prétendus. Les blancs et les métis, les plus durs idéologiquement, seraient hostiles à tout dialogue. Les noirs, et le président dos Santos (qui a succédé à M. Neto à la mort de celui-ci en septembre 1979), y seraient plus disposés, sans aller jusqu'à accepter une réconciliation personnelle (au-delà du rapprochement des deux mouvements) avec M. Savimbi.

Qu'en est-il de la réalité de telles spéculations diplomatiques ? Il est clair qu'en 1988 de grands efforts ont été effectués en Afrique, indépendamment de la négociation angolo-namibienne menée par les Etats-Unis, pour réconcilier le MPLA et l'UNITA.

A la fin de l'année, la question essentielle encore en suspens paraissait être le sort de M. Savimbi. On a parfois évoqué la possibilité d'un exil en Côte-d'Ivoire ou au Maroc, sans que la vraisemblance de telles hypothèses ait été le moins du monde prouvée. En octobre 1988, un Sommet réunissant Gabon, Angola et Congo, a examiné à Franceville, en territoire gabonais, les perspectives de la réconciliation nationale angolaise. Il semble bien que M. dos Santos y ait rappelé sa détermination à ne pas accueillir M. Savimbi à Luanda, même en cas de fusion de leurs deux mouvements.

Les Soviétiques sont sans doute favorables à une réconciliation nationale en Angola. A une certaine époque, on considérait à Washington que ce pays, qui paye pour l'assistance militaire fournie par l'URSS et Cuba, était pour Moscou une source de dollars facilement gagnés. Mais, depuis 1987, le retour manifeste de la guerre, et non plus de la guérilla, a alourdi l'appui en hommes, en matériel et en avances financières au gouvernement de Luanda, qui a du mal à régler ses fournisseurs depuis la crise pétrolière de 1985. L'analyse précédente n'est plus valable et, par la présence d'un observateur soviétique dans la période finale des négociations Angola-Namibie de 1988, l'URSS a prouvé qu'elle cherchait en ce moment à favoriser, plutôt qu'à retarder, le processus de paix régionale.

Aux Etats-Unis, d'autre part, l'UNITA ne bénéficie plus des appuis qui étaient les siens précédemment. La ligne officielle du gouvernement américain est restée la même. M. Bush a annoncé qu'il continuerait à aider l'UNITA, via le Zaïre, et ce pays paraît désireux de continuer, lui aussi, dans cette ligne. Mais l'opinion américaine évolue. Des parlementaires se sont rendus à Luanda à la fin de 1988. Ils

ont insisté, à leur retour, sur l'état d'épuisement de l'Angola, exigeant une paix civile rapide, sur l'atténuation des différences idéologiques entre l'UNITA et le MPLA et sur les bonnes relations entre les sociétés américaines installées sur le territoire angolais et le gouvernement de M. dos Santos.

Diplomatiquement, celui-ci paraît maintenant avoir l'avantage. Mais il ne faut pas se dissimuler les faiblesses de sa situation.

L'insécurité continue d'être la règle générale et l'on peut à peine, maintenant, s'éloigner de Luanda par la route. Malgré un changement de politique économique depuis août 1987 (10), la pénurie reste un phénomène quotidien dans la capitale. Pour soutenir la lutte contre les rebelles, on procède toujours aussi à des rafles permettant d'incorporer autoritairement des jeunes gens dans les FAPLA (11). On imagine la combativité de tels soldats. Enfin, la religion, continuant à jouer un rôle considérable en Angola, n'est encore que tolérée par les autorités, qui reprochent toujours à l'Eglise catholique en particulier son engagement passé en faveur du colonisateur.

Le dernier élément dont il convient de tenir compte est la cohésion très relative de l'équipe au pouvoir. M. Manuel Rodrigues (Kito) paraissait être, au ministère de l'Intérieur, l'homme fort du régime, mais il est tombé en disgrâce en 1988. On l'a parfois soupçonné de se diriger sur la voie du coup d'Etat. M. Lopo do Nascimento, homme politique brillant, a été exilé à Huíla comme commissaire provincial, mais il est parvenu à créer les conditions de la sécurité dans sa province. On le voit, le MPLA n'est uni qu'en façade et le président dos Santos, d'un tempérament calme et modéré, manque cependant de charisme naturel, alors que M. Savimbi a, pour ainsi dire, le génie des relations publiques.

Pourtant l'UNITA, elle aussi, aurait quelques failles et tout ce qu'il est permis de dire avec certitude sur la situation actuelle de l'Angola est qu'elle est très ouverte.

François GAULME

Rédacteur en chef
de *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*

10. Caractérisé par un discours programme du président en faveur d'un certain libéralisme et par le départ d'une personnalité dure Mme Mambo Café du ministère d'Etat à l'Economie et à la sphère sociale

11. Forças Armadas Populares de Libertação de Angola

S. ANSELME DE CANTORBERY – Tome V SUR L'ACCORD DE LA PRESCIENCE, DE LA PRÉDESTINATION ET DE LA GRÂCE DE DIEU

20 prières et méditations

Introduction et présentation de Michel Corbin.

Prières et méditations écrites de 1070 à 1104 qui indiquent le lieu même où la pensée de Saint Anselme a trouvé sa naissance et son essor.

Coll. *Saint Anselme de Cantorbéry Tome V* 464 pages 160 F

À L'AGREG en 89

CONCORDANCE THÉMATIQUE DU NOUVEAU TESTAMENT

R. SÉGUINEAU - O. ODELAIN

Une concordance au format de poche fournissant tous les grands thèmes théologiques accompagnés d'un index permettant de retrouver facilement les références cherchées à partir d'importe quel thème.

Hors coll. 1088 pages 249 F

L'INSTITUTION DE L'HISTOIRE

OUVRAGE COLLECTIF DONT : J. GREISCH, J. SCHLOSSER, M. SACHOT, E. POULAT, R. HAYER.

Quelles sont les questions théologiques posées par l'histoire, en particulier la nouvelle histoire, et comment ces questions relient-elles sur les diverses sciences humaines (sociologie, psychanalyse, lettres, etc.) et sur la théologie?

Vol. 1. *Fiction, ordre, origine* – 164 pages 120 F

Vol. 2. *Mythe, mémoire, fondation* – 204 pages 120 F

Coll. *Cerf CERF Arguments*

FRÈRES EN ABRAHAM

OUVRAGE COLLECTIF

À l'initiative de la *Fondation de la santé et des droits de l'homme* sous la présidence de **Rene Cassin**, ce livre est la présentation des trois grandes religions monothéistes : Judaïsme, Christianisme et Islam – l'héritage d'Abraham.

Coll. *Parole Présente* – 192 pages 90 F

DIEU SAUVEUR

LA DOCTRINE DE LA RÉDEMPTION DANS LE CHRISTIANISME ANCIEN

B. STUDER

Présentation magistrale de la réflexion menée par les chrétiens des premiers siècles sur le système de Dieu Trinité et sur celui du Christ Sauveur.

Coll. *Théologies* 340 pages 110 F

cerf

Itinéraire du communisme italien Du Capitole à la roche tarpéienne ?

Geneviève Bibes

PREMIER PARTI italien en 1984 (11 693 415 électeurs, soit 33,3 % des suffrages exprimés aux élections européennes), le parti communiste connaît en 1988 une crise profonde qui, au-delà des échecs électoraux répétés, de l'affaiblissement de son poids politique et culturel et de ses difficultés à définir une ligne politique, est une véritable crise d'identité.

Le paradoxe d'un PCI non seulement épargné par le déclin général des partis communistes occidentaux, mais en continuelle ascension, semble donc destiné à disparaître si les dirigeants ne parviennent pas à inverser la tendance actuelle.

LES « TRENTE GLORIEUSES »

De 1946 à 1976, l'Italie a été le seul pays européen où un développement capitaliste de grande ampleur s'est accompagné d'une forte montée du parti communiste. Cette croissance parallèle s'explique à la fois par les coûts sociaux élevés d'un développement économique très rapide, par les circonstances politiques propres à l'Italie, et par la capacité d'adaptation d'un parti qui porte dès ses débuts la marque de l'originalité.

Certes, le passage en moins de vingt ans d'un pays largement agricole au rang de 7^e puissance industrielle mondiale, et cela au prix de migrations massives de paysans méridionaux vers les zones industrielles du Nord, ne s'est pas fait sans traumatismes sociaux et culturels qui ont favorisé la radicalisation du combat politique. D'autre part, le PCI a bénéficié en Italie d'un facteur politique essentiel : l'importance de la tradition socialiste (34,3% des suffrages en 1919), jointe à la faiblesse chronique du parti qui la représente. Dès les premières années de l'après-guerre, la scission des sociaux-démocrates en 1947 et l'étroite union des socialistes nenniens avec les communistes ont permis à ces derniers de recueillir la plus grande part de l'héritage socialiste et d'affirmer leur hégémonie sur la gauche italienne. Une hégémonie qui devient un quasi-monopole à partir de 1962, lorsque les socialistes prennent la voie de la participation à des gouvernements de centre-gauche, dominés par la démocratie-chrétienne et à faible capacité réformiste.

Dans la première partie des années 70, le PCI s'est trouvé en outre, au point de croisement de plusieurs facteurs favorables : l'extraordinaire regain idéologique, en particulier marxiste, qui caractérise les mouvements de 1968 ; la modification de la loi électorale, qui permet l'accès aux urnes des jeunes de 18 à 21 ans, c'est-à-dire les catégories les plus sensibles à la radicalisation idéologique ; la révélation de la secularisation de la société italienne, lors du référendum sur le divorce, et la perte de crédit d'une démocratie-chrétienne dont l'image est sérieusement ternie par la multiplication des scandales financiers.

A côté de ces conditions objectives, la qualité de leadership et les choix idéologiques, politiques et organisationnels ont également une part importante dans l'éclatante réussite du communisme italien.

Alimentées par les leçons tirées de la défaite du mouvement ouvrier et de la victoire du fascisme en 1922, les réflexions de A. Gramsci et de P. Togliatti sur la conquête du pouvoir dans une société plus complexe que la société russe dessinent très tôt les premiers contours d'une voie italienne vers le socialisme. L'objectif n'est plus la prise du Palais d'Hiver, mais l'hégémonie culturelle sur la société. Les moyens ne sont plus un petit parti léniniste de révolutionnaires professionnels, mais un grand parti de masse (1) et une politique de larges alliances — avec les

1 Le « parti nouveau » reorganisé par Togliatti en 1944 dépasse 2 100 000 adhérents en 1954 et en regroupe encore 1 800 000 en 1976

paysans et les classes moyennes — et d'attention à l'égard du monde catholique. Cela explique sans doute le fait que le parti italien a su prendre — certes avec retard sur l'événement, mais avant son homologue français — les grands tournants de l'histoire. Togliatti fait passer dans le sillage de la déstalinisation sa théorie du polycentrisme. Longo condamne fermement l'invasion de la Tchécoslovaquie et soutient les mouvements étudiants et ouvriers des années 68-70, ce qui permettra au PCI de récupérer la plus grande partie des contestataires lors du reflux des mouvements extra-parlementaires. Berlinguer donne au parti une stratégie précise dont les deux volets — l'eurocommunisme et le compromis historique, complétés par une prise de distance de plus en plus nette vis-à-vis des régimes de l'Europe de l'Est et par la pleine association des termes de démocratie et de socialisme — accélèrent sa légitimation et accèdent à sa vocation gouvernementale.

Au milieu des années 70, le PCI apparaît ainsi comme un grand parti national, solidement ancré dans la société italienne, fortement inséré dans le système parlementaire (2) ; après les élections locales et régionales de 1975, il est au gouvernement de six régions (3) et de plusieurs grandes villes (4). Le parti atteint le maximum de sa puissance en 1976-78, lorsqu'il dépasse 34 % des suffrages aux élections législatives de 1976 (12 662 728 voix) et qu'il entre en 1978 dans la majorité d'union nationale qui soutient le gouvernement Andreotti.

Or c'est au moment où le PCI connaît ainsi son apogée que se révèlent les premiers signes de fléchissement. Masquée par le triomphe de 1984, la tendance persistante au déclin apparaît clairement si l'on élimine ces élections exceptionnelles largement influencées par la mort dramatique de E. Berlinguer, huit jours avant l'ouverture du scrutin, et par l'ampleur de la mobilisation populaire et l'unanimité de l'hommage rendu au leader communiste (cf. tableau I, page suivante).

ORIGINE ET AMPLEUR DU DÉCLIN

Ce n'est d'ailleurs qu'à partir de 1985 que les responsables communistes ont engagé des débats ouverts, nombreux et approfondis sur la crise dont ils ont vraiment pris

2. 71 % des lois votées durant la IV^e législature ont obtenu l'apport des voix communistes.

3. Emilie Romagne, Toscane, Ombrie, Ligurie, Piémont, Latium

4. Turin, Milan, Naples, Bologne, Florence, Venise, Perouse, Rome, Gênes, Ancone (10 millions d'habitants — le 5^e de la population est administré par des juntes de gauche)

TABLEAU I
Suffrages obtenus par le parti communiste
aux élections législatives, régionales et municipales de 1975 à 1988

	1975	1976	1979	1980	1983	1985	1987	1988
Législatives		34,4%	30,4%	—	29,9%	—	26,6%	
Régionales	33,4		—	31,5%	—	30,2%	—	
Municipales (5)			27,8%	—	26,3%	—		21,9%

5 Dans les 417 centres où les élections se sont déroulées selon le système proportionnel

TABLEAU II
Pourcentages de votes accordés au PCI de 1976 à 1987
selon les tranches d'âge

source R nascità 9 07 1988

	1976	1979	1983	1987	1976-87
25 ans et plus	33,8	31,5	30,8%	28,3%	- 5,5%
18-24 ans	37,5	24,0%	25,0%	17,7%	- 19,8%

conscience après la double défaite aux élections régionales, et plus encore au référendum sur l'échelle mobile dont le PCI a été le promoteur (6). En dehors de la régularité d'une baisse qui se renouvelle à chaque consultation depuis 1979 (encore une fois, si l'on fait exception des élections européennes de 1984) plusieurs facteurs aggravent la situation. On constate en effet que le déclin est particulièrement important dans la partie la plus moderne du pays : le Nord-Ouest et les grandes métropoles (7).

On constate aussi que les résultats les plus décevants concernent généralement les quartiers populaires et les cités ouvrières des grandes villes (par exemple la ceinture de Milan et de Turin). La cause en est moins le détournement de l'électorat ouvrier traditionnel d'un vote communiste auquel il reste dans l'ensemble fidèle, que la transformation de cet électorat. Le PCI perd en effet (ou ne réussit pas à capter) les suffrages des catégories intermédiaires directement issues de la classe ouvrière (petits employés, techniciens, etc.), dont l'émergence accompagne les transformations économiques, et qui continuent à vivre dans les mêmes lieux.

6 Le PCI s'est engagé à fond dans la bataille pour l'abrogation de la loi réduisant la couverture des salaires par l'échelle mobile. Bataille perdue par 46% des voix contre 54.

7 Ainsi entre 1983 et 1987 le PCI a perdu 3,3 points dans l'ensemble du pays, 4,3 points dans les 11 plus grandes villes italiennes, 5,0 points à Milan et 5,3 à Turin.

On constate également que la chute la plus grave de l'influence communiste concerne les jeunes électeurs (cf. tableau II).

On constate enfin que le principal bénéficiaire des pertes communistes est le parti socialiste. Or, non seulement les transferts les plus importants de voix communistes se font au profit des listes socialistes, mais le PSI recueille également des suffrages venus d'autres directions (social-démocratie, partis laïcs, démocratie-chrétienne).

Cette évolution inverse des deux partis pose toute la question de l'hégémonie à gauche. En 1976, près de 25 points séparaient le PCI triomphant d'un parti socialiste en pleine crise, tombé au-dessous de la barre des 10%. En 1987, l'écart est réduit de moitié (12,3 points) ; aux élections municipales de mai 1988, il n'est plus que de 3,6 points, et, aux élections régionales de Frioul-Vénétie-Julienne en juin 1988, il s'inverse, puisque le PSI qui, en 1983, recueillait deux fois moins de voix que le PCI (11,3 contre 21,7%), prend la tête de la gauche avec 17,7% des suffrages contre 17,6%.

Ces quatre observations se conjuguent pour accréditer l'idée d'un parti communiste dépassé par l'évolution de la société moderne et dont le destin paraît hypothéqué par le déclin de son influence dans les lieux ou auprès des catégories sociales porteuses d'avenir (grandes villes, secteur tertiaire, jeunes), comme par la concurrence victorieuse d'un parti socialiste mieux adapté aux changements.

L'indicateur électoral est d'autre part loin d'être le seul révélateur d'une crise qui touche également la vie interne du parti. En dix ans, de 1977 à 1987, les inscrits sont passés de 1 800 000 à 1 500 000. Cette chute étant due essentiellement au ralentissement du rythme des nouvelles adhésions, les conséquences sont un vieillissement de la population communiste (8), qui trouve son corollaire dans la baisse spectaculaire des effectifs de la Fédération de la jeunesse communiste, passés de 142 000 en 1976 à 50 000 en 1987.

D'autre part, le parti éprouve des difficultés croissantes à pénétrer parmi les classes moyennes et accentue son caractère de parti ouvrier (9) au moment où le poids social et économique de la classe ouvrière diminue.

8 L'âge moyen est de 50 ans : 22,3% des inscrits sont des retraités et 7,2% seulement des jeunes de 18 à 29 ans

9 En 1986 les ouvriers représentaient 37% des inscrits mais 43% des nouveaux adhérents

L'interprétation de ces phénomènes est évidemment complexe. Comme les succès, les revers sont imputables à la fois à l'environnement dans lequel le parti est appelé à agir, et aux choix stratégiques et politiques de ses dirigeants. Avec un retard dû au rythme propre de l'évolution de la société italienne, le PCI souffre à son tour de l'effritement des bases idéologiques et sociales qu'ont connu avant lui ses homologues européens. La crise du marxisme et l'échec général du socialisme réel ne peuvent pas ne pas ébranler une formation qui, certes, se réclame autant de l'idéalisme hégélien que de la tradition marxiste, et qui a depuis longtemps pris ses distances à l'égard des régimes de l'Est, mais qui continue à s'appeler communiste. De même, la montée de l'individualisme et la fragmentation du monde du travail rendent de plus en plus difficile la tâche d'un parti de masse fondé sur une identité collective. Le déclin quantitatif et qualitatif de la classe ouvrière qui comme l'écrit Gad Lerner (10), « n'est plus classe générale », rend inopérant le concept gramscien d'hégémonie (11) et repose tout le problème des alliances sociales et politiques.

Il est évident, d'autre part, que la sécularisation croissante de la société italienne diminue l'importance du vote d'appartenance au profit du vote d'opinion. La preuve en est la baisse des suffrages communistes dans la zone de subculture socialiste de l'Italie centrale (12).

Enfin, dans les années 80, le PCI doit compter avec le phénomène Craxi. Bien décidé à rompre le bipartisme de fait du système politique italien, le leader socialiste a su très habilement exploiter la rente de situation que donne au PSI son statut de parti-charnière, pour renforcer son pouvoir politique et depuis 1985, son poids électoral. Habitué à opérer dans une arène politique relativement simple où il pouvait représenter la force de changement, le PCI est gêné par le renouveau du parti socialiste qui, mieux que lui, a su donner l'image de « parti de lutte et de gouvernement » — image revendiquée par Berlinguer dans les années 70.

L'ampleur et le sens des mutations sociales et politiques n'ont certes pas échappé aux responsables communistes. La fonction nouvelle des classes moyennes, la nécessité de la rigueur économique, l'importance des lois du marché, le rôle central de l'entreprise, le problème de l'union de la gauche, ont constitué autant de thèmes d'*aggiornamento* de la pensée communiste. Mais, jusqu'à présent, les actions

10 *L'Unità* 16 avril 1988

11 Ce concept renvoie à la constitution d'un bloc social agrégeant diverses catégories sociales sous l'hégémonie de la classe ouvrière.

12 A Bologne, « vitrine » du communisme italien, le parti a perdu 4,1 points en 1987 plus que la moyenne nationale.

13. Lors de la grande grève des usines Fiat en octobre 1980, terminée par une défaite du syndicat qui a aussi directement atteint le PCI.

concrètes, soit n'ont pas suivi, soit ont démenti les analyses. Dans ces laboratoires de la civilisation post-industrielle que sont les métropoles et les grandes industries, le PCI a continué à soutenir l'extrémisme ouvrier contre les cadres (13), le corporatisme des dockers contre les innovations technologiques, le blocage des loyers contre la libération des prix, les petits commerçants contre l'introduction des grandes surfaces, etc. Le référendum engagé en 1985 contre la loi réduisant la portée de l'échelle mobile est sans doute l'exemple le plus clair et le plus lourd de conséquences de ces contradictions. Au lieu de mettre en œuvre leurs réflexions sur l'emploi, les restructurations industrielles et, d'une façon générale, le contrôle de l'innovation, les responsables communistes ont bloqué toute la capacité de lutte du mouvement ouvrier sur la défense d'un mécanisme archaïque, générateur d'inflation et de nivellement professionnel. Et au moment où le parti proposait un « pacte pour le développement » qui impliquait une politique de larges alliances, il engageait un combat qui l'isolait et rendait ces alliances impossibles, qu'il s'agisse des forces productrices, des centrales syndicales non communistes et du parti socialiste, tous hostiles à l'abrogation de la loi.

14. En fait le désaccord ne porte pas sur l'interprétation des résultats électoraux, mais sur l'évaluation pessimiste que Berlinguer donne des risques d'une victoire de la gauche dans une Italie assimilée par lui au Chili de Allende.

Au-delà même de ces actions, c'est l'ensemble de la stratégie communiste décidée par Berlinguer et poursuivie par ses successeurs qui commence à être remis en cause à partir de 1985. 1976 devient alors non pas l'année du triomphe mais « une grande occasion manquée », et la politique d'unité nationale est considérée comme une « erreur historique » plutôt que comme un moyen de légitimation du parti. Les détracteurs de Berlinguer lui reprochent en effet de n'avoir pas compris le profond désir de changement à l'égard du pouvoir démocrate-chrétien qu'impliquait la forte poussée à gauche de 1975-76, et d'avoir trahi ces espoirs par sa politique d'accord avec la DC (14). La phase ultérieure de l'action du leader disparu, après l'échec du compromis historique, n'est guère mieux appréciée. Il est aisé, en effet, de souligner l'apparente incohérence entre la stratégie d'alternative démocratique, choisie en 1980 — dont la base ne peut être qu'une alliance avec les socialistes —, et la véritable guerre menée contre Craxi. Au-delà de ces analyses critiques, le parti reste à la recherche des

réponses qui lui permettraient de surmonter une crise mettant en cause son existence de grande force politique nationale.

DU « PARTI NOUVEAU » AU « NOUVEAU PCI »

C'est en tout cas une transformation profonde qu'a proposée le secrétaire général, A. Occhetto, élu le 21 juin 1988, dans son rapport devant le Comité central en juillet 1988. Le « nouveau PCI » dont il réclame la constitution lors d'un congrès de refondation en 1989, et dont il trace les grandes lignes, n'a effectivement plus grand-chose de commun avec le « parti nouveau » de Togliatti. Et déjà dans tous les domaines — organisationnel, idéologique, politique — les signes perceptibles du changement anticipent les décisions du Congrès.

Trop bureaucratisée et trop centralisée, la structure de l'organisation a montré qu'elle ne répondait plus aux exigences actuelles des rapports parti/société. Les réformes envisagées intéressent à la fois la sélection de la classe dirigeante, le fonctionnement de la démocratie interne et la réforme des organismes de base. Sur le premier point, le parti s'achemine vers le remplacement de la cooptation par l'élection au scrutin secret de dirigeants plus jeunes, mieux formés et plus aisément amovibles (15). Occhetto lui-même, dont l'élection est intervenue après un événement sans précédent (la démission d'un secrétaire général, A. Natta, à la suite des défaites électorales), n'est plus ce monarque à vie qu'ont été Togliatti et Berlinguer, mais un *primus inter pares* soumis aux critiques et éventuellement au désaveu.

Le fonctionnement de la démocratie interne pose plus de problèmes. Les communistes restent en effet très attachés à l'unité du parti, qui se conjugue difficilement avec la formation d'une majorité et d'une opposition. Seule une fraction (16) réclame l'institutionnalisation en courants des fortes divergences internes — ce qui représenterait une véritable révolution dans l'histoire du parti. Reste la dernière et la plus difficile réforme : celle qui serait capable d'enrayer la crise de participation et de rayonnement dont souffrent les organismes de base, en particulier les sections. Les remèdes proposés vont dans deux directions : la multiplication de débats d'actualité pouvant mobiliser les jeunes (écologie, drogue, etc.) et la multiplication des sections sur les lieux de travail, ce qui semble indiquer la volonté

15. Le procédé a été inauguré en 1988 lors de l'élection du jeune (38 ans) secrétaire de la Fédération de Bologne

16. C'est le cas de N. Colajanni dans son ouvrage *Comunisti al bivio Cambiare fino in fondo o rassegnarsi al declino* Milan Mondadori 1987, 200 pages

du parti de reprendre dans une large mesure la délégation qu'il a accordée aux syndicats dans l'aire sociale.

17. *L'Unità*, 1^{er} avril 1988.

On peut penser, avec R. Orfei (17), que le problème de l'identité idéologique du PCI a été résolu par la laïcisation qui a effacé des statuts le qualificatif « marxiste-léniniste », revendiqué la pleine application des règles de la démocratie pluraliste et représentative, et défini le parti comme une grande force réformatrice, « partie intégrante de la gauche européenne » (18). En revanche, le problème de l'identité historique reste posé. Le nouveau PCI assumera-t-il l'héritage dans une continuité qui jusqu'à présent a accompagné les diverses étapes de l'évolution du parti, ou décidera-t-il, comme le lui demande (non sans arrière-pensée) le PSI, de rompre avec son passé ? Les manifestations les plus récentes tranchent dans le sens de la rupture. Il est évident qu'un pas très important est franchi lorsque la plus haute autorité du parti, A. Occhetto, reconnaît, le 8 juillet 1988, que « Togliatti est inévitablement co-responsable des actes de l'époque stalinienne » (19). La « détogliattisation » est le signe le plus clair de la normalisation d'un parti qui a longtemps revendiqué sa diversité et qui, aujourd'hui, ne cherche plus guère à se distinguer que par son programme politique. Il appartiendra au prochain congrès de débattre et de fixer le contenu de ce programme, mais déjà A. Occhetto, lors de ses interventions devant le Comité central et dans l'interview qu'il a accordée à *L'Unità*, le 4 septembre 1988, en a tracé le cadre général.

18. Définition donnée lors du Congrès de Florence en avril 1986.

19 *La Stampa*, 1^{er} avril 1988.

Le « réformisme fort » qui inspire la politique du nouveau Secrétaire repose sur deux piliers essentiels : une transformation du système institutionnel qui permette une réelle alternative au pouvoir actuel (20) et la recherche d'un nouvel équilibre entre Etat et marché, secteur public et secteur privé.

20 Le PCI pose en particulier le problème de la réforme du mode de scrutin dans la perspective d'un contrôle plus satisfaisant des citoyens sur les coalitions gouvernementales

Mais le premier point pose la difficile question des alliances politiques. Le PCI doit, en effet, affronter le défi d'un parti socialiste qui, pour la première fois depuis 1948, pèse d'un poids électoral à peu près égal au sien et qui a l'avantage d'être au gouvernement. D'autre part, pour devenir majoritaire, la gauche italienne doit nécessairement étendre son influence vers le centre, vers les classes moyennes salariées (opération qui n'a guère de chances de réussite que si elle est dirigée par le PSI), avec les conséquences

observées en France et en Espagne. Sur le second point, la pensée du Secrétariat général est claire et sa critique de l'étatisme traditionnel du mouvement ouvrier sans équivoque : « Le problème aujourd'hui, déclare Occhetto dans son discours final à la fête de *L'Unità*, est de réformer l'Etat de façon à ce qu'il gère moins mais qu'il garantisse mieux » (21) ; en d'autres termes, concilier les exigences de productivité avec les tâches de l'Etat social. A. Occhetto reprend ainsi à son compte le débat déjà largement en cours dans la gauche européenne non marxiste sur la redéfinition du rôle de l'Etat. En soi, le projet du nouveau Secrétaire général du PCI ne manque ni d'intérêt ni d'envergure, mais il laisse entière l'interrogation sur la question cruciale de l'identité du parti. Si l'objectif est de concurrencer le PSI sur son propre terrain, en « construisant non pas un socialisme mais un capitalisme à visage humain » (22), qu'est-ce qui distingue le PCI d'un parti social-démocrate (23) ? Si l'objectif reste la sortie du capitalisme, quel modèle alternatif peut-il présenter après l'échec du « socialisme réel » ? Dans le premier cas, le communisme disparaît par mutation génétique ; dans le second, il risque de se marginaliser par hémorragie des suffrages, suivant l'exemple français. A moins que les nouvelles contradictions du développement capitaliste n'alimentent un fort mouvement de protestation sociale et ne redonnent vie à la recherche d'une hypothétique « troisième voie » entreprise naguère par P. Ingrao.

21 *L'Unità* 18 septembre 1988.

22. *Ibidem*

23 D où la proposition régulièrement avancée de changer le nom du parti

Geneviève BIBES

Directeur de recherches
à la Fondation nationale des Sciences politiques (CERI)

La profession infirmière ⁽¹⁾

Daniel Schaeffer

1. Reprenant l'argument de J. S. Cayla in *La Profession infirmière* (Sirey, 1986, 206 pages), nous écrivons la profession infirmière comme on écrit la profession médicale.

2. Nous écrivons infirmières compte tenu du nombre important de femmes exerçant la profession. Pour certains professionnels, l'écriture suivante « infirmier(e)s » n'est qu'une mise entre parenthèses de plus. Il n'en reste pas moins que les règles de grammaire commandent l'emploi du masculin pluriel, un seul homme serait-il dans un groupe comprenant une multitude de femmes.

3. On comptait 233 313 infirmières diplômées d'Etat et autorisées au 1^{er} janvier 1986 ; 294 260 si l'on y ajoute les infirmières du secteur psychiatrique (*Annuaire des statistiques sanitaires et sociales*, éd. 1988, Ministère de la

LE CONFLIT qui a opposé, ces derniers mois, les infirmières (2) au gouvernement a permis de révéler aux Français une profession en vue mais finalement peu connue. Parmi les professions de santé, la profession infirmière occupe sans nul doute une place à part. Elle est numériquement la plus importante (3). Un pourcentage notable et stable de femmes exercent cette profession : 90 % en 1986 (4). Par ailleurs, il s'agit d'une profession qui jouit d'un préjugé favorable dans l'opinion, comme l'ont montré les dernières grèves et manifestations. Et pourtant, la connaissance qu'en ont nos concitoyens reste bien souvent superficielle, limitée au cliché : piqueuse, bonne sœur ou vamp sont des images qu'exploitent romanciers, cinéastes ou journalistes en mal de sensationnel, et même une certaine presse professionnelle (5). Sans aucun doute, ces images fortes ajoutent à la difficulté qu'éprouvent ces femmes à être reconnues, respectées, pour la qualité des soins qu'elles dispensent avec le souci de lutter contre la maladie certes, mais surtout avec le malade.

Tout en souhaitant que soient pris en compte les problèmes que peuvent rencontrer quotidiennement les infirmières du travail, de l'éducation nationale, de la santé scolaire ou des milieux pénitentiaires, qui constituent à l'intérieur de la profession un prolétariat professionnel de par leur statut, carrière, rémunération ou conditions de travail, nous limiterons la présentation et l'analyse qui vont suivre aux infirmières exerçant en établissements d'hospitalisation publics ou privés et aux infirmières exerçant à titre libéral. Nous tenterons, au-delà des revendications salariales, de mettre en lumière les difficultés particulières de l'exercice professionnel quotidien.

« Les paramédicaux veulent des sous et de la reconnaissance », titrait sur deux pages *La Croix* (27/28 octobre 1985). A trop oublier ce deuxième terme, on risquerait de ne traiter que la moitié du problème. L'ampleur du mécontentement, lors de la manifestation nationale de la coordination des infirmières qui a réuni 100 000 personnes environ le 13 octobre 1988, a étonné plus d'un observateur (6). Les demandes de réajustement salarial et des carrières ont paru amplement justifiées, tant cette profession avait été ignorée, voire méprisée, dans le passé (7). Or cette profession, essentiellement féminine, constituait un champ d'expérience tout indiqué s'agissant des droits des femmes ! Les infirmières mesurent chaque jour le chemin qui reste à parcourir pour que ces droits soient mieux respectés. Elles prennent sur elles, pour être plus disponibles, de mettre en péril un équilibre familial et personnel. Entre le manque d'attention et quelquefois d'égards, les horaires difficiles, l'importance de la charge de travail, la rencontre avec la douleur, la souffrance, la mort, la misère, la maladie, la déchéance aussi, il leur est bien difficile de tenir. L'absence ou la difficulté de communication entre les différents acteurs dans l'hôpital, le fossé entre le rôle prescrit, la fonction aujourd'hui reconnue à l'infirmière et la pratique quotidienne, constituent d'autres obstacles.

À LA RECHERCHE D'UNE NOUVELLE IDENTITÉ

« Il serait paradoxal que l'essor de la santé s'accompagne d'un déclin des conditions de vie des infirmières et des médecins », remarquait Alain Touraine (8). Or, il faut en convenir, c'est un peu ce qui se passe. Paisons dans l'histoire quelques éléments significatifs. La laïcisation des

Solidarité, de la Santé et de la Protection sociales, p 84) ; 207 219 infirmières étaient salariées et 26 094 exerçaient à titre libéral.

4. *Idem* p. 84.

5. C'est ainsi qu'en 1987 la revue *L'Infirmière Magazine* titrait sur « L'amour à l'hôpital ».

6. *Libération* 7 octobre 1988 : « 20 000 infirmières dans les rues de Paris » *Libération* 14 octobre 1988 « 100 000 infirmières sur le pavé de Paris » *Ouest-France*, 14 octobre 1988 : « 100 000 infirmières dans les rues de Paris » Par ailleurs la perte de vitesse des syndicats de base (FO CGT CFTC CFDT) ainsi qu'une grande défiance à leur égard étaient confirmées. Ils ne sont plus seuls à représenter les intérêts professionnels ils n'assurent plus le rôle de régulateur dans les conflits qui naissent en dehors d'eux.

7. Le premier ministre Michel Rocard a fait des découvertes : « C'est un métier qui n'a pas vraiment de carrière ça aussi je le sais depuis huit jours » (déclaration à TF1 reprise par *Le Monde* du 15 octobre 1988)

8. Déclaration à *La Croix L'Evenement* 15 octobre 1988

9. Yvonne Knibiehler *Cornettes et blouses blanches Les infirmières dans la société française (1880 1980)* Hachette 1984 p 47

10 Un certain nombre de cours d'administration sont directement inspirés par l'antipathie que Bourneville nourrit à l'égard des religieuses Voir Dr Desire Bourneville *Manuel pratique de la garde malade et de l'infirmière* Ed Le Progres Medical 1903 7^e éd préface p XXX 7^e leçon « Les laïques sont plus dociles que les religieuses elles ont plus d'instruction professionnelle elles sont plus respectueuses de la liberté de conscience »

11 René Magnon « Entre le sabre le goupillon et la Faculté » *Les Cahiers de l'AMIEC* n 10 1988 p 48 60

12 *Libération* 14 octobre 1988 « L'infirmière c'est à la fois la bonne sœur et la femme » (expression d'un conseiller de M Claude Evin)

13 « Décider de devenir infirmière et je dirais la même chose des médecins suppose des motivations profondes notamment un souci de l'autre Il ne faudrait pas pour autant que les pouvoirs publics et la société en général en tirent prétexte pour accorder une considération moindre à ces professions » (Propos du ministre de la Santé Claude Evin *Le Monde* 7 octobre 1988)

14 Préface à la 7^e éd du tome I d'anatomie 1903

15 « La profession d'infirmière a l'origine de sa création correspond (malheureusement) à des conditions d'exploitation de la femme par l'homme » (J P Bruneau « Vecu et conséquences du travail infirmier » *Sos* n 465 novembre 1985 p 30 38)

soins scelle bien l'acte de naissance de la profession infirmière (9). Le Dr Bourneville, qui entra au Conseil municipal de Paris en 1876 et qui fut député, s'employa à cette laïcisation. Il fut à l'origine des premiers cours municipaux publics et gratuits pour le personnel des hôpitaux parisiens et de l'ouverture des écoles d'infirmières de l'Assistance publique de Paris dès 1879 (10).

L'idée d'une nécessaire instruction pour les personnes qui soignent les malades était née, en France, du génie de Saint Vincent de Paul (11). Cette double « hérédité », du christianisme et, plus récemment, de la laïcité, pèse lourd dans la profession aujourd'hui. Elle rappelle aux professionnelles qu'elles sont issues d'une tradition valorisant le bénévolat, le don, la gratuité (12). Or la réaction actuelle de la profession pour tenter de se libérer de ce passé est d'autant plus forte qu'elle a eu l'impression, souvent vérifiée, d'avoir été largement exploitée pendant de nombreuses années (13).

Par ailleurs, concéder au corps médical le soin d'établir les premiers programmes d'études, c'était aussi, dans une certaine mesure, faire un constat de carence et poser dès l'origine la subordination d'une profession à l'autre. Les propos du Dr Bourneville sont sans ambiguïté : « Notre but à tous, et nous ne nous en sommes jamais écartés depuis vingt-cinq ans, a été de faire des infirmiers et des infirmières dévoués, instruits, habiles, en évitant avec le plus grand soin de leur laisser croire qu'ils sont eux-mêmes en mesure de se substituer aux médecins dont ils doivent rester les auxiliaires scrupuleusement obéissants. Il y va de leur intérêt et de l'intérêt supérieur des malades » (14).

C'est cette obéissance aveugle que les infirmières entendent dénoncer en recherchant leur émancipation : femme par rapport à l'homme (15), laïque vis-à-vis de la religieuse, infirmière face au médecin, c'est une nouvelle identité qu'il leur faut trouver. L'obéissance muette, le dévouement au devoir, l'esprit de sacrifice, la conscience professionnelle dont on abuse, sont récusés dans la mesure où ils signifient paternalisme, usure, exploitation, disponibilité sans mesure, horaires élastiques, heures supplémentaires non payées ou tellement nombreuses qu'il devient impossible de les récupérer quand on le souhaiterait. Tout se passe

parfois comme si les infirmières devaient être indifférentes à l'égard des aspirations humaines ordinaires : vie privée, maternité, loisirs. Ces comportements tendent à faire de l'infirmière une personne à part, seule, vouée, presque sans vie à elle, à qui on irait jusqu'à voler la possibilité d'aimer (16). Selon les actes professionnels définis par la loi, l'infirmière se trouve être, dans l'équipe de soins, la seule à prendre en charge, avec le médecin, l'homme tout entier. Elle a plus que le médecin des contacts étroits et suivis avec les patients ; elle est de ce fait la mieux placée pour observer les comportements des malades et les effets des traitements. Il s'agirait donc d'un partenariat fondé sur une nécessaire complémentarité des uns et des autres. Or, bien souvent, on constate une division du travail qui s'opère selon un clivage net entre tâches de conception (diagnostic, décisions thérapeutiques) et tâches d'exécution (réparties entre les différentes catégories de personnel soignant selon leur qualification).

Dans la réalité, l'attitude des médecins varie selon les personnes et la nature des unités de soins. Elle peut creuser la distance existant entre eux et les professionnels de santé. Qu'en est-il de la complémentarité et donc du respect mutuel, de la dignité ou de la considération, quand le médecin ne se préoccupe pas de ce qu'a pu observer l'infirmière, quand il ne prête plus attention à son travail, quand son comportement dit l'ignorance ou le mépris dans lequel il la tient ? N'est-ce pas le cas lorsqu'il effectue sa visite à des heures différentes chaque jour, empêchant ainsi de planifier les soins ? N'est-ce pas le cas encore lorsque, interrompant le travail de l'infirmière, il exige qu'elle laisse le malade pour l'accompagner ? Que dire quand il faut défaire un pansement que l'on vient tout juste de terminer ? Que dire quand on ne sait même plus votre nom, alors que vous travaillez depuis longtemps dans le service (17) ? Comment ne pas souffrir du comportement de la « visite » qui évite depuis plusieurs jours la chambre de ce malade qu'on sait condamné (18) ? Comment rétablir la communication avec le corps médical pour rappeler l'intérêt du malade quand il disparaît sous les traitements, les protocoles de recherche ou d'expérimentation ? Comment accepter que l'on décide sans vous de l'avenir (?) de ce malade que vous vous êtes acharné à entourer chaque jour ? N'est-il pas temps de rappeler que l'infirmière est l'auxiliaire du malade avant d'être l'auxiliaire du médecin ?

16 Jack Ralite *Retour en France*, Ed. Sociales, 1982, p 102 (c est une aide soignante qui parle) « Celle qui rentre le soir n est pas la meme que celle qui a quitté la maison le matin Crevées nous le sommes trop pour rester jolies pour nous occuper de notre mari l amour n est pas interdit par la loi même cela je crois qu on est en train de me le voler... »

17 « Un jour j ai du changer de service et je suis allée dire au revoir au chirurgien raconte Nathalie Il m a dit "Rappelez-moi votre nom" Je travaillais pour lui depuis quinze ans ! » (*Le Nouvel Observateur* 21 27 octobre 1988 p 40 41)

18 « Quand il n y a plus d investigations à faire, plus de résultats à regarder plus de dossiers à gérer on passe la main aux infirmières on s éloigne un peu » constate un médecin (Valérie Winckler *La mort si proche* Le Centurion, 1988 p 117).

UNE PROFESSION HIÉRARCHISÉE

Il ne faut pas écarter les difficultés propres à la forte hiérarchisation de la profession infirmière (infirmière générale, générale adjointe, surveillante-chef, surveillante), dont on parle assez peu. L'absence de formation d'un certain nombre de surveillants est une donnée essentielle, mais aucune étude précise n'a été faite à ce jour pour estimer le nombre exact de surveillants nommés à l'ancienneté en poste actuellement. L'ancienneté ne doit plus être confondue avec l'expérience. La gestion des ressources humaines est aujourd'hui un élément décisif. L'hôpital public ne semble pas encore l'avoir compris, encouragé en cela par les textes officiels qui autorisent toujours, ultime archaïsme, les nominations au grade de surveillant avec huit années d'ancienneté dans la profession infirmière.

La communication, l'expression de chacun dans l'équipe sont évidemment influencées par la manière dont s'exerce l'autorité. Le rôle du surveillant est une source possible d'insatisfactions. L'ampleur de ce rôle explique les difficultés possibles : répartition du travail avec les subordonnés ; animation des groupes infirmier, aide-soignant, agent ; information du groupe ; représentation de ce groupe ; formation des individus au travers du projet de formation continue ; aide à la formation, conseils, gestion du service, exercice de l'autorité, évaluation des groupes, des individus, de la qualité des soins. On comprendra qu'il s'agit là d'autant de pièges possibles pour celui ou celle qui n'est pas préparé à la fonction. Les infirmières ne se satisfont plus d'un style de commandement sommaire et réducteur, elles exigent d'être partie prenante dans les processus de décision et de gestion.

Autre difficulté : l'hôpital vit aujourd'hui un cloisonnement qui nuit à son dynamisme. Cloisonnement des services entre eux, ignorance du monde médical et des autres professionnels de la santé, luttes d'influence entre pouvoir médical et administration. Sans parler du fossé entre soignants et usagers, conseil d'administration et administrés. L'analyse, par exemple, des surfaces réservées aux bureaux des médecins et celles des vestiaires réservés au personnel soignant serait démonstrative ! Des structures inadaptes reflètent ces difficultés. Le conseil d'administration

d'un centre hospitalier de 600 lits ou plus comprend aujourd'hui un seul représentant du personnel (19). Est-il dès lors étonnant que les infirmiers se sentent abandonnés par les décideurs ?

19 Le Ministre de la Santé s'est engagé à modifier cette représentation

Les comités techniques paritaires sont chargés, entre autres missions de donner un avis sur les conditions de travail. Les représentants du personnel sont désignés par les organisations syndicales les plus représentatives, au prorata du nombre de voix obtenues lors des élections professionnelles. Mais qu'en est-il de la représentation des personnels non syndiqués, alors que le taux de syndicalisation baisse ? Comment permettre à ces comités d'influer sur les décisions ? N'est-il pas surprenant de voir instaurer des horaires de douze heures pour le personnel infirmier ou aide soignant, malgré l'avis défavorable du comité technique paritaire ? Comment ne pas parler alors de simulacre de consultation (20) ? N'est-il pas révélateur qu'il ne soit prévu aucune structure d'échange entre personnel médical et personnel infirmier ou soignant ? Autre difficulté, l'accès à la formation continue ou permanente reconnu aux infirmiers par l'article 22 de la loi 83-634 du 13 juillet 1983. Mais comment, après des années de lassitude, de sacrifice entre des horaires impossibles et le travail du week-end, trouver le temps d'une formation ? Si l'on souhaite que la formation continue se développe, il est grand temps d'en tenir compte dans le déroulement des carrières ; il n'est pas acceptable que l'on rémunère un individu toute sa vie sur la base du profil intellectuel et professionnel qu'il présentait à vingt ans. Comment ne pas regretter le manque de concertation, encore trop fréquent, avec les infirmiers dans les achats de matériel qu'ils seront amenés à utiliser ou à propos des plans de locaux qu'ils fréquenteront ?

20 Ce n'est pas le dernier texte paru sur le Comité technique paritaire qui modifiera cet état de choses (Décret 81 950 du 6 octobre 1988 relatif aux Comités techniques paritaires des établissements hospitaliers *Journal Officiel* 8 octobre 1988)

La durée moyenne de l'activité professionnelle des infirmières reste inférieure à celle de l'ensemble des femmes. La pénurie d'infirmières que l'on peut constater objectivement dans certains services (une professionnelle pour trente malades en médecine ou en chirurgie, pas d'infirmière le dimanche ou la nuit dans d'autres) témoigne de la dureté du métier. Cette pénurie se traduit, pour celles qui restent, par une surcharge de travail et une dégradation de leurs conditions de travail. Le système le plus courant est celui des « trois huit » (6 h 30-14 h 30 ou 7 h-15 h, et 13 h-21 h ou 14 h-22 h). Dans certains services les horai-

21 Peu d'études à ce jour analysent les conditions de travail des infirmières. Il faut citer une enquête épidémiologique sur les infirmières des hôpitaux publics intitulée « Les temps des infirmières des contretemps à la

res s'étalent sur douze heures d'affilée, au mépris des règlements concernant la législation du travail, la sécurité du malade et la santé de l'infirmière (21).

La pathologie du travail de nuit se caractérise par des troubles digestifs et nerveux. Par ailleurs, le travail de nuit est source de difficultés dans l'organisation de la vie domestique et dans la vie familiale.

DEVANT LA SOUFFRANCE

santé », par Pierre Logeay France Lert Jean François Chastang Hugues Monod (CNRS Laboratoire de Physiologie du Travail Institut de la Santé et de la Recherche médicale U 88 avril 1986 182 pages) et Sophie Vacher « Charge de travail du personnel infirmier en milieu hospitalier général » thèse de doctorat en médecine Tours 1987

22 Annick Barrau « Dernier Bilan » *Autrement* n 87 février 1987 p 162.

Mais il faut aussi se pencher sur une autre difficulté de la profession, responsable sans aucun doute d'un nombre élevé d'usures professionnelles ou d'abandon de « carrière ». Il s'agit de la confrontation du soignant avec la douleur et la mort. Près de 70 % des Français meurent aujourd'hui dans des établissements hospitaliers (22). Or le soignant a ses propres limites devant la maladie et la mort. Il ne peut pas abandonner toutes ses difficultés et ses souffrances en suspendant sa blouse après une journée de travail. Il pensera chez lui, en famille, tout seul, aux malades qu'il ne reverra peut-être plus quand il reprendra son service. La souffrance du soignant commence avec l'échec. Il se sent mal à l'aise devant l'imminence de la mort qui représente l'anéantissement de ses efforts. L'accompagnement psychologique prend du temps. De ce temps il n'est pas tenu compte, ou si peu, dans le calcul des postes et de la charge de travail. Il s'ensuit un écartèlement du soignant entre les objectifs du rôle prescrit (cf. décret du 17 juillet 1984) et le peu de moyens dont il dispose pour les réaliser. Cela explique bien des insatisfactions professionnelles. L'accompagnement psychologique des malades ou mourants, tel qu'il est souvent vécu, c'est-à-dire comme quelque chose à mettre en œuvre en plus du reste, provoque un décalage dommageable entre ce que l'infirmière attend de son travail et ce qu'elle pense en retirer. Pour certaines infirmières ce décalage semble vécu sur le mode de la culpabilité.

Pour assumer cette situation, deux moyens sont également utiles : la parole et le groupe. Or la profession infirmière répugne souvent à s'exprimer, considérant la parole comme inutile ou secondaire. Il importe de réhabiliter celle-ci dans la vie des équipes, pour que parole et groupe puissent jouer un rôle régulateur.

Emmanuel Goldenberg a bien décrit le syndrome qui guette le soignant soumis à la répétition des stress majeurs (23). Il y a, bien sûr, un rapport étroit entre les progrès de la thérapeutique et de la médecine, dont on attend tout, et la prise de conscience de la difficulté de soigner. Cette peine qu'éprouve le soignant aux côtés du malade peut aller jusqu'à l'épuisement, l'asthénie physique ou psychique que les Anglo-Saxons appellent *burn out syndrom* et qu'en France nous appelons usure ou syndrome d'épuisement. E. Goldenberg envisage avec beaucoup de justesse l'ensemble des mécanismes que les soignants mettent en œuvre, consciemment ou inconsciemment, pour se protéger : perte du sens de la mort, désinvestissement d'eux-mêmes, absentéisme, recours exagéré aux examens et explorations, refoulement des émotions, recherche, essai thérapeutique. La remarque suivante d'une infirmière exprime bien cet aspect des choses : « Je fais comme s'ils n'étaient pas malades, je rigole avec eux, c'est une façon de me protéger » (24). Une manière de nier ces difficultés serait de les réduire à des problèmes individuels. Or, écrit E. Goldenberg, il s'agit de problèmes institutionnels, idéologiques, culturels, sociaux et politiques.

23. « Près du mourant des soignants en souffrance » *Etudes* novembre 1987, p 483 495

24. Valérie Winckler *op cit* p 84

N'est-il pas temps, dès lors, de réhabiliter la dimension spirituelle, d'aucuns disent culturelle, constitutive de l'être humain, d'en tenir compte dans les soins que nous donnons et de lutter contre un conformisme intellectuel trop fréquent qui, au nom d'un rationalisme étriqué, voudrait ne considérer la mort que comme fin d'un processus biologique ? Le mourant désire s'exprimer, de même que celui qui souffre. Etre entendu, communiquer, être écouté, est-ce trop demander ? Le soignant est-il convaincu qu'il peut avoir quelque chose à apprendre, qu'il peut gagner en vérité, qu'il peut alors paradoxalement apprendre à vivre ? Comme l'exprime cette infirmière : « Si on dit : "Mais non, vous n'allez pas mourir", on laisse le malade d'autant plus seul » (25).

25. *Idem* p 108

L'EXERCICE LIBÉRAL

Les difficultés que nous venons d'exposer ne suffisent pas à rendre compte de la spécificité de l'exercice libéral. Celui-ci concerne entre 10% et 15% de la population infirmière (26). Le nombre d'infirmières exerçant à titre libéral est appelé à augmenter dans les années qui viennent.

26. La revue *Soins* déjà citée, consacre un numéro entier à l'exercice libéral (n 509, février 1988).

L'infirmière exerçant à titre libéral est rémunérée à l'acte. Or le mode de calcul de la rémunération se révèle bien souvent inadapté et n'encourage pas à la conscience professionnelle. L'injection intraveineuse isolée, par exemple, rapporte à l'infirmière 28,60 F. Combien d'injections de ce type sera-t-elle amenée à faire pour pouvoir vivre ? Pour un traitement chimiothérapique particulièrement lourd et éprouvant pour le malade comme pour l'infirmière, celle-ci ne pourra compter que 73 F. Dans ces conditions le discours qui vise à encourager les soins à domicile et qui parle d'alternative à l'hospitalisation est-il encore crédible ? N'y a-t-il pas danger de voir l'infirmière courir les soins rapides plutôt que d'effectuer des soins gros consommateurs de temps et mal cotés ? Lorsqu'on sait ce qu'est une trachéotomie et l'importance des soins au malade, de la communication nécessaire dans cet acte de soins, on est surpris de constater qu'un tel pansement est coté 17,87 F. Comment ne pas dénoncer le retard de cette nomenclature ? Pourquoi ne tient-elle pas compte du décret du 17 juillet 1984 dont nous avons déjà parlé, et qui concerne précisément les soins infirmiers pouvant être mis en œuvre par les professionnels ? Y aurait-il, d'une part, ce que l'infirmière peut faire et que l'état du malade nécessite et, d'autre part, ce que les caisses daignent rembourser ? Reconnaître à l'infirmière un rôle propre (art. 3 du décret du 17 juillet 1984) et exiger pour tous les soins qu'elle met en œuvre, y compris les toilettes, une ordonnance médicale, semble contradictoire (sans ordonnance médicale le malade n'est pas remboursé).

Une autre difficulté tient aujourd'hui à la concurrence que subissent les infirmières de la part du corps médical. De plus en plus de médecins sont amenés à effectuer eux-mêmes pansements, injections ou prises de sang. On voit ainsi un médecin ophtalmologiste venir prélever le sang des malades en attendant d'étoffer sa clientèle ; ce jeune spécialiste en profite pour distribuer sa carte professionnelle sur laquelle est indiqué entre autres titres : médecin préleveur (27) ! S'agit-il d'un comportement marginal ?

La solitude de l'exercice professionnel et l'absence de possibilité de confronter son exercice à celui d'autres professionnels est aussi un facteur qui n'encourage pas la progression ou la remise en question. La phase de mutation

27 Christine Siméon
« Vous avez dit infirmière
libérale ? », *Revue de l'Infirmière*
septembre 1988 n 14
p 32.

dans laquelle se trouve aujourd'hui la profession, compte tenu de l'évolution de la médecine et du prochain marché européen, est une autre occasion d'inquiétude. L'infirmière, dans les dix ans à venir, abandonnera petit à petit les soins curatifs pour se tourner résolument vers l'option santé publique (éducation et prévention en particulier). Dans ces conditions, les écoles d'infirmières et centres de formation préparent-ils véritablement à cette nouvelle donne ? Fournir à ces écoles les moyens matériels et humains de qualité s'impose plus que jamais. Le statut actuel du personnel des écoles d'infirmières est particulièrement inadapté (28). La question du financement des écoles est posée. Les écoles de cadres forment aujourd'hui aux fonctions de surveillantes et de monitrices d'école d'infirmières. Il s'agit du même diplôme depuis le décret 75-923 du 9 octobre 1975, délivré après une durée effective des études de neuf mois. Comment, dans ces conditions, ne pas parler d'indigence ?

28. Il s'agit du Décret 80 172 du 25 février 1980.

Il est temps de proposer un vaste projet garantissant à chacun des possibilités d'évolution et d'expression, et, lorsqu'il y a lieu, créant des statuts particuliers entraînant des droits et des obligations. Est-il raisonnable de gérer les ressources humaines à l'aide de grilles indiciaires aussi étriquées ? Est-il naïf d'espérer un jour traiter d'un problème avant qu'il ne soit trop tard, et sans utiliser le rapport de forces ? Comment continuer à croire dans des structures de concertation qui ont fait faillite et qui n'assurent plus un minimum de régulation ? Est-il illusoire de demander que la formation continue, enfin garantie à tous, puisse être effective ? Il reste que l'ensemble des mesures prises et à prendre doivent, au-delà des soignants, profiter aux soignés. N'est-il pas regrettable de les voir si souvent absents d'un débat qui les concerne et si peu appelés à s'exprimer ? Cependant, apprécier les récents événements à la seule lumière des causes qui les ont produits serait insuffisant. Des causes aux enjeux de ce mouvement, le chemin est tracé, mais il reste à parcourir ; émergera alors une véritable profession infirmière.

Le 2 décembre 1988

Daniel SCHAEFFER
Directeur d'Ecole d'Infirmier(e)s

L'enfant maltraité par ses parents

Marcelle Bongrain

PÉRIODIQUEMENT les médias se font l'écho d'atrocités subies par des enfants victimes de leurs parents. A l'occasion d'arrestations ou de condamnations de « bourreaux d'enfants », outre la relation des procès, des enquêtes sont publiées, des émissions spécialisées sont diffusées.

Plus qu'un fait divers, le problème de l'enfance maltraitée est une triste réalité dénoncée plus rigoureusement par des statistiques ou des rapports médicaux. La protection de l'enfant maltraité est confiée en France à une autorité administrative, l'aide sociale à l'enfance, et à une autorité judiciaire : le juge des enfants. Au-delà du problème de la connaissance des cas, certaines difficultés existent du fait même de cette dualité.

1 Il n'existe pas de statistiques d'ensemble en France : seules des études ponctuelles permettent de chiffrer les situations. Ainsi le service de pédiatrie de l'hôpital Trousseau service du professeur Richardet fait état de 5% d'enfants maltraités parmi les enfants hospitalisés. Des

TRISTE RÉALITÉ DÉNONCÉE PAR DES CHIFFRES

recherches entreprises à Paris et en Meurthe et Moselle démontrent qu'il y a un enfant maltraité de 0 à 6 ans pour 150 enfants (ministère des Affaires sociales dossier technique, 1985).

Chaque année en France, d'après le ministère des Affaires sanitaires et sociales, 40 à 50 000 enfants sont victimes de violences, de privations de soins ou d'aliments, d'abus sexuels ; 300 à 600 en meurent (1). En 1986, 551 condamnations pour coups et mauvais traitements à enfants ont

été prononcées par les tribunaux correctionnels en France, et 65 par les cours d'assises pour viols et attentats à la pudeur sur des mineurs (2).

Ces données chiffrées ne sont évidemment qu'approximatives, tant les situations demeurent secrètes. Les victimes ne parlent pas, souffrent en silence ; les parents nient leurs agissements ou expliquent les traces de brûlure, de coups, de fractures par des chutes accidentelles.

Ces statistiques ont cependant le mérite de permettre une approche du problème. Ainsi il semble que l'on puisse dégager un certain nombre de constantes psychologiques et sociologiques des parents maltraitants.

APPROCHE CRIMINOLOGIQUE DES PARENTS MALTRAITANTS

Les études faites semblent démontrer que les cas d'enfants martyrs prédominent dans les milieux défavorisés où s'accumulent ressources très faibles, chômage, conditions défectueuses de logement (3).

De même l'isolement, la pauvreté culturelle peuvent expliquer que là où on ne peut exprimer son agressivité par des mots, on le fait par des coups. Par exemple, cette mère qui retrouve son enfant âgé de 6 ans après des années de séparation et de placement. Elle lui dit : « Viens » ; il répond : « Non ». Elle le frappe « pour qu'il réagisse », explique-t-elle (4).

En général, dans une famille, un seul des enfants est le souffre-douleur ; ses frères et sœurs, eux, sont normalement traités. L'enfant victime est issu d'un premier lit ou il est adultérin. La situation familiale est souvent particulière : il s'agit de ménages vivant en concubinage avec des enfants de lits différents ; c'est souvent le concubin qui martyrise l'enfant qui n'est pas le sien. Il s'agit aussi de meres célibataires très jeunes, coupées de leur famille, dépressives.

Certes l'alcoolisme, la toxicomanie, la maladie mentale peuvent être à l'origine de mauvais traitements. Mais, dans la majorité des cas, les parents ne se présentent pas comme gravement perturbés ; ils peuvent même être bien intégrés dans leur milieu professionnel et avoir la considération de leur entourage. Ainsi, au cours de l'enquête effectuée dans le cas de David D., 12 ans, séquestré dans un placard, les voisins interrogés font cette remarque : « C'étaient des gens très aimables, agréables avec tout le monde ».

2. Annuaire statistique
Ministère de la Justice 1986
La Documentation Française

3. A et O Morel (*Le drame des enfants martyrs* Balland, 1979) rapportent que à Paris c'est dans les arrondissements périphériques (13^e 17^e 18^e 20^e) où pullulent les tours, ou les familles ont des difficultés socio-économiques que se rencontrent fréquemment les enfants maltraités

4. Propos recueillis dans *Le Monde de l'Éducation* n 42, septembre 1978

Néanmoins, il s'agit de personnalités fragiles, malmenées par des conditions de vie traumatisantes : placements, abandon, dissociation familiale. Beaucoup ont fait l'objet de sévices dans leur jeune âge.

Toutes ces observations ne permettent en aucune façon de dresser un portrait-robot des auteurs de sévices ou de privations ; elles peuvent tout au plus servir de signal d'alarme dans la détection des mauvais traitements. Lorsqu'elle est détectée, la situation doit être portée à la connaissance des services sociaux ou juridiques ; c'est ce que l'on appelle le signalement. Ce n'est qu'à partir de là que la protection pourra être organisée.

LE SILENCE DES TÉMOINS

Les victimes sont très jeunes ; par conséquent, ce ne sont pas elles qui iront se plaindre. D'ailleurs, même plus âgé, l'enfant répugne à dénoncer ses père et mère, par peur, mais aussi par honte.

Quelles sont alors les personnes qui vont pouvoir alerter les autorités compétentes ? L'article 62, alinéa 2, du Code pénal oblige, sous peine de sanctions pénales, toute personne qui « a eu connaissance » de sévices ou privations infligés à un mineur de moins de 15 ans, à avertir les autorités administratives ou judiciaires. Cette disposition concerne ceux qui assistent aux coups, aux brutalités, aux privations, aux brimades : le conjoint ou le concubin (s'il n'est pas lui-même co-auteur), les grands-parents, les frères et sœurs. Sont aussi visés les voisins qui entendent les cris ou les pleurs incessants, qui observent des ecchymoses fréquentes sur le visage de l'enfant, ou les troubles de son comportement ; le personnel des crèches, les gardiennes, les travailleuses familiales, les instituteurs.

Malheureusement, la réalité enseigne que la plupart de ceux qui savent hésitent à signaler. Les témoins préfèrent ne rien dire, souvent parce qu'ils refusent toute implication personnelle. C'est aussi parce qu'ils ne veulent pas se « mêler d'affaires qui ne les regardent pas » : les père et mère ont un droit de correction sur leur enfant ; en outre, il peut être difficile de faire la part entre sévérité et brutalité. Ainsi de ce père qui donne un coup de poing dans le visage de son enfant quand il laisse tomber son yaourt par terre et qui trouve cela normal (5).

5 Rapporté dans *L'Express*
15 21 janvier 1989.

Si les témoins gardent le silence, c'est aussi parce qu'ils ne savent pas à qui s'adresser pour dénoncer les situations. En France, il n'existe pas de service unique et de numéro de téléphone unique (6) qui centraliseraient les signalements. Les possibilités d'intervention sont multiples, ce qui est loin d'être un gage d'efficacité. En effet, peuvent être alertés : le service de protection maternelle et infantile, une assistante sociale du service social polyvalent du département, le médecin ou une assistante sociale de santé scolaire, la police, la gendarmerie, la brigade des mineurs, le procureur de la République, le juge des enfants.

A côté de ces témoins directs, il y a ceux qui peuvent découvrir des marques de sévices ou privations dans l'exercice de leur fonction. Ce sont les médecins et les assistantes sociales. L'article L 166 du code de la santé publique fait obligation aux assistantes sociales de dénoncer « sans délai aux autorités administratives ou médicales dont elles dépendent » les mauvais traitements qu'elles ont pu constater ; l'article 225 du code de la famille et de l'aide sociale les affranchit dans ce cas du secret professionnel.

Au demeurant, il semble que les assistantes sociales du service social polyvalent soient bien placées pour détecter les situations, puisque, informées par les officiers de l'état civil de toute naissance, elles se rendent dans les familles ; elles peuvent apprécier ainsi les conditions de vie. En outre, elles peuvent faire des visites quand elles veulent et autant de fois qu'elles le veulent.

En réalité, beaucoup de situations échappent à cette surveillance sociale : soit par manque de personnel (7), soit parce que certains refusent d'ouvrir leur porte, soit parce que les assistantes sociales estiment qu'elles doivent répondre à un appel et non jouer le rôle d'inquisiteur.

Même lorsque la réalité des sévices ou privations est établie, certains travailleurs sociaux hésitent à déclencher une intervention, souvent par crainte des représailles pour l'enfant. « Les parents qui se voient repérés passent de la torture physique à la torture "blanche" : sac de plastique sur la tête jusqu'à la limite de l'étouffement ou interdiction d'aller aux toilettes pendant 24 heures » (8). Le signalement est alors fait trop tard.

Les médecins, eux aussi, paraissent bien placés pour détecter les mauvais traitements. Si le code de déontologie médicale (art. 45) les oblige à « mettre en œuvre les

6. Certains pays notamment l'Italie ou la Suède ont des services d'appel téléphonique à numéro unique. En France deux circulaires interministerielles (n° 83 13 du 18 mars 1983 et 83 14 du 21 mars 1983) recommandaient aux Directions départementales des Affaires sanitaires et sociales (DDASS) la mise en place d'un numéro de téléphone unique pour le recueil des signalements. Outre que cette mesure n'a pas été appliquée dans tous les départements la décentralisation des services administratifs a rendu cette disposition caduque puisque les services d'aide sociale à l'enfance sont désormais sous la tutelle du département et ne dépendent plus des DDASS.

7. En principe, chaque assistante sociale a la charge d'un secteur de 3 à 5 000 personnes ; en pratique le secteur comprend 10 000 personnes.

8. Rapporté dans *Le Point* n° 793 30 novembre 1987.

moyens les plus adéquats » pour protéger un mineur « victime de sévices ou privations », en revanche la loi n'oblige pas les médecins à signaler les situations. Moralement tenus de le faire pour protéger l'enfant, ils ne peuvent pas s'abriter derrière le secret professionnel pour expliquer leur silence. Pour l'article 778, alinéa 3, du Code pénal, il n'y a pas violation du secret professionnel lorsqu'un médecin dénonce aux autorités administratives « les sévices ou privations sur la personne des mineurs de 15 ans » qu'il a pu constater dans l'exercice de sa profession.

Or, en général, les médecins, estimant que leur fonction est de soigner et non de dénoncer, préfèrent prodiguer des soins et surveiller la situation. Il est souvent trop tard quand ils avertissent les autorités compétentes. Certes, le véritable problème réside dans une absence de sensibilisation des médecins au problème des mauvais traitements contre des enfants. Le Conseil national de l'ordre des médecins, conscient de ce manque, tente d'y remédier. Le Professeur René, Président du Conseil de l'ordre des médecins, dans son éditorial du *Bulletin de l'ordre des médecins* de novembre 1988, conseille aux médecins de ne pas hésiter à demander l'hospitalisation d'un enfant qu'ils supposent en danger : « ceci permet de le soustraire un temps à sa famille, d'alerter les services sociaux ou le juge, et d'infirmier ou de confirmer le diagnostic ».

LES MESURES DE PROTECTION

Lorsqu'il est fait, quel que soit son cheminement, un signalement arrive à la connaissance des institutions compétentes pour prendre les mesures de protection : aide sociale à l'enfance et juge des enfants (9). L'aide sociale à l'enfance peut accorder des aides financières, proposer l'intervention d'une travailleuse familiale, mettre en place une action éducative dans la famille, ou placer l'enfant dans une famille d'accueil ou un établissement. Le juge des enfants peut, lui aussi, décider une action éducative au sein de la famille et un placement de l'enfant.

Le partage de compétence entre ces deux autorités n'est pas nettement défini dans les textes : par principe, l'administration ne peut agir qu'avec l'accord de la famille ; le juge, lui, est seul habilité à imposer des mesures pouvant porter atteinte à l'exercice de l'autorité parentale, mais il

9. La protection des victimes de mauvais traitements ne fait pas l'objet en droit français d'un texte particulier ; elle est organisée dans le cadre plus général de la protection de l'enfant en danger. Elle est confiée à une autorité administrative, l'aide sociale à l'enfance qui prend des mesures administratives et à une autorité judiciaire le juge des enfants, qui assure une protection judiciaire à travers l'institution de l'assistance éducative.

doit s'efforcer, dit la loi, de « recueillir l'adhésion à la mesure envisagée ».

En pratique, il peut exister des conflits de compétence : l'administration s'efforçant d'obtenir l'adhésion des parents par des moyens de pression (menaces de suppression de l'aide matérielle ou de l'intervention du juge) pour pouvoir conserver la maîtrise du dossier ; le juge saisi trop tard ne peut agir qu'en catastrophe pour une situation déjà bien dégradée.

Ainsi, un enfant est hospitalisé, on relève des traces de coups, des morsures sur les joues, les bras, les jambes, et deux fractures du crâne. Après un séjour de trois mois à l'hôpital, cet enfant retourne dans sa famille. Une assistante sociale de la DDASS fait des visites fréquentes, et constate chaque fois des ecchymoses. Avec l'accord de ses père et mère, l'enfant est alors remis au service de l'aide sociale à l'enfance pendant trois mois ; ce retrait sera prolongé de cinq mois, avec l'accord des parents. L'enfant revient ensuite chez lui. De nouveau l'assistante sociale, lors de ses visites, remarque des hématomes, un amaigrissement. L'institutrice signale également des égratignures, un hématome. La DDASS convoque la mère pour lui faire admettre une nouvelle admission de l'enfant dans le service de l'aide sociale à l'enfance. Celle-ci refuse catégoriquement toute intervention. A ce moment seulement la DDASS signale le cas au juge des enfants qui ordonne un placement de l'enfant (10).

10. Exemple rapporté par le juge des enfants d'Albi

Dans tous les cas, le juge des enfants est placé devant l'alternative : laisser l'enfant dans son milieu familial ou l'en retirer. Le Code civil (art. 375-2) pose comme principe que « chaque fois qu'il est possible, le mineur doit être maintenu dans son milieu actuel ». Pour la Cour de cassation le juge ne doit recourir au placement que si « son intérêt l'exige impérativement ». En effet, le placement de l'enfant, s'il assure une protection immédiate, est souvent vécu par celui-ci comme un rejet ou une sanction. Il est cependant des cas où les relations parents-enfants n'ont aucune chance d'évoluer et où le placement de l'enfant s'impose. Le juge peut alors confier l'enfant à un établissement, à une famille d'accueil ou au service de l'aide sociale à l'enfance qui sera chargé de trouver une famille d'accueil.

Lorsqu'un mineur est retiré à sa famille, sa restitution devrait rester l'objectif. Or le retour de l'enfant au foyer

est trop souvent basé sur des motivations matérielles bien éloignées de son intérêt : sa présence est utile pour réclamer des allocations familiales ou pour permettre au couple de se stabiliser. Dans de telles hypothèses, la récurrence est fréquente : F., 6 ans, est le souffre-douleur de son père. En 1975 le juge des enfants de Pontoise ordonne le retrait de l'enfant de sa famille. L'année suivante le père est immobilisé à la suite d'un accident de travail ; abattu moralement, il réclame le retour de F. Le juge ordonne la mainlevée du placement. Deux mois plus tard les gendarmes sont obligés d'intervenir : le père frappait violemment F. avec sa béquille (11).

11. *Le drame des enfants martyrs*, op. cit., p. 242.

Si le retour de l'enfant ne doit pas intervenir à n'importe quel moment, il est important également que le placement ne dure pas des années. Les contacts avec les père et mère vont se raréfier, l'enfant sera délaissé, le retour au foyer sera alors très problématique. Qui plus est, cet enfant, même bien intégré dans sa famille de substitution, ne pourrait pas être adopté par celle-ci. Il faudrait que les tribunaux de grande instance prononcent la déchéance de l'autorité parentale. Devant la brutalité de la mesure, ils hésitent à le faire (12).

12. La déchéance de l'autorité parentale est une mesure de protection pouvant être prononcée par une juridiction civile, notamment lorsque les parents d'un enfant placé se sont « volontairement abstenus » pendant deux ans d'exercer leur droit de visite et de correspondance. Il est vrai que les parents se manifestent épisodiquement, rendant toute décision de déchéance impossible. La déchéance de l'autorité parentale peut également être prononcée par une juridiction pénale à l'occasion de la condamnation des parents pour leurs actes.

L'article 375 du Code civil précise bien que le placement ne peut excéder deux ans, mais celui-ci peut être renouvelé par le juge.

Il existe une autre réponse aux problèmes des sévices, privations et abus sexuels : la répression des auteurs. Mais la poursuite pénale est-elle conciliable avec la protection de la victime ? La condamnation des parents, certes nécessaire au regard de la morale, ne met pas à l'abri de la récurrence, l'enfant pouvant être tenu comme responsable de la sanction.

Les tribunaux ont alors recours au sursis à l'exécution ou à la mise à l'épreuve pendant trois à cinq ans. Le condamné est placé sous le contrôle des services du juge à l'exécution de la peine qui suspend l'exécution de celle-ci si l'intéressé se soumet à certaines conditions.

La répression, à elle seule, n'assure pas la protection de l'enfant ; elle ne serait opportune que lorsque l'on ne veut pas maintenir le lien familial, par exemple quand la sanction pénale s'accompagne d'une déchéance de l'autorité parentale (art. 378 du Code civil). Or les tribunaux, nous

l'avons dit, hésitent à recourir à cette mesure (13). La répression des parents ne permettra pas de résoudre le problème des mauvais traitements à enfants. S'il existe une solution, elle passe plutôt par la prévention.

La législation a mis en place cette action préventive ; elle constitue aujourd'hui une mission essentielle des travailleurs sociaux de l'aide sociale à l'enfance. Les facteurs de risque (tenant aux mauvaises conditions de vie, à la personnalité des auteurs, à la situation familiale) doivent être connus, les situations familiales critiques doivent être repérées suffisamment tôt, de façon à apporter à ces familles un « soutien matériel, éducatif et psychologique », et de façon à faciliter leur « insertion sociale » (art. 40, loi du 6 janvier 1986). Ainsi les assistantes sociales ne devraient pas hésiter à faire des visites systématiques dans les foyers où une naissance est signalée.

En ce sens, une disposition intéressante devrait être généralisée : elle concerne l'intervention de sages-femmes prévue par un décret du 5 mai 1975 dans le cadre de la Protection maternelle et infantile (PMI). Celles-ci assurent, en liaison avec le service social, des visites à domicile des femmes enceintes. Ceci paraît utile à double titre. D'une part, les visites se situent avant la naissance de l'enfant ; or les études faites montrent que, dans de nombreux cas de mauvais traitements, la grossesse s'est déroulée de façon anormale. D'autre part, ces visites sont généralement bien acceptées, car elles sont envisagées comme une source de conseils sur le plan médical. Malheureusement, trop peu de services de PMI utilisent le concours de sages-femmes.

Mais la prévention ne peut se faire sans le secours des associations. En ce domaine, certaines expériences méritent d'être citées. Par exemple, à la maternité du Centre hospitalier universitaire de Poitiers, depuis quatre ans, deux psychologues cliniciennes assurent des entretiens systématiques avec les mères. Le but est une détection précoce d'une population à risques. Au cas où une mesure préventive s'impose, les psychologues se mettent en contact avec le service de PMI, le médecin traitant ou une assistante sociale de secteur.

Une circulaire ministérielle recommande d'ailleurs que soit utilisé le séjour en maternité pour observer la relation mère enfant et détecter, s'il y a lieu, les premiers signes de difficultés, « intolérance aux cris de l'enfant, état dépressif absence de visites témoignant d'un isolement réel » (14).

13 En 1980 454 déchéances d'autorité parentale ont été prononcées par les juridictions civiles 6 par les juridictions pénales (Annuaire statistique du Ministère de la Justice — 1986)

14 Circulaire du 9 juillet 1985 — Ministère des Affaires sociales et de la Solidarité nationale

L'on doit également à l'initiative d'associations la création de lieux d'accueil et d'écoute où des infirmières, des psychologues, des médecins, des éducateurs assurent des permanences pour les parents qui veulent bien confier leurs difficultés de relation avec leurs enfants. Des services téléphoniques se sont également multipliés, permettant une écoute, une aide psychologique. Mettre l'accent sur la prévention, cela signifie également créer des expériences intéressantes et, en ce domaine, le mouvement associatif constitue une aide précieuse.

Notre étude conduit à formuler deux remarques. La première concerne l'application des textes législatifs : alors que les dispositions paraissent suffisantes pour assurer la détection des mauvais traitements, la protection des victimes et la répression des auteurs, l'application qui en est faite ne l'est pas toujours dans l'intérêt de l'enfant. La deuxième remarque a trait à la prévention, qu'il convient de privilégier si l'on veut éviter le passage à l'acte et si l'on veut arriver à une diminution des cas de sévices, privations et abus sexuels.

Marcelle BONGRAIN

Sociologue, Toulouse

Vient de paraître

Louis Lochet

Vers une Église différente

Desclée de Brouwer

Louis LOCHET
**Vers une Église
différente**
*L'Église d'aujourd'hui
annonce déjà celle de
l'an 2000. 73 F*
Coll. DDB

Albert Longchamp

Petite vie de **I G N A C E** DE LOYOLA



Desclée de Brouwer

Albert LONGCHAMP
**Petite vie d'Ignace
de Loyola**
*L'histoire saisissante du
fondateur de la Compagnie
de Jésus. 38 F*
Coll. Petites vies

Desclée de Brouwer

L'expérience mathématique

Ivar Ekeland

1 André Schwarz Bart *Le dernier des justes* Seuil 1959 p 21 23

NOUS avons tous lu l'histoire de Rabbi Néhémias Lévy (1). Miraculeusement arraché à un pogrom, il fut élevé en paysan polonais, et ne découvrit sa véritable identité qu'à l'âge de vingt ans. Il passa alors le reste de sa vie à se construire une personnalité de talmudiste, digne de la lignée dont il était sorti. « Quand il ne comprenait pas le sens d'un mot hébreu, le fils des Justes broyait son crâne entre ses grosses mains de paysan, comme pour en arracher la gangue si épaisse des Polonais ». Et Schwarz-Bart conclut : « Quand l'Eternel prit enfin pitié de lui, Néhémias Lévy avait remplacé une à une toutes les pièces de son ancien cerveau ».

La formation d'un mathématicien passe par l'expérience de Néhémias Lévy. Il s'agit d'entrer dans un monde nouveau, que la vérité a choisi pour se manifester, alors que l'évidence du quotidien couvre une profonde insignifiance. Même ainsi, la vérité ne se livre pas. Elle joue avec ceux qui la cherchent, elle se cache sous l'apparente subtilité des concepts et, quand ils croient la tenir, elle ne leur abandonne que l'un de ses voiles, preuve tangible cependant que l'objet de leur quête n'est pas vain. Celui qui, une fois dans sa vie, est arrivé jusque-là, a eu sa récompense : il

a pénétré dans le sanctuaire de Tanit, il a dérobé le voile de la déesse, et le voici désormais invulnérable.

Mais cette joie est l'aboutissement d'une longue initiation, d'une refonte de l'intellect pour en faire un instrument de précision au service des mathématiques. Comme toute ascèse, celle-ci s'accompagne de l'émergence d'une vision intérieure, dont les objets paraissent finalement plus réels, et en tout cas plus intéressants, que ceux de l'expérience commune. On ne peut que renvoyer aux pages immortelles que Pascal a consacrées à la géométrie (2). « Cette véritable méthode, qui formerait les démonstrations dans la plus haute excellence, s'il était possible d'y arriver consisterait en deux choses principales : l'une, de n'employer aucun terme dont on n'eût auparavant expliqué le sens ; l'autre, de n'avancer jamais aucune proposition qu'on ne démontrât par des vérités déjà connues ». En mathématiques comme en philosophie, Pascal est le premier des modernes, et trois siècles après il n'y a pas une virgule à changer à sa déclaration. La réserve même qu'il émet, le « s'il était possible d'y arriver », a trouvé sa justification définitive dans les grands résultats d'indécidabilité, comme le théorème de Gödel (3), qui posent une frontière aux capacités inductives de l'esprit humain, et qui montrent que l'on ne peut pas réduire les mathématiques à la logique. Nous savons maintenant que l'on ne peut pas atteindre cette transparence parfaite dont parle Pascal, parce que les objets mathématiques fondamentaux, comme le nombre, se dérobent à l'axiomatisation.

2 « De l'esprit géométrique et de l'art de persuader » Opuscules, et « L'esprit de géométrie et l'esprit de finesse » *Pensées* in *Œuvres complètes* édition Chevalier Bibliothèque de la Pléiade p. 574 604 et 1091 92

3 Le théorème de Gödel affirme l'existence de propositions indécidables dans toute théorie contenant les nombres entiers en d'autres termes chaque fois que l'on proposera un système d'axiomes censé rendre compte des propriétés des entiers on pourra formuler une proposition concernant ceux-ci dont on ne pourra démontrer ni la vérité ni la fausseté

INTUITION ET RAISONNEMENT

Mais cette question des fondements est bien loin de l'expérience quotidienne de la plupart des mathématiciens. Les véritables mathématiques se situent en aval, et s'organisent suivant les critères définis par Pascal. Pour qu'un travail soit mathématique, il faut d'abord qu'il soit clair, c'est-à-dire que les objets étudiés soient définis sans ambiguïté, par référence à des objets déjà définis et connus de tous. Il faut ensuite qu'il soit correct, c'est-à-dire que le fil du raisonnement soit solide et continu d'un bout à l'autre.

Cette exigence permanente a pour première conséquence une grande facilité de communication. Un mathématicien professionnel sait qu'il peut toujours faire confiance au travail d'autrui, et qu'un résultat publié est directement uti-

lisible. Pour maintenir cette cohérence, les revues spécialisées font relire tous les articles par des spécialistes, qui restent inconnus de l'auteur. Une de leurs tâches est justement de vérifier que le travail présenté est conforme aux normes en vigueur. Plus le résultat est important, plus la vérification sera soignée : on peut être sûr que les concurrents malheureux éplucheront l'article et relèveront tous les points litigieux. Avant même ce contrôle *a posteriori*, la personnalité de l'auteur doit déjà constituer une garantie. La formation qu'il a reçue doit avoir fait de lui un autre homme, pour lequel le mode de pensée naturel est celui que décrit Pascal : il doit être incapable de raisonner faux.

Cela ne va pas sans une certaine frustration. Que l'on songe, par exemple, qu'un long raisonnement est comme une chaîne : il n'est pas plus solide que le plus faible de ses maillons. Or un bon article de mathématiques fait de vingt à soixante pages, écrites dans un langage symbolique d'une extraordinaire concision. Il suffit d'une erreur au mauvais endroit, et c'est tout l'article qui est faux. Il ne peut pas y avoir de démonstration partielle ou incomplète : il y a une démonstration ou il n'y en a pas. Or les démonstrations ne sont pas comme Athéna, qui sortit tout armée de la tête de Zeus. Elles se font par étapes, bien souvent indépendantes. Il est courant qu'après de longues recherches sur un problème non résolu, on ait une idée de ce que devrait être la démonstration, qu'on voie les différentes étapes nécessaires, pour la mener à bien, et qu'on soit capable de les effectuer toutes — sauf une. Si les choses restent en l'état, tout ce travail est inutile, et ne sera jamais publié. Il ressemble à un pont inachevé jeté en travers d'un détroit : tant qu'il lui manquera une seule arche, loin d'être une voie de communication, ce ne sera qu'un obstacle à la navigation.

Heureusement, les plus grands mathématiciens naissent avec une intuition qui précède le raisonnement, et les autres la développent au fur et à mesure de leur expérience. Ils sentent une vie interne des objets mathématiques et leur recherche n'est qu'une inlassable méditation sur ceux-ci. Vues de l'extérieur, les mathématiques sont un alignement de signes et un enchaînement de syllogismes. Vécues de l'intérieur, c'est le combat de la volonté créatrice contre l'inertie de la matière. Le chercheur manipule sans cesse

les mêmes objets, il les retourne dans tous les sens, les place sous un éclairage nouveau, essaie des rapprochements, pour comprendre le lien qui les unit et les révéler comme des aspects différents d'une même réalité mathématique qui se dérobe, mais dont l'absence est ressentie presque douloureusement. L'angoisse du chercheur est parente de celle de Bartlebooth, l'amateur de puzzles, si bien décrite par Perec (4) : après de longues journées perdues sur de fausses pistes, les artifices de l'artisan du puzzle se dénouent brusquement, et la vérité apparaît dans son unité libératrice. La plupart des pièces se placent alors d'elles-mêmes, et le reste n'est plus qu'une question de technique. Le puzzle achevé est mort ; on peut en admirer la composition et en analyser le découpage, seul celui qui l'a fait l'a vraiment compris.

4. *La vie mode d'emploi*
ch XLIV et LXX Hachette,
1978

UNE VISION SYNTHÉTIQUE

Une autre analogie dont on peut se servir est celle du jeu d'échecs. La chance en est exclue, et si l'on élimine des facteurs humains comme la fatigue, le stress ou le Zeitnot, on peut le réduire à un pur conflit d'intelligences. Le débutant, comme l'ordinateur, procède en comparant les diverses possibilités qui s'offrent à lui : il pousse leurs conséquences logiques aussi loin que ses facultés d'analyse le permettent, un, deux ou trois coups plus loin, quelquefois davantage, et il choisit le meilleur. Le maître, lui, procède autrement. Il a une vision globale de la situation, il choisit une stratégie et il développe une tactique en conséquence. L'échiquier n'est pas pour lui cette masse amorphe de possibilités à explorer individuellement. C'est un champ clos de tensions, de résonances entre les points forts et les points faibles des deux positions, et c'est à lui d'en faire une harmonie, de créer un thème qui s'imposera à la partie et dont le développement apparaîtra *a posteriori* comme inéluctable, si bien que l'adversaire paraîtra avoir coopéré à sa propre défaite. Il va sans dire qu'à ce stade ce n'est plus le raisonnement analytique qui joue, mais une vision synthétique, et que les critères d'efficacité immédiate s'évanouissent dans une exigence esthétique.

Il en est de même en mathématiques. Les professionnels n'alignent pas les syllogismes, ils savent d'emblée où le raisonnement va les mener. Ils voient par où attaquer un problème et à quel endroit se présenteront les difficultés. Quand ils doivent lire un article, ils vont directement aux

points névralgiques ; ils savent que c'est là qu'il y a quelque chose à apprendre et que, s'il y a une erreur, c'est là qu'on la trouvera. Cette intuition est, bien sûr, comme pour les médecins, le fruit de l'expérience. Mais elle est aussi en partie innée, et de fait les mathématiciens brillants se distinguent très tôt. La distinction internationale la plus prestigieuse, la médaille Fields, n'est décernée qu'à des sujets de moins de quarante ans, et tel professeur au Collège de France a obtenu son poste à l'âge de trente ans. A ce stade, l'activité mathématique ne consiste plus à raisonner, mais à voir.

Pascal est un des exemples les plus célèbres de cette précocité. Voici ce qu'il dit de l'esprit de géométrie : « Les principes sont palpables, mais éloignés de l'usage commun ; de sorte qu'on a peine à tourner la tête de ce côté-là, manque d'habitude ; mais pour peu qu'on l'y tourne, on voit les principes à plein ; et il faudrait avoir tout à fait l'esprit faux pour mal raisonner sur des principes si gros qu'il est presque impossible qu'ils échappent » (5). Ce n'est donc pas la rigueur du raisonnement qui départagera les mathématiciens, mais la qualité de la vision. Les critères ne sont pas du domaine de la logique, mais de l'esthétique. Une démonstration sera toujours correcte, mais sera-t-elle élégante ? Un résultat sera toujours vrai, mais sera-t-il beau ? Ce sont ces jugements qui séparent les écoles, car elles existent, en mathématiques comme ailleurs. On ne dira pas qu'un résultat est faux — s'il l'est, c'est que l'auteur est indigne d'attention. On dira qu'il n'est pas intéressant, soit parce qu'il surmonte peu de vraies difficultés, soit parce qu'il n'ouvre pas de perspectives nouvelles, soit, tout simplement, parce qu'il ne nous plaît pas. Le jugement peut être indiscutable — une réponse à un problème posé depuis longtemps, sur lequel nombre de personnes avaient travaillé sans succès, est certainement intéressante —, mais dans bien des cas, c'est une question de goût et, en mathématiques comme ailleurs, certains l'ont meilleur que d'autres.

Cette dimension des mathématiques les rapproche beaucoup de l'art, et en explique certains traits qui peuvent paraître singuliers. Les œuvres sont toujours signées : théorèmes et conjectures portent le nom de leur auteur. Elles sont aussi cotées, non pas financièrement, mais par le pres-

5. *Loc. cit.*

tige des revues où elles paraissent. Ce n'est pas sans une certaine satisfaction d'amour-propre que l'on voit son travail publié dans *Annals of Mathematics* ou dans *Acta Mathematica*, ou que l'on constate qu'un résultat qui avait été mal jugé voici dix ans, et qui n'avait pu paraître que dans une revue secondaire, est de plus en plus utilisé, et s'impose peu à peu comme une œuvre majeure. Un autre trait caractéristique est que les résultats difficiles ne le restent pas. C'est une expérience courante que de voir une première démonstration réussie en susciter d'autres presque immédiatement, si bien que, de simplification en simplification, le résultat se réduit à si peu de chose que l'on se demande comment il a pu faire problème pendant tant d'années. C'est qu'une fois que le bon point de vue a été trouvé, tout devient facile. Il arrive même que le besoin d'une démonstration s'efface totalement : je me souviens de ma surprise quand, lisant une analyse contemporaine des travaux de Poincaré, je lui vis attribuer avec éloge la paternité de résultats que je considère comme tellement simples qu'ils relèvent de l'évidence immédiate. C'est qu'en cent ans, les formes que seul un artiste hors du commun pouvait discerner sont devenues accessibles à tous, de même que la vision des impressionnistes s'est imposée à nous, et qu'elle nous paraît maintenant plus profondément naturelle que l'académisme de leurs contemporains.

MANQUE DE DIVULGATION

Malheureusement, les mathématiciens n'ont pas su communiquer cette vision à l'extérieur, et les bouleversements dont cette science a été le théâtre depuis cent cinquante ans sont restés inconnus du grand public. Que penserait-on d'une culture qui arrête la peinture à David et Goya, la littérature à Voltaire, la physique à Newton ? Pourtant, la culture mathématique que l'on retire des études secondaires ne dépasse pas, en général, le XVIII^e siècle. La géométrie plane remonte aux Grecs, l'algèbre élémentaire au Moyen Age, et la géométrie analytique à Descartes. Seule l'introduction — récente — des notions de limite et de continuité nous introduit dans le XIX^e siècle, puisqu'elles ont été formalisées par le baron Augustin Cauchy. Quant à la théorie des ensembles, il ne s'agit pas de mathématiques, mais de psittacisme, d'une tentative malheureuse pour faire apprendre aux enfants des mots dont le sens précis se dérobe à l'analyse des experts les plus chevronnés, et

dont le contenu opératoire ne se révèle qu'avec une longue pratique. Pour qui désire s'instruire, les ouvrages d'histoire des mathématiques foisonnent, et s'étendent largement sur Pythagore, Cardan, Descartes ; rares sont ceux qui dépassent d'Alembert, et s'ils consacrent quelques pages au XIX^e siècle, on peut être sûr que ce sera une portion congrue. A titre de comparaison, dans mon travail de recherche, le seul mathématicien du XIX^e siècle que j'utilise directement est Poincaré. Encore s'agit-il d'une exception, due à l'importance du personnage et à mon goût pour les problèmes classiques. Dans une bibliographie courante, accompagnant un article de recherche, la plupart des titres ont moins de cinq ans, et on n'en trouve pas qui aient plus de vingt ans.

La vulgarisation ou, pour reprendre une expression d'Olivier Clément, la divulgation, fait partie intégrante de toute science, et les mathématiciens sont fautifs d'avoir négligé cet aspect de la leur. Et pourtant, un grand exemple avait été donné, puisque Poincaré lui-même n'avait pas dédaigné de décrire son expérience mathématique dans des ouvrages qui sont restés célèbres. Mais cette tradition s'est perdue, en France tout au moins. Durant le long règne de Nicolas Bourbaki, à l'Université, le formalisme était poussé si loin qu'on aurait cru se déshonorer en dessinant une figure pendant un cours de géométrie. Aucune concession n'était faite à l'étudiant, et se révélait comme mathématicien celui qui était capable de retrouver la vision originelle derrière le formalisme. Il s'agissait en fait d'un enseignement ésotérique, en apparence destiné à tous, mais dont le sens caché ne se révélait qu'aux initiés. Que l'on compare deux ouvrages fondamentaux, le traité de mathématiques de Bourbaki et le cours de physique de Feynman, la morgue pédante de l'un et l'ingénuité bon enfant de l'autre, et l'on verra la différence entre un académisme frieux et une science ouverte.

Le résultat est que l'homme le plus inculte connaît aujourd'hui le nom de Einstein et a entendu parler de la théorie de la relativité, alors que rares sont ceux qui savent qui étaient Poincaré ou Neumann, et que seuls les spécialistes ont une idée de leurs travaux. La tendance serait plutôt de croire que les mathématiques sont un savoir figé depuis les Grecs, tout juste bon à déceler une certaine agi-

lité d'esprit, alors qu'il n'est pas de domaine de l'activité humaine où le savoir soit plus fréquemment remis en question, et où la créativité ait davantage de champ où s'exercer.

PROBLÈMES POUR ICARE

On ne peut pas se promener dans la rue, faire tourner une machine ou fonctionner la société sans rencontrer des problèmes mathématiques. Je me promène sur l'esplanade du Trocadéro, et je vois des vendeurs à la sauvette faire voler de curieux avions sans hélices aux ailes pivotantes. Pourquoi cela vole-t-il ? Les ailes en tournant sur elles-mêmes créent visiblement des turbulences qui ont un effet de sustentation. C'est facile d'écrire cela et d'avoir l'air savant, mais où sont les calculs qui justifient mes dires ? La vérité est qu'ils sont beaucoup trop complexes pour que l'on ose les entreprendre, et voilà un problème mathématique sans solution en vue. Je lève le nez et je vois passer les nuages. Quel temps annoncent-ils ? La réponse réside dans les équations qui régissent les mouvements de l'atmosphère. Ces équations sont connues avec toute la précision souhaitable, mais on ne sait pas en extraire l'information suffisante pour prédire avec quelque certitude le temps qu'il fera dans une semaine. Ici encore, un problème de nature mathématique reste sans réponse satisfaisante. Ces nuages mêmes, sont-ils dans le ciel ou dans mon imagination ? Certainement, la seule réalité physique est de la vapeur d'eau plus ou moins condensée. Comment mon cerveau s'y prend-il pour discerner si nettement des formes, blanc sur bleu, ou blanc sur gris ou même blanc sur blanc ? Aucun ordinateur n'est à l'heure actuelle capable d'en faire autant, c'est-à-dire de percevoir dans une image photographique ou télévisuelle des formes ou des contours. Pour enseigner ce talent à une machine, il faut lui formuler le problème en des termes qu'elle comprenne, c'est-à-dire en langage mathématique. Est-il besoin de dire que, là encore, on tombe sur des problèmes mathématiques dont la solution nous échappe ?

En mécanique et en physique, la liste serait longue des phénomènes que nous ne dominons pas pour des raisons mathématiques. Le drame est que bien souvent il y a urgence à les comprendre. Pour ne donner qu'un exemple, disons quelques mots du projet européen d'avion spatial HERMES (6). Lors de sa rentrée dans l'atmosphère, cet

6. L'analyse qui va suivre est extraite de la conférence de M. Perrier chef du département Aérodynamique Avions Marcel Dassault au colloque « Mathématiques à venir » organisé à l'École Polytechnique par la Société Mathématique de France et la Société de Mathématiques appliquées et industrielles. D'une manière générale les Actes du colloque publiés et diffusés par Gauthier Villars constituent une source inépuisable de renseignements pour quiconque s'intéresse aux mathématiques contemporaines et à leur place dans la société. Le colloque lui-même résulte d'une prise de conscience qui a été suscitée et inspirée par M. Esambert directeur de l'École Polytechnique.

avion rencontrera une gamme de températures et de pressions allant des gaz raréfiés (si raréfiés qu'il n'y a pas d'effet statistique, si bien qu'on est forcé de suivre les molécules une à une) aux écoulements peu visqueux (avec apparition de la turbulence). Cette gamme recouvre des régions dont nous n'avons aucune expérience directe, et il faudra donc suppléer à notre ignorance par des modèles théoriques et par le calcul. Qui plus est, on exigera que cet avion soit sûr : qui ne se souvient de l'accident de Challenger ? Mais la fiabilité à ce niveau exige que l'on ait une idée très précise des problèmes auxquels le système aura à faire face et, qui plus est, que les calculs soient poussés à un niveau de précision suffisant. Lors des premiers vols de la navette américaine ORBITER, celle-ci revenait au sol en ayant perdu quelques tuiles en cours de route. Ces tuiles en céramique servent d'écran thermique lors de la rentrée ; leur perte provoque la création d'une sorte de chalumeau à haute température qui détruit toute la structure sous-jacente. Par chance, il s'est trouvé à chaque fois qu'il n'y avait rien d'essentiel dans les équipements qui ont été détruits — en général des éléments d'aile — et la navette est revenue. Mais ces incidents sont dangereux. Ils prouvent que les Américains n'ont pas su pousser les simulations numériques assez loin pour déceler tous les points chauds qui peuvent se produire sur les ailes ou le fuselage au cours de la rentrée.

Or le programme HERMES est lancé, avec un calendrier précis et des engagements à tenir. Il s'agit donc d'un défi technologique qui ne pourra être relevé que grâce à un effort scientifique considérable. A titre d'exemple, pour la période de trois ans en cours, la première, on compte quarante groupes de recherche en mécanique des fluides et trente-sept groupes en mathématiques. Toutes ces recherches doivent aboutir à des codes numériques, c'est-à-dire d'immenses programmes informatiques (de 100 000 à 500 000 instructions FORTRAN) que l'on fait tourner pour remplacer l'expérience, soit parce qu'elle coûte trop cher (rupture du fuselage lors de la rentrée), soit parce qu'elle est hors de portée (chimie fondamentale et combustion en haute atmosphère). Dans cet effort sans précédent en Europe, les mathématiques interviennent à tous les niveaux : modélisation des écoulements, résistance des

matériaux, analyse théorique et numérique. Il sera nécessaire d'étudier les phénomènes aux différentes échelles, ainsi que la transition vers la thermodynamique. Enfin, la logique mathématique la plus pure revêt, elle aussi, une importance industrielle, dans la mesure où elle intervient dans la conception même des codes numériques (que l'on n'écrit plus à la main), ou comme aide à la décision dans le cadre de systèmes experts.

DES CHIFFRES ET DE L'ARGENT

On aurait tort aussi de limiter l'apport des mathématiques aux sciences exactes. Pour donner un autre exemple, il s'est produit depuis quinze ans une véritable révolution du système financier international. De nouveaux instruments financiers ont été créés aux Etats-Unis, dans le but de permettre une gestion sans risque dans un environnement de taux flottants, et se sont progressivement imposés aux autres pays, pour atteindre la France voici cinq ans, avec notamment la création du MATIF (7). Typique de ces nouveaux produits est l'option sur action. L'idée en est simple : je vends aujourd'hui le droit de m'acheter dans trois mois pour 95 F une action qui est cotée à 100 F aujourd'hui. Cela revient à parier que le cours va baisser au-dessous de 95 F, si bien que, le moment venu, mon acheteur pourra se fournir sur le marché à un prix inférieur, et préférera donc ne pas exercer son droit. L'acheteur, lui, tient mon pari. Ce sera, par exemple, le détenteur d'un gros paquet d'actions, qui se prémunira ainsi contre une baisse du cours. L'option sera pour lui un instrument de couverture.

Ce genre de produit se négocie par milliards de francs tous les jours, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, car Tokyo est ouvert quand New York et Londres sont fermés. Ce succès foudroyant a été rendu possible par le fait qu'en 1973, deux professeurs de finance, Black et Scholes, ont découvert un modèle mathématique qui permettait de déterminer le prix des options sans faire intervenir les opinions — nécessairement diverses — des opérateurs sur l'évolution future des cours de l'action sous-jacente. En d'autres termes, deux *traders*, dont l'un pense que le cours va monter et l'autre qu'il va baisser, coteront l'option au même prix ; le premier cherchera à la vendre et le second à l'acheter, mais ils seront d'accord sur le prix de la transaction. C'est cela qui rend possible le fonctionnement du marché des options. Les opérateurs ont des objectifs et des

7. Marché à Terme des Instruments financiers : on y achète et on y vend aujourd'hui des paquets d'obligations livrables dans le futur, ce qui est une façon de se prémunir contre les variations des taux d'intérêt

pronostics extrêmement divers, mais ils savent toujours à quel prix ils peuvent acheter et vendre leurs risques. Les spéculateurs chercheront à anticiper l'évolution des cours pour gagner de l'argent. Les trésoriers chercheront à se couvrir contre toute éventualité. C'est le rôle du marché financier de les mettre en présence, de permettre aux uns de vendre leurs risques et aux autres de les acheter.

Tout cela repose sur la formule de Black et Scholes. Le *Wall Street Journal* publie tous les jours les cours des options et des actions sous-jacentes. Si l'on connaît la formule de Black et Scholes et si l'on dispose d'un calculateur de poche, on peut reconstituer les premières à partir des seconds. Ce qu'il y a de merveilleux dans tout cela, c'est que la formule n'a absolument rien d'intuitif. On ne peut pas deviner le prix de l'option si l'on ne fait pas le calcul. Le calcul lui-même résulte, non pas d'un argument discursif, mais d'un modèle mathématique très sophistiqué, reposant sur les propriétés du mouvement brownien (8). L'immense majorité des opérateurs ne comprend pas le modèle ; ils n'en utilisent pas moins allègrement la formule de Black et Scholes, démontrant par là quotidiennement la pertinence du modèle mathématique sous-jacent. On peut évidemment se demander si le modèle réussit parce qu'il est vrai (c'est-à-dire que les cours suivent effectivement un mouvement brownien) ou parce que les opérateurs y croient. Le fait reste que c'est un autre exemple d'un travail mathématique qui a eu des conséquences incalculables.

*

Que dire en conclusion ? Les mathématiques sont un art, et leur utilité est démontrée. Mais il n'est pas sûr qu'elles survivent dans ce pays. Leur mort est inscrite dans les chiffres. Suivant les données rassemblées par D. Barsky et J.-L. Ovaert (9), sur les vingt-cinq mille enseignants de mathématiques en France (lycées et enseignement supérieur), la moitié partiront à la retraite entre les années 2000 et 2010. Pour simplement assurer le renouvellement, il faudrait commencer dès maintenant et maintenir pendant dix ans

8 Le mouvement brownien est l'exemple le plus célèbre de processus aléatoire. Il doit son nom au botaniste Robert Brown qui décrit en 1828 le mouvement erratique des particules en suspension dans un liquide. L'opinion se fit rapidement que ce mouvement était dû au choc des molécules du liquide contre la particule et en 1905 indépendamment l'un de l'autre. A. Einstein et M. von Smoluchowski en publièrent une théorie physique. A partir de 1920, N. Wiener en construisit une théorie mathématique qui reste aujourd'hui l'un des joyaux de la théorie des probabilités. Parmi ses précurseurs il faut ranger le mathématicien français Bachelier qui le premier à la fin du siècle dernier émit l'hypothèse que les cours de la Bourse étaient régis par un mouvement brownien.

9 Actes du colloque *Mathématiques à venir* p. 343-391 loc. cit.

un effort de recrutement sans précédent. En outre, ces carrières sont financièrement peu attrayantes, et il ne s'y attache plus le prestige qui faisait naguère accepter certains sacrifices. Le problème de la formation scientifique en France dans l'avenir est donc posé, et il n'est pas clair que l'Etat ait désormais les moyens de l'assumer (*).

Ivar EKELAND

Professeur à l'Université de Paris-Dauphine
Directeur du Centre de Recherches
de Mathématiques de la Décision

(*) Les intertitres sont de la rédaction d *Etudes*

l a e n n e c
médecine - santé - éthique

SÉPARATIONS

Le deuil et sa dynamique

Numéro spécial – 15 mars 1989

réflexion pluridisciplinaire - sociologue, médecin, psychologue
- sur une expérience humaine vécue par tous : *le deuil*.

Le numero : 40 F — 10 numéros : 320 F - CCP Paris 4538-59 F
Centre Laennec, 12, rue d'Assas — 75006 Paris - Tél. : 45 48 73 62

• Secrétariat ouvert de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

L'Evolution

Une théorie en crise

François Russo s.j.

LES PUBLICATIONS concernant l'évolution et les débats qu'elle a suscités ont fait l'objet d'une immense littérature, depuis Darwin jusqu'à nos jours. L'ouvrage récent *Evolution, une théorie en crise*, dû à Michael Denton (*), qui dirige actuellement le Centre de Recherche en Génétique humaine de Sydney en Australie, paraît cependant sans équivalent et il est accessible aux non-spécialistes. On en apprécie la clarté et la précision, qualités auxquelles on sera spécialement sensible en un domaine où, bien souvent, règnent tant d'idées vagues ou faussement claires, tant d'affirmations dépourvues de preuves et un mélange à souhait de science, de philosophie et de religion. Ce livre mérite aussi l'attention pour le grand nombre d'exemples et de citations des « grands » qui, depuis Darwin jusqu'à nos contemporains, ont traité de l'évolution, les uns favorables au darwinisme, les autres opposés, cas de l'auteur du livre qui nous est apparu cependant très soucieux d'objectivité.

Il convient tout d'abord de bien délimiter ce qui est aujourd'hui en crise dans la question de l'évolution. Il ne s'agit nullement de la reconnaissance de l'*apparition progressive* de types de vie

(*) Ouvrage paru en 1985 ; traduit de l'anglais Ed Londreys (31 rue de Bièvre 75005 Paris) 1988, 386 pages, 150 F.

de plus en plus *complexes*, mais de l'*explication scientifique* de cette progression. Toutefois, au temps de Darwin et jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le créationnisme, que l'on imputait abusivement à la foi chrétienne, a constitué, à côté des obstacles scientifiques dont nous allons parler, un sérieux handicap à la reconnaissance de cette progression. Il a eu notamment pour effet l'abandon par Darwin, non de sa croyance en Dieu, mais de sa foi chrétienne. Nous n'en dirons pas plus à ce sujet, bien que M. Denton y consacre des pages intéressantes et pertinentes. C'est essentiellement l'exégèse et l'histoire de l'explication scientifique de l'évolution que nous retiendrons dans ce livre.

Selon Darwin et ses successeurs partisans de son explication de l'évolution, le passage d'un type d'organisme à un autre plus perfectionné a dû être *graduel*. C'était là l'axiome de base de Darwin. Mais Darwin y joint une précision : ces modifications *graduelles* sont dues à une *sélection naturelle*, résultat d'une lutte pour la vie ne laissant survivre que *les plus aptes* parmi les très nombreux organismes offrant des traits nouveaux, qui procèdent de changements purement *aléatoires* ; avec l'avènement de la génétique, ces changements sont les *mutations* génétiques, mais cette précision n'affecte en rien l'essentiel de la théorie darwinienne. Et ce qui sera en débat, ce ne sont pas les changements mineurs — la micro-évolution, le plus souvent aisément explicable par des mutations aléatoires et une sélection naturelle — tels que le changement de la couleur de l'aile d'un papillon, ni même, mais déjà des difficultés apparaissent, des évolutions limitées telles que la fameuse série des équidés. Ce qui fait problème, c'est que l'explication scientifique de cette progression doit s'appliquer à la *totalité* du processus de l'évolution, de la « chaîne des êtres » — pour employer l'expression d'un thème bien antérieur à Darwin. La théorie darwinienne doit donc aussi rendre compte de la *macro-évolution*. Or Darwin lui-même n'était pas sûr qu'il en fût ainsi.

Si Darwin attachait tant d'importance à cette explication scientifique de l'évolution, ce n'est pas parce qu'elle ruinait le créationnisme — Darwin n'était pas antireligieux —, mais parce qu'elle apportait la *première explication scientifique* dans un domaine qui était jusque-là demeuré exclu de la science. Ce qui fait comprendre, du moins en large partie, le succès de *L'Origine des espèces* (1^{re} éd. 1859, 10^e et dernière éd. 1871). Les théories évolutionnistes antérieures, notamment celle de Lamarck, n'étaient aucunement scientifiques.

Mais, scientifique prudent, soucieux de tenir compte des faits, de se garder des vues hâtives, mal fondées, ce qui n'a pas été assez dit — un des mérites de M. Denton est d'y avoir insisté —,

Darwin était pleinement conscient des graves difficultés auxquelles se heurtait sa théorie. Il avait attendu plus de vingt ans avant de publier son grand ouvrage. Dès 1836, peu après son retour du fameux voyage du *Beagle*, les vues de base de sa théorie étaient nettement conçues. La crainte de troubler les croyances religieuses de ses contemporains n'explique qu'en faible part ce retard.

Darwin a dû surmonter, et peut-être pas entièrement, des doutes, des scrupules sur son explication de l'évolution. N'a-t-il pas écrit dans la sixième édition de *L'Origine des espèces* : « Si l'on arrivait à démontrer qu'il existe un organe complexe qui n'ait pu se former par une série de nombreuses modifications graduelles et légères, ma théorie ne pourrait certes plus se défendre » (cité par Denton, p. 220).

A la différence de plusieurs de ses contemporains, notamment T. H. Huxley, Spencer et nombre de ses successeurs, Darwin n'a pas fait de sa théorie un *dogme*. Mais il espérait que les progrès de la paléontologie et de la biologie en apporteraient les justifications qui lui manquaient. Or, et c'est là la thèse qui domine tout l'ouvrage de M. Denton et qui nous paraît bien fondée, c'est le contraire qui s'est produit.

Certes, la « récolte » de fossiles et d'organismes vivants s'est considérablement accrue depuis Darwin. L'on en attendait les formes intermédiaires, les « chaînons manquants », selon une expression des adversaires du darwinisme. Ce ne fut pas le cas. Les espèces, fossiles ou vivantes, découvertes après Darwin viennent rejoindre les catégories existantes. Elles ne comblent nullement ces « grands vides » que constatait Darwin, s'agissant surtout des variations aux niveaux les plus élevés de la hiérarchie de la vie organique.

Ainsi, les manuels évolutionnistes affirment que les reptiles ont évolué à partir des amphibiens. Or, pour ne retenir que cet exemple, l'œuf du reptile diffère fondamentalement de l'œuf de l'amphibien, alors qu'il fut l'innovation décisive qui a permis à la vie vertébrée de s'épanouir véritablement sur la terre ferme, la libérant de la nécessité du développement de l'embryon en milieu aqueux. Nous sommes donc en présence d'une des grandes divisions des vertébrés pour laquelle n'a encore jamais été fournie une explication détaillée en termes darwiniens (p. 225).

Paléontologiste éminent, G. G. Simpson, tenant très ferme de l'explication scientifique de l'évolution, n'a pas hésité cependant à souligner l'apparition abrupte de la plupart des nouveaux types.

En général, écrit-il, ils ne sont pas amenés par une séquence de précurseurs changeant presque imperceptiblement [séquence que Darwin envisageait comme la règle usuelle de l'évolution] et même, la plupart des espèces apparaissent sans ancêtres immédiats connus ; les séquences réellement longues, complètes, comptant de nombreuses espèces, sont exceptionnellement rares. Mais l'apparition d'un nouveau genre dans les gisements est généralement plus abrupte que l'apparition d'une nouvelle espèce [...] Le phénomène devient plus universel et plus intense à mesure que l'on remonte la hiérarchie des catégories (p. 171).

Même si l'on accepte que ces chaînons manquants existent, bien que nous ne les ayons pas trouvés, en dépit d'investigations aussi poussées, il reste à concevoir le *mécanisme* de ces variations. Ici, comme le note très heureusement M. Denton, il ne faut pas craindre de parler de *mécanismes*, car, de plus en plus, la vie nous apparaît comme un système de mécanismes physiques et chimiques, la question de la manière dont ils se sont « montés » restant cependant entière, ce qui pourrait bien être finalement *la* question. Aussi l'opposition vitalisme/mécanisme et son insertion dans l'opposition spiritualisme/matérialisme est-elle complètement dépassée.

La difficulté de concevoir ces changements s'est accrue à la mesure même des progrès de la biologie qui, de plus en plus, reconnaît l'extrême complexité de ces mécanismes et la *rigueur* de leur fonctionnement, point majeur que note aussi fort bien M. Denton. La biologie d'aujourd'hui souligne aussi toujours davantage la *co-adaptation* qui fait qu'un changement « ponctuel », dû à une mutation aléatoire favorable, suppose un réarrangement de l'organisme, ou de l'un de ses organes majeurs.

De plus, ainsi que le souligne Pierre Grassé, en qui Denton voit très justement un des grands zoologistes de notre temps, la preuve n'a jamais pu être apportée que les étapes ayant conduit à un organe achevé, capable de survivre, avaient comporté des états d'organisation eux-mêmes aptes à survivre, à l'emporter dans la lutte pour la vie.

S. J. Gould, lui aussi cependant partisan résolu de l'explication scientifique de l'évolution, déclare dans le même sens : « Peut-on inventer une séquence de formes intermédiaires raisonnables [...] c'est-à-dire d'organismes capables de fonctionner entre ancêtres et descendants pour les grandes transitions structurales ? Je pense, bien que cela ne reflète peut-être que mon manque d'imagination, que la réponse est non » (p. 236).

Aussi, compter sur le hasard pour assurer de tels changements se révèle de plus en plus impossible. La thèse de Monod : « Le hasard seul est à la source de toute nouveauté », heureusement

contredite en maints passages de son livre, est une thèse désespérée. On ne voit vraiment pas qui pourrait encore la soutenir. La naissance de l'ordre à partir du désordre, thème de Prigogine fort à la mode, ne vaut pas mieux.

Tant l'absence de formes intermédiaires que la difficulté de concevoir des transitions entre des catégories d'organismes, même parfois assez proches, entre espèces par exemple, ont conduit S. J. Gould à supposer l'existence de sauts importants (idée à laquelle Darwin était totalement opposé), suivis de longues périodes sans changement notable. L'évolution se présenterait comme faite d'à-coups entrecoupés de longues périodes statiques. Cette conception apporte, reconnaît M. Denton, une explication raisonnable des intervalles entre les espèces. Mais, ajoute-t-il, il est douteux qu'elle puisse rendre compte des intervalles, car les progrès de la géologie, qui ont permis de suivre des séquences d'organismes sur des périodes quasi continues, auraient dû conduire à trouver des formes de transition, ce qui n'a pas été le cas (p. 199-201). D'ailleurs, ces « saltations » ne sont-elles pas encore moins explicables par le hasard et la sélection naturelle que les changements graduels ?

Il convient d'évoquer aussi l'*homologie* entre organes (ainsi chez les vertébrés le squelette des membres antérieurs et postérieurs), car elle est restée depuis Darwin jusqu'à nos jours un des arguments essentiels en faveur de l'évolution darwinienne. Mais cet argument, qui d'ailleurs n'est qu'indirect, ne peut avoir de validité, nous dit M. Denton, que si l'embryologie et la génétique montrent que les structures homologues sont déterminées par des gènes homologues et suivent des modes de développement embryologiques homologues. Or, comme l'a notamment montré le grand biologiste Gavin de Beer, il n'en est pas ainsi (p. 150). On voit des structures homologues provenir de gènes et de processus de développement embryonnaires entièrement différents.

Un autre aspect du débat sur l'évolution est aussi longuement développé par M. Denton : la *biologie moléculaire*. La question est ici trop technique et trop délicate pour être correctement saisie par les non-spécialistes ; aussi, nous ne nous y attarderons pas. Il nous suffira de noter que l'on ne parvient pas non plus, selon M. Denton, à trouver des séquences darwiniennes, notamment au niveau des protéines des organismes vivants (p. 372). « Elles tendent plutôt à réaffirmer la vision traditionnelle d'un plan hiérarchique hautement ordonné, dont est absente toute preuve directe de l'évolution » (p. 286).

Encore plus chargée d'interrogations est la question de *l'origine de la vie*, certes maintes fois traitée, mais sur laquelle M. Denton a des pages excellentes et originales.

Faute d'arguments vraiment probants, ce qu'ils ont l'honnêteté de reconnaître, de grands spécialistes contemporains en sont réduits à ces critères dont nous laissons aux épistémologues le soin de déterminer la nature et le poids, mais que le simple bon sens suffit à rendre douteux : pour G. G. Simpson, « les faits ne prennent de sens que si l'évolution est vraie » ; pour C. Dobzhansky, « rien n'a de sens en biologie sauf à la lumière de l'évolution ». Plus radicalement, mais avec une simplicité qui nous laisse rêveur, tels éminents spécialistes actuels de l'évolution ont pour seule réponse aux doutes sur la validité du darwinisme, même mis au goût du jour (mais inchangé en son fond : hasard, sélection naturelle) : « La théorie de l'évolution est vraie parce qu'il n'y en a pas d'autres. » Alors, malheureux que nous sommes ! Combien était plus heureuse l'astronomie des XVI^e et XVII^e siècles qui pouvait opposer Copernic à Ptolémée !

Toutefois, il serait singulièrement malséant d'exploiter les difficultés signalées par M. Denton pour une quelconque revanche contre le « scientisme ». D'abord, si fondées que nous en paraissent les difficultés et si nets que soient les aveux de partisans éminents de la théorie de l'évolution, des spécialistes trouveront peut-être des réponses aux vues de M. Denton. De plus, la science n'a pas dit son dernier mot en la matière. Il reste qu'il est non seulement permis, mais souhaitable, de réfléchir sur la vie et son histoire, au-delà de la science stricte, à la condition toutefois de bien connaître et situer la science et ses acquisitions. Ce qu'a fort bien réalisé M. Denton.

François RUSSO s.j.

Stendhal

ou la Révolution-Opéra ⁽¹⁾

André David s.j.

1. D'après la *Vie de Henry Brulard*. Sauf indication contraire, les références sont prises dans l'édition de la Pléiade par V. Del Litto t. II : *Œuvres intimes*, Gallimard, 1982.

2. Cf p. 673, 548.

TOUT récit est évocatoire, au sens magique. Les scènes révolutionnaires de Stendhal le sont de façon particulière, dégageant, dans un lyrisme dont les exemples seraient à chercher du côté de Proust et de Mozart, l'être même des choses dans son être même à lui. Images d'une Révolution, plus centrale et plus essentielle que chez aucun théoricien politique, image d'un Moi plus souterrain qu'aucune recherche narcissique. C'est, en effet, à une sorte de réalisme qu'on atteint, délié de toute prétention à « l'objectivité » (2), un réalisme lyrique et ironique, un jeu d'images, une musique, une vérité — celle d'un opéra (3).

LA MORT DU ROI

3. Que les scènes de la Révolution soient à chercher dans les *Œuvres intimes* est déjà significatif. Elles sont certes reconnaissables dans leur transposition poétique (dans *Le Rouge et le Noir* et *La Chartreuse de Parme*) ; mais elles ne deviennent lisibles que par la référence aux images intimes.

4. P 632 33.

Voici comment Stendhal a pris part, à dix ans, à l'exécution de Louis XVI (4). A Grenoble, dans « la nuit serrée » d'une soirée de janvier, la voiture du courrier de Lyon ébranle les maisons autour de la place Grenette. Le Roi, déjà condamné, a-t-il été exécuté ? La scène se joue sur deux registres. Deux personnages : le père et l'enfant ; deux mondes : nuit du silence d'une part, agitation tumultueuse d'autre part. Et le tumulte est complètement intérieur à

celui des deux acteurs qui se tait tout à fait et se tient immobile.

Ce qu'on voit et ce qu'on entend : deux lampes sur deux tables. L'homme écrit, tournant le dos à l'enfant occupé à lire. Le bruit de la voiture, quelques mots du père, aparté : « Il faut que j'aie vu ce que ces monstres auront fait... » Le retour, après un temps court, de l'homme en redingote d'intérieur blanche, un soupir : « C'en est fait, ils l'ont assassiné. » Deux lampes dans la nuit, une apparition blanche, quelques mots et un soupir.

Mais l'essentiel de cette image est ce qu'on ne voit pas : « Je fermai les yeux pour pouvoir goûter en paix ce grand événement. » Et quel tumulte intérieur ! Le roulement de la voiture de poste « qui vient de Lyon et de Paris », c'est bien plus que l'événement matériel de l'exécution. L'événement est en marche, rien ne peut l'arrêter ; il est devenu courrier, parole, ébranlement, image dynamique et, pour ainsi dire, diffusible, comme un gaz, capable de s'allier à d'autres images.

Déjà l'événement devenu voiture rencontre chez l'enfant un monde secret : le livre qu'il lisait derrière le dos de son père était un roman interdit (*Manon Lescaut*), l'histoire d'une autre voiture dans la soirée d'une autre province, et ce n'est pas des Grioux seulement que le coche d'Amiens vient détourner. La nouvelle de l'événement rencontre le roman et l'image du Roi rencontre une autre image, peut-être fondamentale, en tout cas plusieurs fois rappelée et donnée dans *Le Rouge et le Noir* comme l'éveil de Julien à sa personnalité, l'image des « beaux dragons défilant sur cette même place Grenette » en route pour l'Italie. Le Roi, pour Henry Brulard, est l'homme qui, « par une lettre secrète, pouvait faire égorger un de ces beaux régiments ». Autour de cette image, l'exaltation des chants patriotiques, « devoir étroit de mourir pour la patrie », la tendresse (5), et son envers : la haine. « J'avouerai qu'il m'eût suffi de l'intérêt que prenaient au sort de Louis XVI M. le grand vicaire Rey et les autres prêtres, amis de la famille, pour me faire désirer sa mort [...] Je jugeais la cause entre ma famille et moi... »

5. P. 633. Cf. p. 552.

Alors, la nouvelle de l'exécution n'est plus une nouvelle, elle est une affaire personnelle. Dans le silence, derrière ses yeux fermés, Henry Brulard devient réellement « régicide ». L'événement, la mort de Louis sur la place de la Révolution, s'est élargi. Le jugement de Louis XVI est

devenu comme une catégorie universelle de l'existence : la « Révolution intérieure », comme Barrès a sa « Lorraine intérieure ». La transformation de l'événement en image, sa purification de tout élément matériel, la substitution d'un accessoire (le roulement de la poste) à l'essentiel (la guillotine de la place Louis XV), ont transformé le fait en émotion pure, l'ont rendu communicable, assimilable, universel et personnel à la fois. Par ce traitement sur fond de vide, de nuit et de silence, le fait singulier, matériel, devient comme une idée platonicienne : universelle mais sans rien perdre de sa singularité, sensible et concrète mais immortelle et capable d'agir à distance.

L'image fantomatique du père en redingote de molleton blanc fait penser à l'escalier de Combray comme aux veillées de Combourg. Pourtant, la puissance du nocturne de Grenoble ne révèle pas les terreurs d'une âme romantique ni le secret seulement d'un temps retrouvé — et retrouvé finalement dans la jubilation. C'est une jubilation aussi, mais furieuse et qui se libère d'abord en une vitupération assez basse et facile contre les *kings* et les bourgeois de 1835 « qui prennent l'étiollement de leur âme pour de la générosité » (6).

« Ce mépris sans bornes pour les êtres faibles », cette profession de foi provocante de « cruauté » ne sont en réalité que l'éclaboussure de l'image devenue force active. Elle a retrouvé trop vite la politique bourgeoise de la monarchie philipparde et les phobies de l'enfance provinciale. Fureur vulgaire, hypocrisie plate du fonctionnaire brimé. Il faudra *Le Rouge et le Noir* ou *La Chartreuse de Parme*, l'art et non plus la vie, pour que le nocturne d'une rupture sur la mort d'un Roi se donne carrière dans les images fondamentales, jubilantes, ensoleillées, et l'essentielle « hypocrisie » (7).

L'IMAGE, SUBSTANCE DU « MOI »

La Révolution de Stendhal est un événement intérieur et un événement d'écriture. Pas un événement littéraire, au sens vulgaire d'un reflet, d'un épiphénomène. C'est, dans un sens proustien, l'accession à une vérité, par un travail littéraire sur le souvenir et l'oubli. La « Révolution intérieure » de Stendhal s'accomplit en 1835 et après dans le travail d'évocation et d'écriture.

6. P 634 35

7 Cf *Le Rouge et le Noir* (Pléiade *Romans et Nouvelles* p. 239 et 248), où Julien se punit corporellement en s'attachant un bras pendant plusieurs jours pour avoir fait l'éloge de Napoléon pendant un diner de pretres. Le héros stendhalien, devant l'hypocrisie ordinaire de son entourage (les Valenod, les Rénal), doit préserver sa vérité personnelle en dominant toute sincérité (cf. p. 256) et construire en face de l'hypocrisie sociale sa propre vertu d'hypocrisie. On le voit : l'hypocrisie n'est pas, pour le héros stendhalien un moyen de réussite sociale mais l'abri ou sa vérité intérieure pourra se développer quitte à s'exprimer dans un code secret que devront déchiffrer des *happy few* à venir. Et ces *happy few* devront eux aussi s'abriter d'hypocrisie et user d'un code secret en vue d'autres initiés de l'avenir.

« En écrivant ma vie, en 1835, j'y fais bien des découvertes » (8). Ce n'est pas pour rien que le prologue à la *Vie de Henry Brulard* est daté et localisé. Rome 1835 : « Je vais avoir la cinquantaine » (9). On dirait du Chateaubriand, à première vue, mais non. La Rome dont il s'agit n'est pas l'environnement noble du Monsieur qui a été partout, qui a été de tout et dont l'individualité chétive se drape dans les plis de l'histoire universelle. La Rome de Henry Brulard est un champ de fouilles et, s'il cherche là son moi, ce n'est pas celui d'un faiseur de Rois, l'acteur public. A mesure même qu'il écrit et cherche à se souvenir :

8. P 657

9 P 529

... ce sont de grands morceaux de fresques sur un mur, qui depuis longtemps oubliées apparaissent tout à coup, et à côté de ces morceaux bien conservés sont comme je l'ai dit plusieurs fois, de grands espaces où l'on ne voit que la brique du mur. L'éparverage, le crépi sur lequel la fresque était peinte est tombé, et la fresque est à jamais perdue. A côté des morceaux de fresque conservée il n'y a pas de date ; il faut que j'aille à la chasse des dates actuellement en 1835. Heureusement, peu importe un anachronisme, une confusion d'une ou de deux années... (10).

10. P 657

Le moi de Chateaubriand est celui d'un acteur public qui a pris des notes ; celui de Stendhal est une singularité personnelle qui s'est oubliée elle-même. Lequel est le plus intérieur ? Lequel plus lyrique ? L'image de Chateaubriand est une splendeur d'ornement. L'image de Stendhal est une reconquête sur l'oubli et, à ce titre, elle devient l'affleurement infaillible d'un moi inconnu — inconnu même à l'intéressé, qui ne le trouve que pour le cacher ; on dirait un carbonaro (11). Et le lecteur qu'il espère en 1835 comme un véritable ami, un confident du coin du feu, sera un homme de 1880 ou de 1935, après que tous les préjugés idéologiques de son temps auront passé, quelqu'un qui pourra, libéré lui-même, communiquer et peut-être communier avec le moi secret que l'image — aujourd'hui 1835 — révèle au chercheur d'égotisme.

11. La manie des inscriptions cryptiques « J'vais avoir la 5 » écrit à l'intérieur de son pantalon pour commémorer la décision d'écrire sa vie et qui signifie « Je vais avoir la cinquantaine » (p 533)

Ici apparaît une autre parenté entre la Révolution et l'image : cachée derrière les yeux clos du jeune Henry Brulard, la Révolution, active par son image, libérait le garçon dans une rupture secrète avec son milieu, inaugurait une « hypocrisie » féconde. L'image littéraire donne forme et conscience à ce moi, incommunicable aujourd'hui à ses amis les plus intelligents. « Hypocrisie », appel d'outre-tombe, appel d'outre-histoire à une autre aristocratie que celle du Vicomte : les *happy few* de Stendhal.

12 P 583 Mais cette infaillibilité de l'image suppose une purification. L'oubli est une mort nécessaire. Il ne faut pas tricher. Attention aux reconstitutions de la fresque après coup par l'histoire de tout le monde : « Mais tout ceci est de l'histoire, à la vérité racontée par des témoins oculaires, mais que je n'ai pas vue. Je ne veux dire à l'avenir [...] que ce que j'ai vu » (12). En contrepartie, tous les « je le vois encore... » qui émaillent le livre. Attention, même aux récits très anciens :

13 P 578 *Je me figure l'événement, mais probablement ce n'est pas un souvenir direct, ce n'est que le souvenir de l'image que je me formai de la chose fort anciennement et à l'époque des premiers récits qu'on m'en fit (13). Les récits qu'on me fit [...] produisirent une image qui, depuis trente-six ans, a pris la place de la réalité. Voilà un danger de mensonge que j'ai aperçu depuis trois mois que je pense à ce véridique journal (14).*

14 P 941

« Mensonge », cela est bien curieux. Voilà donc des récits d'histoire qui ne se soucient pas plus de chronologie que d'« objectivité », un écrivain qui n'a aucun scrupule à se déclarer partial, qui proclame sa partialité, mais qui déclare menteur ce que tout le monde reconnaît comme véritable (le consensus des auteurs et des témoins est sans doute un des critères de la vérité historique). Et ce même auteur décrit les rencontres d'une image avec des images de roman, des impressions et des phobies ! Ce n'est pas seulement l'Histoire qui est conçue ici de façon étrange, c'est la Vérité. Elle n'est pas l'exactitude d'un rapport de police. Elle n'est pas non plus la transparence immédiate d'une conscience à elle-même comme la rêve Rousseau (15), ni la sincérité où, finalement, le même Rousseau, dans le même prologue, la réduit, ramenant l'image à n'être qu'un « ornement indifférent ». La vérité de Stendhal, par le ministère infaillible de l'image exhumée, c'est la révélation de relations secrètes, intérieures au fonctionnement d'un moi profond, le « cœur », l'« âme » qu'il faut « peindre bien juste » (16).

15 Prologue des *Confessions*

16 P 767 768 cf p 542 572 etc

LA RÉVOLUTION-OPÉRA

Image singulière et qui « donne à voir ». Exploration du moi secret. C'est bien de lyrisme qu'il s'agit. La Révolution de Stendhal ne s'inscrit ni dans un enseignement, ni

dans des *Mémoires*, elle est d'ordre poétique. Elle n'est pas non plus une épopée comme chez Hugo, ni élégiaque comme le lyrisme de la nature, de la mort ou de l'amour. Ce lyrisme de l'Ego est d'ordre théâtral, facilement ironique et comique. Spectacle et musique. Les deux événements révolutionnaires auxquels Henry Brulard a vraiment assisté, on les dirait décentrés pour apparaître comme spectacle et musique. Il vaudrait mieux dire que leur centre n'est pas celui qu'on attendrait, un centre d'événement public, mais celui où il faut attendre Stendhal, un centre d'émotion singulière.

Spectacle lyrique

« Je crois que M. l'abbé Chélan dînait à la maison lors de la *Journée des tuiles*. Ce jour-là, je vis couler le premier sang répandu par la Révolution française. C'était un malheureux ouvrier chapelier S, blessé à mort par un coup de baïonnette S' au bas du dos » (17).

Le spectacle ainsi annoncé s'accomplit par la longue contemplation du malheureux blessé : « ... soutenu par deux hommes sur les épaules desquels il avait les bras passés. Il était sans habit ; sa chemise et son pantalon de nankin ou blanc étaient remplis de sang, je le vois encore, la blessure d'où le sang sortait abondamment était au bas du dos, à peu près vis-à-vis le nombril ». Et, d'étage en étage, dans la maison d'en face, aux larges fenêtres de l'escalier, repasse « le spectacle d'horreur ». Au sixième étage était la chambre de l'ouvrier. « Et, en y arrivant, il mourut ». Spectacle, pas seulement dans cette vision prolongée de sang et d'horreur, bien capable d'ébranler la sensibilité d'un enfant de cinq ans ; ce spectacle — l'image où on le trouve — est une vraie action avec retournement de situation et mise en jeu de ressorts tragiques : la longue soirée d'un jour de juin, un dîner « plus gai que d'habitude », dans une famille encore heureuse (18), chez le premier médecin de Grenoble, dans une des plus belles maisons de la ville, avec un prêtre d'Ancien Régime, spirituel, ouvert aux idées. Un monde de conversation où tout devient léger : « Un M. de Clermont-Tonnerre [a voulu] dissiper un rassemblement » ; c'est tout de même plus joli que : « Le Gouverneur a dû réprimer une émeute ». Mais cette légèreté voltairienne fait mieux sentir l'horreur du sang et l'odieux des deux régiments tirant à balle et chargeant à la baïonnette. Et la « belle maison » ouvrant « sur les coteaux d'Eybens », elle aussi, est évocatrice d'un monde élégant,

17 Un croquis accompagne le récit véritable mise en scène (p 582)

18 Avant la catastrophe de la mort de sa mère

de nature humanisée, d'un siècle civilisé : ce palais du Gouverneur veut la bonne compagnie, pas le retranchement ni le pouvoir des siècles révolutionnaires ! Mais ce qu'on ne dit pas est d'autant plus senti : le contraste avec le peuple qui se défend en jetant les tuiles des toits et le calvaire de l'ouvrier chapelier jusqu'à sa chambre, au sixième étage « où il mourut », en y arrivant.

Deux mondes, une explosion entre eux ? Mais non, l'action n'est pas là. Le centre — décentré si l'on veut —, c'est l'émotion de l'enfant. Toute la scène culmine dans un spectacle, dans *le* spectacle : un enfant à la fenêtre, regardant le blessé qui monte aux fenêtres d'en face. L'enfant a cinq ans, il appartient encore au monde élégant de la conversation. Son grand-père pourra encore tout à l'heure faire un rapprochement ingénieux, érudit mais parfaitement insignifiant, entre cette émeute des tuiles, cette vieille femme qui « se révorte » (*sic*) et la mort de Pyrrhus (19). Mais l'enfant, lui, sera resté sur l'image sanglante qu'on ne peut pas exorciser par des histoires de versions latines : le sang. On essaie de l'écarter, on le gronde, mais il n'est plus spectateur seulement, il est lui-même dans l'image, il est acteur et parle avec le langage de son âge, comme la vieille, celui de sa classe : « ... la blessure d'où le sang sortait abondamment [...] au bas du dos, à peu près vis-à-vis le nombril ». « Vis-à-vis le nombril » !

19 P. 583

Stendhal s'est toujours vu, assez spontanément, comme un auteur de théâtre, un Molière, mais un Molière incapable de représenter Chrysale, l'épaisseur bourgeoise à laquelle il répugnait trop. L'image chez lui ne peut être la représentation réaliste du monde devant un observateur impassible. Lui est toujours dans la scène qu'il représente. Il est dans l'image et la scène est en lui. Tout est « lyrique » : dans la journée des tuiles, il est le spectateur dans le spectacle, parfaite image de lui-même et d'un monde, parfaitement sensible aux deux mondes, fasciné.

Et, comme on a trouvé la « Révolution intérieure » au cœur d'une certaine pratique littéraire de l'image oubliée et retrouvée, à nouveau cachée pour être retrouvée, l'image se trouvant mystère de mort et de communication par delà la mort des individus et des civilisations, de même, l'image comme théâtre lyrique fait apparaître la « Révolution intérieure » de Stendhal comme le lieu poétique, au sens le plus

fort, où la distinction *sujet-objet* s'efface dans la construction laborieuse d'un objet d'art, vérité supérieure donnée à sentir et à voir en vue d'une nouvelle synthèse, celle du lecteur avec la scène où il doit, à son tour, devenir participant.

Ces mises en scène — celle de la mort du Roi, celle, plus ironique, du *billet Gardon* (20) où Stendhal se voit lui-même dans la scène et découvre dans l'image exhumée non l'événement, mais son moi dans l'événement — obligent à chercher plus loin ce qu'il appelle son « âme » ou son « cœur ». Ici la Révolution française se révèle comme ce qui l'a définitivement séparé de sa famille bourgeoise. Molière sans Chrysale devient Stendhal des beaux dragons. Si l'on veut, en termes plus techniques, la Révolution française est le centre d'une métonymie qui fait que précisément un mot sur les « coteaux d'Eybens », ou la montagne d'Echirolles, ou les beaux dragons, fait surgir ensemble toute l'énergie d'un moi en construction — pas la contemplation paresseusement active d'un Combray en vacances, mais la passion f évreuse d'un moi qui n'a pas un instant à perdre pour échapper à l'effroyable malheur de vivre en paix avec son voisinage (21). L'image exhumée est infaillible, la métonymie est le remuement du moi sous les images, la Révolution française est l'ouverture à la musique.

Musique

Il arrive que le rapport de cette image au moi soit tiré de façon trop immédiate et logique — cela donne la diatribe contre les *kings* après le nocturne poétique de janvier 93. Il y a même, presque toujours après un moment poétique, une dissertation assez mesquine d'adolescent raisonneur sur un sujet de commune querelle partisane. Mais qui sait lire rejoint vite l'essentiel : la musique. Car le moi est musique, celui de Stendhal en tout cas : l'image révolutionnaire en lui, devient musique. « Je travaillais sur une petite table au point P, près de la seconde fenêtre du grand salon à l'italienne ; je traduisais avec plaisir Virgile ou *Les Métamorphoses* d'Ovide, quand un sombre murmure d'un peuple immense, rassemblé sur la place Grenette, m'apprit qu'on venait de guillotiner deux prêtres » (22).

« Sombre murmure d'un peuple immense », écho profond, virgilien, répercuté jusque dans le visuel, dans la lumière du « grand salon à l'italienne », connotation d'opéra « à l'italienne », rappel du mythe familial des Gagnon,

20 Cf p 647 : un des moments clés de l'émancipation du jeune Henry Brulard. Pendant que son père était en prison comme « suspect notoire » il fait parvenir à sa famille un billet signé Gardon (le prêtre détroqué qui entraîna les enfants de Grenoble à une sorte de préparation militaire) requérant le citoyen Gagnon (son grand père) d'envoyer son petit fils aux réunions des bataillons de l'Espérance. Le faux est découvert et H B passe en jugement devant le conseil de famille mise en scène à la fois d'une psychologie enfantine d'une imagination nourrie de mythologie révolutionnaire d'une savante intimidation des adultes par l'enfant Victoire défaite enfin de l'enfant qui a fait reculer les adultes mais sans le panache qu'il escomptait de son éloquence et par la facile supériorité du morveux fils de famille sur « le petit Tourte » commis aux écritures qui a fait découvrir le faux et sur qui se dévie l'éloquence Victoire ironiquement soulignée et qui laisse un souvenir amer sur un acte jugé « bon » en 1835

21 Cf p 668 « En me grondant [reprenant] avec cette raison et cette justice on eut tout fait de moi. Je fremis en y pensant si Séraphie eut eu la politesse et l'esprit de son frère elle eut pu faire de moi un jésuite »

22 Je choisis ici la variante de Martineau (Pléiade t I p 188) Il est évident par tout le contexte qu'il s'agit de prêtres et que les deux généraux de brigade (dans le récit du t II p 691) sont un travestissement suggéré par la discussion avec le confesseur.

au pays des orangers ; longue attente rythmée, achèvement sur le murmure modulé de l'anglais *pleasure*, l'événement devenu rumeur, amplifié par « le peuple immense » mais vidé de son horreur, frôle toutes les formes de sensibilité. Mort exquise !

23 Ed Martineau Pleiade
p 192

Et la conclusion de tout le passage (23), après l'habituel affrontement avec la famille, c'est (bizarrement ?) l'évocation de « la belle littérature », dernier point de communication avec le grand-père, et un tableau de bonheur où s'associent des choses apparemment disparates : le bien-être physique, la nature rousseauiste, la grande littérature et la Révolution.

24 Toujours le croquis !

Tous les après-midi d'hiver se passaient les jambes au soleil dans la chambre de ma tante Elisabeth qui donnait sur la Grenette au point A. Par-dessus l'église de Saint-Louis, ou à côté pour mieux dire, on voyait le trapèze T (24) de la montagne de Villars-de-Lans.

Là étant, mon imagination, dirigée par l'Arioste de M. de Tressan, ne voyait, rêvait qu'un pré au milieu de hautes montagnes. Mon griffonnage d'alors ressemblait beaucoup à l'écriture ci-jointe de mon illustre compatriote. Mon grand-père avait coutume de dire en prenant son excellentissime café sur les deux heures de l'après-midi, les jambes au soleil : « Dès le 15 février, dans ce climat, il fait bien au soleil ».

25 P 936

26 P 951, 890

La voilà, l'âme de Henry Brulard : 1/ une quasi-identification (par l'écriture, soulignée d'un extrait, « ci-joint ») avec Barnave, le voisin de campagne, Conventionnel, haï de la famille ; 2/ un rêve littéraire mêlé de Rousseau et d'épopée romanesque ; 3/ les paysages du Dauphiné. Tout cela dans l'évocation musicale de la Terreur. Tous les ingrédients du moi de Stendhal sont réunis ici. On les retrouvera dans l'extase des clochers de Rolle, à quoi il a déjà fait allusion (25), et dans la découverte qu'il fait de lui-même à Ivrea : « J'ai cherché à noter les sons de mon âme » (26). C'est ici le centre de tout. Le centre de tout le travail d'écriture, comme aussi celui de l'exhumation des images oubliées.

27 Cf p 676 : un paysan sage une femme p 542 le pauvre Lambert St Jean Don Juan ; p 764 le jeu d'un acteur/un tableau un morceau de musique

28 P 658

Outre les « Correspondances » baudelairiennes des différents arts et des différentes sensations (27) — chose assez commune —, Stendhal atteint ici une sorte d'absolu, « le sacré » (28) : le bruit du torrent le Guiers « devint un son sacré pour moi, et qui sur-le-champ me transportait dans le ciel [...] bonheur parfait goûté avec délices et sans satiété

par une âme sensible jusqu'à l'anéantissement et la folie ». Il faudrait souligner tous les mots, presque théologiques, en tout cas mystiques : *bonheur parfait, sans satiété, jusqu'à l'anéantissement, souvenir céleste* (29).

29. P 659

Et ce travail — de mémoire et d'écriture — construit « un type » « sacré », une sorte d'idée platonicienne de référence à la fois réelle et romanesque qui convoque toute la personnalité : « La forêt de Berland et les précipices en forme de falaise qui la bordent du côté de la route de Saint-Laurent-du-Pont devinrent pour moi un type cher et sacré. C'est là que j'ai placé tous les enchantements d'Ismène dans la *Jérusalem délivrée* » (30).

30 P 667

La recherche du moi-inconnu dans la fresque délabrée posait un singulier critère : « Ai-je été heureux ? » Et la réponse : en montant au Saint-Bernard derrière l'armée d'Italie, au coucher du soleil, devant l'église de Rolle, au-dessus du Léman, dans une volée de cloches :

Là ce me semble, a été mon approche la plus voisine du bonheur parfait Pour un tel moment, il vaut la peine d'avoir vécu [...] le cœur me bat encore en écrivant ceci trente-six ans après. Je quitte mon papier j'erre dans ma chambre et je reviens à écrire. J'aime mieux manquer quelque trait vrai que de tomber dans l'exécrable défaut de faire de la déclamation comme c'est l'usage (31).

31. P 936

C'est sur ce bonheur « qui surpasse trop le disant » (32) que le livre s'arrête — impuissant, dans une faillite heureuse. « La musique qui accompagnait mes idées [...] leur donnait une physionomie sublime » (33). On pourrait prendre cela pour une définition de l'opéra. Plus précisément, c'est sur l'opéra — le *Matrimonio segreto* de Cimarosa, entendu à Ivrea — et sur le rappel insistant du *Don Juan* de Mozart que s'achève cette recherche sur son enfance. Les images nocturnes et mortuaires de Grenoble éclatent en lumière ; la Révolution culmine dans la campagne d'Italie ; la mort partout affrontée et vaincue dans le romanesque léger. La Révolution a donné un nouveau statut aux thèmes lyriques de la nature et de la mort, elle a donné au théâtre de Stendhal un ton poétique nouveau. Taine a pu déduire Julien Sorel de l'idée d'ambition. Il est plus juste de voir en lui l'accomplissement en Bonaparte de l'éclatement révolutionnaire. Il serait mieux encore de chercher le mystère de Mozart et du *Don Giovanni* dans cet éclatement musical de l'individu libéré et comme chantant, dans

32. P 958

33 P 951

la mort même, le paradoxe du bonheur dans la défaite sous la statue de pierre. « Le même côté de mon cœur est ému par certains accompagnements de Mozart dans *Don Juan* » (34).

34 P 676 A propos de la mort du « pauvre Lambert » dans un paroxysme de douleur qui lui revenait en contemplant une image de St Jean au calvaire.

*

La Révolution, née d'images, image elle-même, apparaît, dans sa nature même d'image, comme l'événement fondateur, non tant d'une société politique, économique, nationale, que d'un moi, singulier dans son histoire, singulier dans ses associations d'idées. Et c'est peut-être là qu'il faut voir l'essentiel : le caractère métonymique de l'image révolutionnaire chez Stendhal. Parce qu'elle est fluide, capable de s'associer avec d'autres images par contiguïté, pour ainsi dire, de les appeler l'une l'autre (au lieu que la métaphore associe des qualités abstraites), l'image révolutionnaire du moi stendhalien peut être à la fois si riche et si représentative.

Image de rupture individualiste au lieu que la Révolution par métaphore de Michelet est d'un nationalisme unanimiste. Image romanesque de sang, de jeunesse, de nature apte à représenter, à travers l'expédition d'Italie, toute une élégance, non pas héroïque mais dédaigneuse, dédaigneuse du pouvoir autant que de la mort, amoureuse de la mise en scène et des excès légendaires de Mathilde ou Boniface de La Mole, de Fabrice et de Julien.

Révolution imaginaire ? Bien sûr, l'événement a eu lieu, mais tout événement procède de l'imaginaire autant que de l'économique ou du politique. Et il s'inscrit dans l'imaginaire pour une indéfinie et imprévisible fécondité. Stendhal n'est pas un imagier comme les autres, Chateaubriand, Hugo, Michelet. Il est, beaucoup plus qu'eux, au service déclaré de l'image, refusant même de se référer à la matérialité du fait. Il est, beaucoup plus qu'eux, mêlé et intégré aux images, contemporain de l'événement sans jamais être acteur, même pas témoin mais lieu, pour ainsi dire, lieu pur, de leur parcours, de leurs jeux dynamiques. Ebranlé, soutenu, rendu actif, conscient de lui-même par les images, il est né lui-même non de la Révolution, mais d'une image de la Révolution.

Michelet, quatre-vingts ans après l'événement, entreprend une commémoration, acte quasi sacerdotal de réanimat on d'une mémoire collective en vue d'« accomplir ce qui manque encore », dans l'ordre religieux et social, à l'œuvre des révolutionnaires de 89. Acte destiné autant à éviter les interprétations hérétiques-socialistes de l'image, qu'à donner une nouvelle force à l'image unanimiste où il définit l'authentique Révolution populaire. Définition magistérielle et célébration sacramentelle — avec pèlerinages, prédications et dévotes oraisons.

Stendhal, lui, croyant refaire, à cinquante ans, les *Confessions* de Rousseau, trouve les images de ses dix ans et invente une méthode indirecte de se connaître. Rousseau croyait se connaître intuitivement comme par transparence, et n'alléguait les événements passés que pour se justifier par une sincérité-vérité devant le jugement de Dieu et des Hommes. Stendhal, lui, se voit dans l'image retrouvée, se reconnaît dans d'autres images analogues au signe du plaisir et découvre la loi de son être. *Souvenirs d'égoïsme*. En lui, Rousseau devient un peu Marcel Proust.

Finalement, à côté des images métaphoriques des Hiérarques et des Professeurs, avec leurs prétentions universelles à l'éducation des peuples, l'image de Stendhal, apparemment décentrée comme Fabrice à Waterloo, révèle, dans des associations métonymiques, une certaine Révolution française : représentation composite où le consul quinquagénaire de Louis-Philippe trouve en lui-même et fournit au monde ce qu'on pourrait peut-être ressentir comme la figure de la jeunesse elle-même. Ce sont ces figures-là que l'Histoire fait apparaître quand elle rencontre des poètes.

André DAVID s.j.

Choix de films

Domani, Domani de Daniele Luchetti

Voici le premier film d'un jeune réalisateur de 29 ans ! C'est une pure merveille (*).

Tout est parti d'un paysage : la Maremma, zone de marécages à l'ouest de la Toscane, sur la mer Ligurienne. A ce décor s'est surajouté un climat intérieur, semblable à la bouffée de joie qui précède le commencement d'un beau récit, le déploiement libérateur de l'imaginaire, qui n'a rien à voir avec une construction logique. On sent dès l'abord que tout sera vif, enlevé, d'autant plus que sans cesse on frôle ici des choses graves. Au-delà du thème picaresque (rencontres et aventures), c'est en effet, l'existence qui fuit, le petit homme qui court, poursuivant, poursuivi, la mort sur les talons.

L'action commence en 1848, année symbolique, car elle inaugure le début des guerres d'indépendance et de l'unification de l'Italie. Mais le numéro 48 évoque encore en italien l'idée de désordre, de pagaille. Mettre sa chambre en 48, c'est la mettre à sac. Heureux désordre, par quoi se préparent, après qu'un monde mort a été dévasté, toutes les renaissances, et qui mêle dans le film les époques les plus diverses. Les perruques du début sont empruntées au XVII^e siècle, les brigands sont vaguement intemporels, les touristes anglais appartiennent au XVIII^e siècle, de même que le marquis Lucifero et l'abbé Flambart. Et le phalanstère, bien sûr, est fouriériste ! La Révolution de Mazzini, au terme, signifie l'Aventure pour nos deux héros, comme tout ce qui leur est arrivé. Elle n'a aucune connotation idéologique. « Mazzini, qui c'est ? » La fin débouche sur une autre histoire, affirme l'auteur. « Mon film rend hommage à la curiosité. »

* Son film a été produit par le remarquable cinéaste Nanni Moretti, auteur de *La Messe est finie* (cf. *Etudes* mars 1987 p. 359-361) il y joue un petit rôle : celui d'un charbonnier anarchiste des Abruzzes. Le film original s'intitule *Domani accadrà* qui signifie « Ce sera pour demain » et qu'on eût pu traduire lestement par *C'est pour demain*. Le titre (français !) *Domani, Domani* est d'une confondante bêtise. Cela veut faire chic et ne signifie rien.

Le film commence par un *hold up* manqué de Lupo et Edo, pauvres *guardians* à la manqué. Leur visage masqué d'un foulard, armés d'un fusil sans cartouche, ils fauchent trois sous à l'estafette de leur redoutable Maître, laquelle estafette avait planqué le trésor dans sa selle, et garde subrepticement tout le magot. Fureur du patron, qui lance aux troussees des fugitifs trois terribles mercenaires autrichiens, conduits par le fils du propriétaire, timide jeune homme perdu dans ses rêves, qui passe son temps à écrire ses mémoires dans un cahier d'écolier.

A partir de là ça galope vers le Nord à bride abattue, dans le charme des paysages archaïques et des rencontres improbables, avec des haltes délicieuses d'émotion et d'humour. Nos deux héros (disons Candide et Jacques le Fataliste égarés en pleine Stendhalie) tombent d'abord au milieu d'une bande de brigands dont le chef est brigandissime. Ils manquent de se faire massacrer, comme les trois touristes déjà capturés. Mais Lupo suggère au chef de demander une rançon pour les trois nobles Anglais, et lui seul peut l'écrire. « Bon, dit le chef patibulaire, on garde celui là, et on tue l'autre ». « Ah non ! moi je sais écrire, mais lui seul sait lire ! » Il faut donc les sauver tous les deux.

Ils aboutiront plus tard dans le château du Marquis Lucifero, où le jeune et beau Edo s'effondre, gravement blessé par une balle de leurs poursuivants. Il se réveille sous le regard d'une séduisante donzelle, la fille du Marquis, qui fera son éducation culturelle — et sentimentale — sous la surveillance (?) de l'abbé Flambart, lequel croit au progrès inéluctable des sauvages quand on les soumet à une instruction civilisée. Le Marquis Lucifero est sceptique, mais doit se rendre à l'évidence. L'éducation « sentimentale » aide beaucoup à l'acquisition de la culture.

Ils tombent enfin dans un phalanstère faramineux, exemple parfait de l'utopie fouriériste, dirigé par une espèce d'inénarrable professeur Tournesol : la *Villa Harmonia* sise dans un paysage de rêve, douces collines pelouses pour les anges, jets d'eau, verdure, bosquets édéniques. Il y a aussi dans le domaine, une véritable pièce de musée, superbe locomotive à vapeur, étincelante de cuivre et de rouge, et un tracteur à la Jules Verne qui permettra aux paysans de ne plus travailler. On voit encore une école en plein air où les enfants « déductifs », soigneusement pomponnés et sagement assis, sont agressés de loin en loin par les « inductifs » depenailles qui apprennent le savoir par des méthodes nouvelles, en faisant n'importe quoi — c'est-à-dire surtout le 48 ! Les ébats amoureux d'une liberté riieuse et tendre, rappellent *La Colonie* de Marivaux. Mais les problèmes naissent déjà, car le professeur « Tournesol » ayant découvert l'électricité, les charbonniers se révoltent, et les *inductifs* fichent le feu à la Villa Harmonia, pendant que nos deux loustics decampent et que le ciel se remplit d'un grand feu d'artifice.

A l'instant où ils vont finir massacrés, au bord du Pô, ils sont sauvés par les révolutionnaires venus de l'autre bord. *Viva Mazzini ! Viva l'Italia !* La vie l'emporte et le bonheur ; car le secret du titre, ce n'est point l'avenir mais le présent aimé par-dessus tout. Questionné sur la différence entre sa comédie et les comédies italiennes des années cinquante, Luchetti répond : « *Le regard* Jadis on maniait le cynisme à l'égard des personnages. Moi, je les aime d'amour ». Et c'est pourquoi tous sont

délectables, et le tragique de certaines scènes s'évanouit dans une sorte de lumière dorée. La merveille commence aujourd'hui. « Ma devise, dit Luchetti, c'est : à chaque jour un nouveau rêve pour le lendemain. L'utopie n'est pas l'avenir de l'homme. C'est son présent. »

Le temps ici est suspendu, nous sommes entrés dans l'Italie de Stendhal, le pays du bonheur. On tombe sous le charme d'être. On est pris dans un réseau de regards enchantés. « *Chi è Mazzini ?* » *Viva la vita !*

Mon cher sujet
de Anne Marie Miéville

Encore un premier long-métrage d'une réalisatrice toujours jeune (cependant elle a une fille de vingt-quatre ans, qui vient d'avoir elle-même une petite fille : les trois âges de l'existence donc, comme dans le film). Œuvre admirable, amère et tendre, charnelle et pudique, hymne au trésor des jours, poème contre l'oubli.

Trois visages de femmes — Angèle, Agnès, Odile (la fille, la mère, la grand-mère) — entremêlent leurs rêves, leurs échecs, leurs amours, leurs espoirs, leur solitude, en des échanges tissés de silence, entre ombres et lumières, entre rires et larmes — peu de rires, larmes contenues et sans cesse le reflet d'un mystérieux sourire, où se jouent la nostalgie, la tendresse, l'acquiescement.

Une première séquence en montage parallèle unit, avec une sorte de maladresse savante, la sortie d'un enterrement à la marche d'une jeune femme vers la lumière (hommage discret au compagnon Jean-Luc Godard — dont elle se démarque vite). Puis les trois destins se présentent souplement tour à tour, entrecroisant leurs cheminements. Mais il n'y a aucun *récit*, seulement des moments de vie, des fragments immenses, des images fugitives, des éclats, des murmures, gestes, regards, visions de choses familières et cachées, sensations de l'invisible.

Angèle Renoir (quelle trouvaille, ce patronyme !) est cantatrice, soprano *colorature*, amoureuse d'un jeune musicien aux yeux sombres. Il joue du saxophone, compose une musique brusque et cassante comme lui-même, avec des retombées de tendresse. Il a peur de la vie, réagit violemment quand Angèle lui annonce qu'elle est enceinte : il n'est pas mûr pour la paternité. Angèle alors se tourne vers sa mère. Veut-elle l'enfant pour elle, lui demande Agnès, ou le veut-elle pour lui ? Il y a un choix que seule Angèle peut faire. L'interruption de grossesse aura lieu et les images suggèrent avec une sobriété poignante la profondeur du drame traversé ; il ne s'agit certes pas là d'une opération banale.

Agnes au milieu de son existence, marquée par la vie mais très belle encore, hésite entre deux hommes, deux formes d'attachement, en des scènes délicates et brûlantes, d'une intense vérité. L'opacité masculine y ressort cruellement. Elle se tourne à son tour vers sa mère, Odile. Celle-ci, calme et racée, si dure sous un masque de douceur et comme brûlée au fond d'elle-même, demeure distante malgré ses efforts d'attention, prisonnière de sa propre solitude, n'offrant à sa fille qu'une sagesse froide. Agnès lui dira au cours d'une de leurs rencontres : « Le crépuscule s'entend à humilier le jour par ses couchers de soleil ! » C'est la même Odile pourtant qui accueille dans ses bras sa petite fille en larmes après son opération, visite avec bonté son père infirme, dont le visage couronné de cheveux blancs regarde le vide en attendant la mort.

Ainsi toutes les trois, avec les hommes qui accompagnent leur existence, demeurent en quête, en communion d'espérance, au sein d'une distance infranchissable. La musique les réunit (telle la trace d'un accord en train de naître) la musique qui habite Angèle, et devient visible dans la sublime leçon de chant ou, soutenue, guidée, entraînée par son professeur qu'elle fascine à son tour, elle chante l'air de la Reine de la Nuit avec une autorité magistrale, une vibrante et inflexible douceur. Comment s'étonner qu'elle convertisse son amant à la vie et qu'elle mette enfin au monde un petit garçon, qui posera, quelques années plus tard, les questions inépuisables : « D'où ça vient les arbres ? Et la poussière ? » « Comment elle vient la peau sur quelqu'un ? » — « Les dix minutes sont passées », lui dit sa grand-mère. — « Où sont passées les dix minutes ? » Merveilleuse est la scène où Angèle l'arrache aux publicités de la télévision pour qu'il pétrisse le pain à ses côtés. Avec délice, application, gravité, il plonge et replonge ses petites mains dans la pâte qui colle, façonnant ainsi à sa manière le monde et le temps.

Anne-Marie Miéville possède (selon la belle formule d'Alain) « le don de croire à la beauté de toutes les heures ». Elle croit aussi à la vie intérieure, à la liberté, à la subjectivité sans prix de chaque être — que j'aime retrouver dans le titre étrange (et pour moi parfait) de son film. Les magnifiques gros plans de visages, qui surviennent sans cesse, en offrent la pénétrante révélation, visages de femmes ou d'hommes, ou d'enfant tels de bouleversants paysages effleurés par l'aurore, assombris par le crépuscule, ravinés de larmes adoucis par des sourires de pitié ou de tendresse, toujours ouverts sur une autre immensité.

Peu avant la naissance de l'enfant, il y a une séquence audacieuse : l'écran n'est rempli que par des ciels, des ciels qui bougent à l'infini, pleins de nuages d'argent troués de rayons, tout un univers de beauté insaisissable, ou même les ombres rayonnent de lumière, enseignent l'acquiescement, une incompréhensible paix. Il semble que la nature aspire à nous transmettre un secret, comme Plotin le lui fait dire dans son reproche amical au philosophe : « Il ne faut pas m'interroger, mais se recueillir en silence comme je le fais moi-même. » Et peut-être y a-t-il derrière encore une autre voix qui parle, qui murmure par-delà les mots et les images : *mon cher sujet...*

Jean MAMBRINO

ON EN PARLE...***Tucker****de Francis Ford Coppola*

Au début des années 50 aux Etats-Unis, Preston Tucker inventa un prototype révolutionnaire de voiture automobile. Il en construisit seulement 70 exemplaires, empêché ensuite dans son élan par les grandes compagnies américaines (Ford, General Motors, etc.) qui conjuguèrent leur puissance afin de ruiner moralement et financièrement l'empire naissant du génial capitaine d'industrie.

Ce film est signé par un nom prestigieux, une des gloires du cinéma mondial. Qu'est-il arrivé à Francis Ford Coppola ? Il n'y a pas de film. L'écran agite des formes et des couleurs privées de toute réalité. Aucun sens de l'espace, pas la moindre notion temporelle perceptible, des personnages inexistantes, vagues figures stéréotypées, négligées au profit d'une virtuosité cinématographique sans la moindre nécessité. Il n'y a pas de répit dans les mouvements de caméra qui ne produisent très vite qu'une agitation vaine, vide, exaspérante. On cherche un instant de vérité humaine, une parcelle d'émotion, un sentiment vrai dans cette effervescence idiote et parfaitement stérile que le film impose sans relâche. Pour quel secret dessein Coppola recopie-t-il sans arrêt les grands modèles hollywoodiens avec les méthodes et la technique du cinéma publicitaire le plus rhétorique ? Comment un homme aussi fin et lucide peut-il à ce point s'égarer et utiliser de la manière la plus aberrante les méthodes qu'il voudrait dénoncer ? Comment peut-on ingurgiter cette mise en gloire de la libre entreprise, alors que sa critique et le regard moral porté sur ses méfaits sont précisément — ou devraient être le fondement et la seule nécessité de ce film ?

Jean-Claude GUIGUET

Gauguin au Grand-Palais *Une rétrospective introspective*

Jérôme Lucereau

HUILES, fusains, pastels, céramiques, bustes, statuettes, coffres et bois sculptés... En tout plus de deux cent cinquante œuvres de Gauguin se voient, pour quelques mois, rassemblées au Grand Palais. On ne sait s'il faut admirer la quantité et son cout, la qualité ou le travail des conservateurs.

Entre la dernière exposition d'envergure sur Gauguin réalisée par Marie-Amélie Anquetil (1) et l'actuelle rétrospective présentée au Grand-Palais, c'est toute une conception de l'artiste, bien ancrée dans l'inconscient collectif de chacun, qui vole en éclats : autant la première exposition intégrait Gauguin, en faisait un peintre parmi d'autres peintres autant la présentation adoptée dans la seconde nous propose la re-connaissance d'un peintre dans ce qui fait son unicité et son isolement artistique.

Avant tout regard, les organisateurs nous font gravir les trois étages qui separent le palais de ses plafonds, comme une élévation permettant le recueillement rituel devant l'œuvre d'un génie... pour ensuite proposer une descente symbolique au cœur du primitivisme. En dehors du simple souci de réguler le cheminement des foules, l'admirateur averti appréciera une telle mise en scène qui, d'emblée propose une première grille de lecture d'une œuvre finalement méconnue. Car, au-delà des quelques tableaux de la période tahitienne, des passages au Pouldu et à Pont Aven, de quelques rares petites sculptures, force est de constater que Gauguin est encore moins compris et moins connu aujourd'hui que de son vivant.

1. Cette excellente exposition « Gauguin genèse et rayonnement » a eu lieu en 1985 au Musée départemental du Prieuré à Saint Germain en Laye

L'un des grands atouts de cette rétrospective est, bien certainement, de montrer dans sa totalité éclectique l'ensemble des domaines de création du peintre, sculpteur, céramiste, écrivain et journaliste à la fois. Les conservateurs se sont d'ailleurs habilement servi de la vie de Gauguin (qui est sans doute ce qui demeure le plus connu, quoique souvent de façon erronée) pour établir, d'après ce fil directeur, le cheminement des visiteurs au sein du travail de l'artiste.

On redécouvre les tableaux « dérangeants » du peintre. C'est ainsi que l'entrée d'un second palier ménage la vision d'un jeune garçon breton dont le corps, volontairement déformé par Gauguin, met mal à l'aise, instaure un climat d'incertitude physique qui contraste avec cette torpeur (2) pourtant si présente en chacune de ses œuvres.

« Les arts plastiques ne se laissent pas deviner facilement : pour les faire parler, il faut les interroger à toute heure en s'interrogeant soi-même » (3). Sans doute l'introspection de Gauguin paraît-elle avoir été moins vibrante que celle de Van Gogh. Il n'en demeure pas moins que la juxtaposition des huiles, des céramiques et des petites sculptures de l'artiste provoque les sens comme l'esprit, dans la quête d'une compréhension totale, innée, corporelle.

C'est, là aussi, l'une des grandes forces de cette rétrospective que de nous faire saisir cet élan créatif : il n'y a pas d'eaux mêlées, de couleurs grises, de flou chez Gauguin ; on accepte tout ou l'on refuse tout. Son art puissant invite à « se soumettre ou se démettre ». Tout est cerné, y compris la couleur. Voilà déjà une leçon forte, qui ne ressortait jusqu'alors que des études biographiques et non des analyses picturales.

La part est aussi faite à Gauguin l'écrivain. Plusieurs manuscrits sont présentés (dont quelques pages du fameux *Noa Noa*), ainsi que la technique de reproduction employée pour les gravures d'Oviri (4).

Un détail frappe encore le visiteur lorsqu'il aborde la dernière salle : la rugosité des supports. On a peine à imaginer une telle grossièreté dans la fabrication des toiles dont se servait Gauguin lors de ses séjours à Tahiti, d'autant plus que la photo ne relève pas ce genre de détail, passant le plus souvent pour un effet voulu. La finesse du trait de certains portraits apparaît tout à coup plus étonnante.

La vie de Gauguin a souvent été rabâchée ; sa période tahitienne, la plupart du temps, été exaltée aux dépens de la lente évolution qui, de Pissarro, en passant par Emile Bernard, le mena à Van Gogh, aux symbolistes, pour qu'il accède enfin à lui-même.

S'il n'y a pas grand mérite à remplir les salles après une absence de quarante ans (5), il y a un grand honneur à le faire avec cette

2. Cette « torpeur » émanant de la plupart des tableaux et sculptures de Gauguin n'est d'ailleurs pas sans rappeler l'esthétique de Edward Munch

3. Dans *Raconteurs de Rapin*

4. Le travail effectué sur les techniques de duplication employées par Gauguin lors de la réalisation de *Noa Noa* représente une prouesse extraordinaire et malgré son austerité mérite un intérêt très particulier

5. La dernière grande rétrospective Gauguin hormis l'exposition thématique du musée du Prieuré remonte en effet à quarante ans

qualité. La moindre n'est certainement pas celle qui permet la redécouverte d'un homme, que ses faiblesses, comparées à la légende de son caractère, contribuent à rendre proche de nous. Ne nous y trompons pas, le primitivisme n'est pas premier, c'est la triple quête d'un lieu, d'un espace et d'un mouvement qui fait du travail de Gauguin une œuvre à vocation d'universalité.

Jérôme LUCEREAU

L'exposition Gauguin a lieu jusqu'au 24 avril 1989 au Grand-Palais. Elle est la résultante d'un travail de cinq années entre les conservateurs de la National Gallery of Art de Washington, de l'Art Institute de Chicago et du Musée d'Orsay. Un catalogue de 496 pages retrace fidèlement le cheminement adopté par les organisateurs pour cette retrospective. Il est de surcroît remarquablement illustré et commenté par des spécialistes de Gauguin, comme Françoise Cachin, Isabelle Cahn ou Claire Freches Thory.

MODERNISATION

Pour mieux vous servir, Assas-Editions va changer de système informatique de gestion de vos abonnements.

Si vous êtes abonnées à deux ou plusieurs des publications suivantes *Cahiers pour croire aujourd'hui, Christus, Etudes, Laennec, Projet, Vie Chrétienne*, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous l'indiquer. Dans ce but, voudriez-vous nous envoyer les différentes étiquettes adresses d'expédition ou, à défaut, préciser les différents intitulés de vos abonnements ?

Merci beaucoup de votre collaboration.

Encre à Assas Editions Service des Abonnements
14, rue d'Assas 75006 Paris

Petite apologie de la conscience

Paul Valadier s.j.

FAUT-IL cesser de recourir à la conscience pour mener une vie morale en vérité ? Beaucoup s'interrogent devant la formulation abrupte de maintes positions de l'Eglise. L'enseignement moral, tel qu'il est proposé, laisse-t-il quelque place à la décision personnelle engageant la liberté du croyant (ce que nous appellerons la conscience), ou faut-il obéir à des normes présentées comme des consignes à respecter sans détour ? Certes, les simplifications du discours moral de l'Eglise par les médias avivent encore l'impression de raideur, et en ce sens l'opinion ne perçoit pas toujours les subtilités d'un message plus nuancé (ou contradictoire) qu'on ne croit. Mais trop d'indices convergent pour qu'on ne s'interroge pas sur une tendance qui semble éclipser l'appel à la responsabilité. Ce type d'enseignement aide-t-il à la maturité morale, ou, trop commandé par les désarrois présents, ne fait-il que les multiplier ?

LA CONSCIENCE ACCUSÉE

L'insistance sur l'objectivité morale est si nette qu'il faut en comprendre les raisons. Nos sociétés en permanente transformation ne cessent pas de bouleverser les relations sociales dans le travail, la famille, la vie quotidienne, et,

par l'image et la communication généralisée, d'accréditer l'idée que rien ne demeure stable et que tout est comparable. Dans un tel contexte, non seulement les repères traditionnels se perdent, mais les vecteurs ordinaires de conduite sont mis en cause ou disparaissent : qu'est-ce qu'être un bon employé, un bon père de famille, un bon citoyen, ou un adolescent « obéissant » aujourd'hui ? Si l'on n'est évidemment pas sans réponses, chacun voit bien que les réponses sur lesquelles il s'appuie personnellement sont contestées, critiquées par d'autres, donc qu'elles sont éminemment relatives. Il n'est point étrange, que dans un univers social où paraît dominer le relativisme, beaucoup cherchent des certitudes, des vérités immuables, des fondements incontestés et incontestables (1), et que l'autorité ecclésiastique s'estime dans son rôle d'en fournir.

Mais il faut se rendre compte aussi que cet objectivisme n'est que la face inversée du subjectivisme dominant. Il est le refuge d'individus déboussolés qui ont besoin de structures fermes, « objectives », extérieures à eux parce qu'ils sont eux-mêmes en défaut de structuration interne et de fermeté personnelle. On peut donc s'interroger pour savoir s'il convient de répondre en termes immédiats à une demande contestable et suspecte. Rend-on service à des subjectivités défaits en leur proposant une objectivité qu'elles désirent mais dont la mise en œuvre risque aussi de leur rester inaccessible, comme un mirage ? Et, même, la conjonction de cette objectivité de la morale avec une présentation de la foi comme univers de certitudes, peut introduire à une conception discutable de la foi. Celle-ci est-elle un ensemble de propositions fixées et d'affirmations toutes faites et toutes données, dont on disposerait à chaque instant comme autant de réponses à l'incertitude des choses, ou est-elle une démarche personnelle, chemin, quête d'une relation personnelle toujours risquée, toujours tentée sur une Parole offerte dans la fragilité ?

Certes, on peut légitimement manifester des doutes sur l'aptitude de la conscience à être un guide sûr dans la décision. Qui prétendrait qu'elle puisse constituer un juge infaillible, alors qu'elle est sujette à mille influences, ballottée selon ses pulsions propres souvent incertaine du bien-fondé de ses actes, assaillie par tant de complexité et de technicité ? Se fier à la conscience en une époque où aucune décision ne peut se prendre sans une analyse rigoureuse sans pesée des pour et des contre, sans enquête

1 Cf Joseph Moingt
« Séductions fondamentalistes » *Etudes* décembre 1988
p 667 679.

minutieuse, n'est-ce pas faire crédit au caprice, au coup de tête, au subjectivisme ? De plus, une trop grande confiance portée à la conscience changeante dans ses humeurs entraîne les intermittences du cœur qui fragilisent ou détruisent les fidélités longues et les engagements durables. Bâtir une vie morale sur cette base semble donc, en effet, bâtir sur le sable.

On s'étonne moins, dans ce contexte, des réticences à faire confiance à ce roseau ployable au gré des caprices subjectifs et des modes du moment. C'est pourquoi la morale objectiviste proposée va jusqu'à s'articuler sur une morale des actes. A l'affirmation qu'il existe des normes au contenu précis, immuable et inconditionnel, se trouve jointe une spécification de la moralité des conduites en indiquant quels actes sont permis ou défendus (meurtre, contraception, masturbation, fécondation *in vitro* même entre conjoints, etc.). Il ne faut pas trop attendre de la conscience que, prenant appui sur les normes si fermes soient-elles, elle déduise sans risque d'erreur l'attitude pratique à adopter, car dans la déduction même il n'est pas sûr que la conscience ne s'égaré pas, influencée qu'elle pourrait être par les pressions sociales ou ses faiblesses propres. Il faut donc aller jusqu'à préciser à quelles conduites concrètes engage la reconnaissance des normes. D'où la « façon » de l'*Instruction sur le respect de la vie humaine naissante et la dignité de la procréation* (février 1987) qui procédait par questions et réponses portant sur la licéité de tels ou tels actes. Cette tâche de spécification est évidemment plus aisée dans la sphère de la sexualité que dans celle des relations internationales ou dans le domaine économique, ce qui donne à penser que cette rigoureuse morale reste, malgré tout, à géométrie variable selon les domaines qu'elle touche.

2. Le livre de Servais Pinckaers o p (*Ce qu'on ne peut jamais faire La question des actes intrinsèquement mauvais Histoire et discussion* Ed Universitaires de Fribourg/Ed. du Cerf 1986), est caractéristique de cette tendance à valoriser l'acte. Mais il se garde bien d'énumérer les actes ainsi désignés et se borne à expliquer qu'ils existent. Comment la conscience les reconnaît-elle s'y soumet-elle, en porte-t-elle le poids ? Autant de questions qui n'intéressent pas le moraliste objectiviste plus nominaliste que vraiment thomiste. Pourquoi il en pense C'est oublier, en outre, l'historicité de l'homme. Voir à ce sujet Josef Fuchs s j « Geschichtlichkeit und sittliche Norm » *Stimmen der Zeit* 1 1989 15 31

Mais, quoi qu'il en soit de ces difficultés, il est remarquable qu'avec cette insistance sur l'objectivité morale et sur la détermination des actes les plus moralement « sûrs » (2), on assiste à un renforcement de l'école tutioriste dans l'Eglise catholique. On sait quels débats furent soulevés dans la théologie morale autour des thèmes du probabilisme à l'orée des temps modernes : qui ne se souvient des philippiques jansénistes de Pascal contre le probabilisme des jésuites ? Ces discussions ont assurément une

allure de débats académiques, mais elles recouvrent en fait le problème de l'entrée difficile de la liberté et de la subjectivité modernes dans une systématique morale de type objectiviste. On doit rappeler la force et l'ampleur de ces débats, tout autant que les longues hésitations des papes à trancher (3), car il n'était nullement évident de savoir si toujours et partout la conscience devait se plier « au plus sûr » de la norme ou de la position avérée (tutorisme), ou si elle pouvait et devait devant Dieu peser le pour et le contre et parfois trancher sur une opinion qui ne peut revendiquer pour elle la plus grande assurance. Or de nos jours le tutorisme (toujours choisir le plus sûr de la norme « immuable »), qui n'est qu'une école théologique vénérable, et ne peut exclure d'autres positions théologiques légitimement défendues dans l'Eglise, fait un retour en force et, selon sa pente naturelle, tend à s'imposer comme la seule position vraie, rigoureuse et cohérente (4). Mais la conscience ainsi critiquée et expulsée du champ moral ne doit-elle pas en quelque façon être honorée dans ses inéluctables exigences, sous peine de donner de la morale un visage dénaturé ?

3 Sur ces querelles on lira l'article « Probabilisme » du P Th Deman o p dans le *Dictionnaire de Théologie Catholique* p 417 619 favorable au tutorisme et manifestant une touchante incapacité malgré de louables et laborieux efforts à comprendre les thèses probabilistes

4 Sur l'histoire de la théologie morale cf le livre très éclairant de John Mahoney *The Making of Moral Theology A Study of the Roman Catholic Tradition* Clarendon Press Oxford 1987 Le chapitre 4 porte sur le tutorisme et le probabilisme

LA CONSCIENCE QUAND MÊME

Même si la conscience contemporaine est fragile et incertaine, on imagine mal sa mise à l'écart. Car, comment une présentation de normes ou d'une hiérarchie donnée de valeurs, à supposer qu'on puisse la déterminer avec la dernière précision, pourrait-elle éviter de se faire reconnaître comme bonne ? Il faut bien susciter l'adhésion raisonnable et réfléchie de la subjectivité humaine pour que la morale soit voulue comme morale (et à plus forte raison comme morale religieuse venant d'un Dieu Père créateur et miséricordieux). Faute de cette adhésion, l'obéissance morale paraîtra une pure extériorité aliénante, la vérité dont on parle se présentera comme un fait ou une nécessité inéluctable et incomprise. On n'évitera pas alors de repousser un peu plus une conscience incertaine dans le repli sur soi, faute de lui donner les moyens de s'ouvrir à la vérité morale désirable concrètement. Or la morale suppose toujours qu'une conscience s'éprouve comme obligée du dedans, donc que la raison pratique s'incline devant une exigence dont elle reconnaît la valeur et la pertinence. Sans cela un acte posé dans l'absence d'adhésion raisonnée et raisonnable relèverait d'un conformisme étranger

à la vie morale authentique. En toute hypothèse, par conséquent, on ne voit pas comment la vie morale peut éliminer la référence à une liberté responsable qui assume ses actes en s'y voulant obligée parce qu'elle en a compris le lien avec la raison pratique.

L'objectivisme moral est tellement habité par la peur du subjectivisme qu'il en oublie son présupposé : il faut bien qu'il soit reconnu et voulu par une conscience comme désirable et bon. Penser le problème en termes d'opposition simple et irréductible conduit l'objectivisme à la stérilité : ou il paraît inapplicable, inhumain, donc immoral, ou il reste dans une distance telle par rapport à la conscience concrète, que celle-ci préfère encore le relativisme à des diktats incompréhensibles. Mais le refus légitime de la conscience risque de provoquer une crispation du rigorisme, car ses défenseurs, incapables par principe de se faire entendre ou de susciter l'adhésion de libertés responsables, se sentent obligés d'insister, de redoubler de fermeté, de multiplier les mises en garde, de grossir la voix pour investir sur des propos discutables toutes les ressources de la tradition ou de la transcendance. Mais plus l'insistance devient forte, plus elle paraît déplacée, et plus elle renforce les consciences réticentes dans leur réserve ; et plus, paradoxalement, elle les convainc qu'un discours moral agressif ne peut pas être vrai, quoi qu'il le prétende.

Il faut d'ailleurs rappeler, contre les unilatéralismes actuels, que l'enseignement moral de l'Eglise n'élimine pas le recours à la conscience. Même si cette tradition est aujourd'hui peu citée, il faut en indiquer la force. Ainsi on ne peut oublier sur ce point (et l'on pourrait remonter plus haut) la netteté des déclarations du concile Vatican II qui, sans être un superdogme, selon le propos caricatural de ses détracteurs, reste la référence magistérielle majeure. Dans la *Constitution sur l'Eglise* (§ 36), au chapitre consacré aux laïcs, il est dit que ceux-ci doivent apprendre à distinguer « entre les droits et les devoirs qui leur incombent en tant que membres de l'Eglise et ceux qui leur reviennent comme membres de la société humaine », ce qui est fonder leur pleine responsabilité personnelle. Mais le Concile ajoute aussitôt : « Qu'ils s'efforcent d'accorder harmonieusement les uns et les autres entre eux, se souvenant que leur conscience chrétienne doit être leur guide en tous

domaines temporels, car aucune activité humaine, fût-elle d'ordre temporel, ne peut être soustraite à l'empire de Dieu ». Par cette affirmation, le Concile ne rappelle pas seulement la place inéluctable de la conscience en toute décision, il reformule aussi le thème théologique traditionnel selon lequel la conscience est la voix de Dieu, l'expression proche de sa volonté, donc ce qui oblige absolument la personne.

La Constitution sur l'Église dans le monde de ce temps est encore plus explicite (§ 16) : « Au fond de sa conscience, l'homme découvre la présence d'une loi qu'il ne s'est pas donnée à lui-même, mais à laquelle il est tenu d'obéir... C'est une loi inscrite par Dieu au cœur de l'homme ; sa dignité est de lui obéir, et c'est elle qui le jugera (cf. Rom. 2,14-16). La conscience est le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où Sa voix se fait entendre ». Et le texte d'ajouter que la fidélité à la conscience oblige à *chercher* la vérité, ce qui suppose bien que celle-ci ne se donne pas dans l'évidence d'une trompeuse facticité. La Constitution conciliaire pousse si loin le respect de la conscience qu'elle ajoute : « Il arrive souvent que la conscience s'égaré, par suite d'une ignorance invincible, *sans perdre pour autant sa dignité* » (je souligne). Le thème de la conscience invinciblement erronée qui mérite respect est d'ailleurs lui aussi classique dans la tradition morale (5), même si l'on affirme avec une force égale que la conscience se doit de chercher le vrai de toutes ses forces et de sortir de l'habitude du péché qui l'aveugle.

Le respect de ce sanctuaire de la conscience motive le même Concile à interdire les pressions des groupes sociaux « et de *quelque pouvoir humain que ce soit* » (je souligne) en matière religieuse, dans la *Declaration sur la liberté religieuse*. « De telle sorte que [dans ce domaine] nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience ni empêché d'agir, dans de justes limites, selon sa conscience, en privé comme en public, seul ou associé à d'autres » (§ 2). Aucun pouvoir humain ne peut donc forcer l'adhésion de la conscience ; pour lui imposer ses lois ou ses consignes, il doit passer par ce que Thomas d'Aquin appelait « le dictamen de la raison », donc soumettre son message à l'adhésion raisonnée et libre.

On oublie trop d'ailleurs que l'encyclique *Humanae Vitae* (1968) introduisait le concept de « paternité responsable »

5 Par exemple saint Thomas *Somme Théologique* Ia IIae Question 19 article 5 Cf K Rahner « Vom irren den Gewissen Über Freiheit und Würde menschlicher Entscheidung » *Orientierung* n 22 30 novembre 1983 p 246 250

6. Constitution *L'Eglise dans le monde de ce temps*, § 50, al. 2.

et que, contrairement à des interprétations réductrices auxquelles elle peut prêter, elle ne mettait pas devant une pseudo-objectivité naturaliste, mais en appelait à la responsabilité dans les relations affectives concrètes. Par là cette encyclique s'appuyait sur un enseignement du Concile qui appelle les époux, dans leur devoir « de transmettre la vie et d'être des éducateurs », « à s'acquitter de leur charge en toute responsabilité humaine et chrétienne » (6). « Ils [les époux] se formeront un jugement droit... Ce jugement, ce sont, *en dernier ressort* (je souligne), les époux eux-mêmes qui doivent l'arrêter devant Dieu ». Ensuite de quoi « ils ont l'obligation de toujours suivre leur conscience, une conscience qui doit se conformer à la loi divine ».

UNE CONSCIENCE RESPONSABLE

La lecture de ces textes montre d'ailleurs clairement qu'il n'est pas fait appel à la conscience comme à une réalité toute faite, infaillible, toujours et partout crédible. Encore faut-il que cette conscience soit formée et instruite de la « loi divine », de la volonté de Dieu, ou de l'enseignement moral de l'Eglise. Mais il importe de souligner avec force qu'une place remarquable est bel et bien donnée dans la doctrine catholique à la conscience « en dernier ressort ».

Désir d'être moral : la loi

La conscience, donc. Mais qu'entendre par là ? Ni faculté innée, ni intuition ineffable, une conscience se conquiert dans l'éducation, l'information sur ce qui est bien, la relation avec autrui ; elle est ultimement l'équivalent du jugement pratique droit ; elle implique en conséquence la responsabilité de l'acte et de l'engagement. Si l'on insiste sur l'idée de formation, c'est parce que l'être humain doit *devenir* moral, et que ce devenir présuppose que soit creusé et affermi en lui le désir d'être moral. Il n'est pas d'accès à la moralité, en effet, si la personne ne découvre pas en elle le désir d'assumer son humanité en vérité, de vouloir l'édifier en soi et en autrui, de se tenir à hauteur d'un idéal d'humanité (ou de filiation divine) toujours devant soi et jamais atteint. Il doit être clair que ce désir se creuse concrètement dans des choix particuliers devant lesquels chacun se trouve placé : choix minime de savoir si devant telle micro-décision on décide au nom de ce qu'on porte de plus

haut, ou si l'on renie ce désir ; choix majeurs de la vie dans lesquels on découvre existentiellement à quoi engage la fidélité ou la justice, valeurs qui pouvaient jusque-là rester vagues et qui trouvent leur force impérative (leur objectivité) par la liberté.

On aperçoit par conséquent aussi que ce désir se structure par la rencontre des vecteurs d'action proposée par le milieu ambiant, par les normes sociales en vigueur : donc qu'il prend conscience de soi dans la confrontation éventuellement critique à des normes contradictoires (une société est rarement homogène), discutables (pourquoi suivre celle-ci plutôt que celle-là ?), obscures (suis-je vraiment tenu à telle obligation, ou à suivre le train commun ?). Il se structure tout autant par la rencontre de la parole d'autrui qui propose, suscite, interdit, commande, encourage, menace ; et en ce sens une analyse sérieuse de l'accès de soi à la conscience montre combien le subjectivisme, l'idée d'une conscience souveraine, close sur soi, indemne de toute influence est davantage une pathologie que le climat d'une vraie vie morale.

Dans cette perspective on doit dire que, lorsque s'affirme ce désir d'assumer son humanité dans toutes les décisions où elle est concernée, ainsi que celle d'autrui, la conscience prend corps et sens dans *la seule loi objective* qu'elle puisse connaître : éviter le mal et faire le bien, respecter son humanité (sa filialité divine) et celle d'autrui. L'assimilant à une voix, la Constitution sur *L'Eglise dans le monde de ce temps* (§ 16) le dit excellemment : « Cette voix qui ne cesse de presser l'homme d'aimer le bien et d'éviter le mal, au moment opportun résonne dans l'intimité de son cœur : "Fais ceci, évite cela" ... C'est d'une manière admirable que se découvre à la conscience cette loi qui s'accomplit dans l'amour de Dieu et du prochain » (7). La conscience découvre la loi morale comme la structure interne qui la construit comme morale et comme humaine, et découvre simultanément dans cette loi le visage d'un Absolu.

7 Et le Concile prend appui sur *Matthieu 22 37 40* et *Galates 5 14*

Conscience et Eglise

Il est à craindre qu'en ignorant les chemins par lesquels une conscience accède à la loi (objective) qui la structure, les morales fixées sur l'objectivité des normes et des valeurs ratent la condition de toute moralité et heurtent la conscience en la fermant sur elle-même, au lieu de l'ouvrir à l'univers moral. Par contre, une conscience en acte d'advenir à elle-même, de croître en humanité, comprend qu'elle

a besoin d'autrui, de la raison, de son accueil affectif, de sa critique pour se fortifier. Par là, la conscience comprend l'intersubjectivité comme son milieu. Elle ne peut devenir humaine qu'en découvrant qu'elle a été aimée et voulue (le désir parental, par exemple, comme source de son propre désir). Comment ne pas voir qu'une éducation religieuse chrétienne faite dans la communauté (Eglise) de ceux et celles que l'Amour de Dieu convoque dans l'Alliance, constitue un milieu éminemment favorable à la naissance de ce désir ? Alors que la crispation sur un rappel de normes « extérieures » risque d'éteindre la conscience, l'annonce de l'Alliance, du désir intime qu'a Dieu que tout homme devienne à son image, est un contexte propice à la naissance du désir moral et à l'affermissement de consciences mûres.

Telle est la place majeure de l'Eglise (à côté des autres communautés humaines éducatives), comme ce milieu où retentit l'appel à devenir fils, surgi de profondeurs divines, où se répercute la vocation à devenir provident pour soi et pour autrui, comme Dieu lui-même est provident (8). C'est en elle aussi que la conscience chrétienne se forme en s'initiant aux pratiques éthiques que la communauté des croyants a reconnues au long de son histoire, à la suite de l'appel de l'Alliance ; c'est là qu'elle est incitée à la foi par le peuple des croyants et que retentit aussi pour elle l'enseignement commun dispensé par la hiérarchie.

La hiérarchie n'est évidemment pas la source de la morale et n'est pas non plus la gérante de la moralité des fidèles (9). Son rôle est bien plus fondamental que de se constituer en institutrice de moralité ; il est de rappeler, dans le souvenir présent de l'Alliance (Christ), à la vigilance évangélique contre les sommeils divers dans lesquels la conscience peut toujours sombrer. Tournée vers Celui qui vient, plus que vers une objectivité figée, elle doit éveiller la conscience chrétienne à la responsabilité, donc la nourrir des exigences évangéliques. Elle a une œuvre de conversion à opérer envers elle-même et de vigilance à entretenir dans son enseignement contre les routines, sous prétexte de fidélité aux traditions. En l'écoutant, le fidèle est suscité à l'éveil, mais par son engagement dans la foi le fidèle peut anticiper des exigences évangéliques quand une autorité timorée répète une morale figée et n'entend

8 Saint Thomas d'Aquin, *Somme Théologique Ia IIae* Question 91, art. 2 *ad corpus* « Entre toutes, la créature raisonnable est soumise d'une façon plus excellente à la Providence divine, étant elle-même providence pour elle et pour les autres. Elle participe donc à la raison éternelle en ce qu'elle a une inclination naturelle à la fin et à l'acte qui lui est propre. Et c'est cette participation à la loi éternelle dans la créature raisonnable qu'on appelle loi naturelle ». On voit combien saint Thomas évite d'objectiver cette loi naturelle, reconnue par la raison comme devoir d'être provident envers soi et envers autrui.

9 Sur ce vaste problème qui n'est abordé ici que sous un angle limité, cf. Xavier Thévenot, « Magistère et discernement moral », *Etudes*, février 1985 p. 231-244 ; et Franz Bockle « Le Magistère de l'Eglise en matière morale » *Revue Théologique de Louvain* 19 1988/3-16.

pas les appels des signes des temps (ainsi pendant le régime de Vichy ou pendant la guerre d'Algérie contre certains silences équivoques). De toute façon, par delà les agacements qu'un enseignement déterminé peut susciter, le fidèle doit toujours discerner le rappel à sa vocation divine en toute prise de position donnée. Une telle écoute n'engendre pas le conformisme, mais suscite une liberté instruite.

L'expérience formatrice

On ne se décide pas dans la vie morale sur des critères éthiques objectivement considérés, mais parce qu'une urgence s'impose, parce qu'il faut ici et maintenant répondre à des sollicitations, assumer sa part de responsabilité, résoudre un conflit avant qu'il ne dégénère. L'expérience quotidienne est le lieu même de la vie morale. Personne ne décide pour le bien ou la justice en soi, mais parce qu'un engagement donné fait découvrir à une conscience avertie que quelque chose doit être fait, un mal combattu, une injustice repoussée. Généralement on ignore ce qui doit être fait, car il faut rencontrer des circonstances assez exceptionnelles pour que s'impose l'évidence d'un bien ou d'un juste absolu. Et même quand une telle évidence s'impose, la vigilance morale exige qu'on passe au crible critique une telle évidence : ce qui paraît absolument bon l'est-il assurément ? La situation n'est-elle pas plus complexe qu'il ne semble ? Plusieurs actions ne seraient-elles pas possibles ? Quelle est la meilleure, et donc au nom de quoi choisir cette option plutôt que telle autre ?

Ces interrogations suggèrent tout le travail de recherche que doit faire la conscience pour discerner le vrai et le bien. La morale ne la dispense pas d'être intelligente, mais l'oblige au contraire à décider opportunément, donc seulement après avoir soupesé les possibles et envisagé les risques, pour autant que l'urgence de la situation le permet. Or c'est dans ce travail de discernement que se dévoilent peu à peu les exigences (objectives) de l'action, qu'on aperçoit ce qui s'impose vraiment, qu'on pressent par quels chemins peut être atteinte plus de justice ou plus de vérité, donc qu'une hiérarchie de valeurs relatives à la situation se découvre. En ce sens l'expérience est formatrice parce que c'est elle qui existentiellement éduque la conscience et l'éveille aux obligations morales authentiques.

Une conception normativiste de la morale entretient

l'illusion que la vie morale consiste à suivre des normes préalablement données à toute démarche et guidant comme des signalisations sur une route ; elle imagine aussi que ces normes ne souffrent pas d'exception. Comme s'il n'arrivait pas que la conscience se trouve écartelée entre plusieurs normes impossibles à suivre à la fois ! Comme si une marche aveugle à la norme ne risquait pas d'entraîner des conséquences désastreuses ! On peut estimer malsaine et moralement inopportune une campagne publique en faveur des préservatifs, et l'on tiendra que l'interdit d'en user est une norme morale incontestable. Mais qu'en est-il quand, l'épidémie du Sida menaçant de prendre des proportions foudroyantes, l'obéissance intransigeante à cette norme conduit à laisser se répandre la mort par des pratiques sexuelles sans contrôle ? La perspective d'écartier la mort de milliers de gens n'est-elle pas aussi une norme rigoureuse ? Les déclarations du Conseil permanent de l'Épiscopat (janvier 1989) ont montré que ces questions se posent légitimement ; elles l'amènent d'ailleurs à des jugements concrets hésitants (10).

10. Texte du 9 janvier 1989, paru dans *La Croix-l'Événement*, 11 janvier 1989, p. 9-10 ; ou dans *La Documentation Catholique* 5 février 1989, n 3, p 126

Cet exemple indique que la hiérarchie des valeurs se dévoile dans le concret de l'expérience morale et dans le creuset des décisions à prendre. A quoi il faut ajouter que, ce travail fait, la conscience est encore renvoyée à sa responsabilité. A elle de prendre son option et de porter les conséquences de son choix. Un séropositif peut ne pas vouloir utiliser de préservatif ; mais si, à ses yeux, la volonté de ne pas donner la mort prime, comme il convient, il doit en tirer des conséquences précises quant à sa pratique sexuelle et, plus largement, quant à sa relation avec son conjoint. Mais c'est lui qui assume le poids de son acte, sans oublier qu'il engage aussi un partenaire dans son choix. Ici encore, la référence à la conscience « en dernier ressort » est indépassable. Ce sont les couples qui assument devant Dieu leur responsabilité de couple, et nul autre. Certes (l'a-t-on assez dit ?) leur conscience doit accueillir l'enseignement de l'Église, entendre quel appel il implique pour elle, analyser la situation concrète où un choix s'impose, discerner également les valeurs en jeu, mais ultimement c'est à la conscience responsable qu'il échoit de décider. La raison fondamentale en est que seule aussi elle assume les conséquences, pour le meilleur et

pour le pire. Personne ne peut biffer cet aspect de la vie morale, constitutif de la liberté, son tragique et sa grandeur. Personne ne peut se substituer à la responsabilité qu'elle prend devant elle-même et devant Dieu.

*

Bien des consciences contemporaines sont fragiles et ballotées par des modes changeantes. Des exigences morales déconnectées de leur attente et en divorce par rapport aux valeurs dont elles sont porteuses les paralysent plus qu'elles ne les éclairent. Plus grave même : l'objectivisme des morales tutoristes ou rigoristes apporte une caution au repli sur soi de cette conscience, et c'est pourquoi le rigorisme est le complice du relativisme qu'il entretient et fortifie. Il n'est pas étrange, par conséquent, qu'il refasse surface en cohérence avec les désarrois actuels dont il est une des expressions. Dans ce contexte, le danger d'une identification du message de l'Eglise avec un rigorisme mortifère ou inapplicable est considérable. C'est pourquoi il faut rappeler que plus fondamentale que l'énoncé intransigeant des normes, la tâche de l'enseignement moral aujourd'hui tient dans l'éveil de consciences libres, vivantes et ouvertes aux sollicitations de l'Esprit. Tout récemment, devant le Conseil de l'Europe (11), Jean-Paul II rappelait avec force la position catholique en ce domaine : « L'Eglise affirme qu'il est en l'homme [...] une conscience capable de connaître sa dignité propre et de s'ouvrir à l'absolu, une conscience qui est source des choix fondamentaux guidés par la recherche du bien pour les autres comme pour soi, une conscience qui est *le lieu d'une liberté responsable* ».

11 *La Documentation Catholique* 6 novembre 1988
n° 1971 col 1001

Paul VALADIER s.j.

L'Eglise catholique en Allemagne fédérale Puissance et impuissance

*Karl-Heinz Ohlig
Aloys Wener*

DEPUIS la deuxième guerre mondiale, les relations entre la France et l'Allemagne fédérale n'ont cessé de se resserrer, sur le plan politique et entre les populations (Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, Communauté européenne, traité franco-allemand, échanges de jeunes, jumelage de villes, etc.). Les Eglises catholiques ne semblent pas avoir suivi cette évolution ; elles sont demeurées étrangères l'une à l'autre ; les échanges d'opinion sont rares, les ouvrages de théologie sont peu traduits d'un pays à l'autre, ou bien l'on s'en tient à des recensions ; les contacts entre communautés, théologiens, prêtres, évêques restent des exceptions.

ÉGLISE ET ÉTAT

D'emblée, l'Eglise d'Allemagne fédérale apparaît comme une institution puissante, riche, et comme un partenaire de l'Etat conscient de son poids, Etat avec lequel elle partage quantité de tâches et auquel la rattache un tissu de rapports juridiques et financiers de tous ordres. Cette position forte s'enracine dans l'histoire allemande. Celle-ci, à l'inverse de la tradition centralisatrice de l'Etat français, a été marquée par un *fédéralisme* vigoureux, dont l'Eglise aussi a « bénéficié » : jusqu'à la réorganisation de l'Eglise en Allemagne promue par Napoléon en 1803, de

nombreux évêques étaient eux-mêmes gouverneurs de grands électors ou d'autres territoires, surtout le long du Rhin (« la rue des curés ») ; l'empereur (à Vienne) dépendait d'eux, et son retrait (1806) fut la conséquence de leur destitution politique et économique. Aujourd'hui encore, l'impôt d'Eglise (*Kirchensteuer*) levé par l'Etat est souvent compris comme un dédommagement de l'expropriation opérée par Napoléon.

La différence dans les formes de l'Etat eut un effet plus grand encore pour chacune des Eglises : l'Etat centralisateur français se sentit menacé lorsque l'Eglise perdit son unité à la suite de la Réforme, et il tenta d'abord d'écarter le danger par une violente oppression des Huguenots. Celle-ci échouant, il fut contraint à une certaine tolérance. En Allemagne, au contraire, la pluralité confessionnelle fut facilitée par le fédéralisme, qu'elle renforça encore ; chaque souverain de Land autorisait *une* confession sur son territoire (*cujus regio ejus religio*) ; il se considérait comme son protecteur (en territoire protestant, il était même « l'évêque ») et il recevait en retour l'appui de cette Eglise. Le résultat fut qu'en Allemagne, Etat (souverains de territoire) et Eglise(s) coopérèrent de longue date de façon étroite et sans que cela posât problème. Les troubles ne surgirent qu'après 1803, lorsque la majorité des catholiques passa sous l'autorité de souverains protestants. L'unité nationale fut réalisée en 1871 sous le gouvernement de la Prusse protestante (*Kulturkampf*) et, après la première guerre mondiale, les souverains de Länder protestants perdirent leurs prérogatives d'« évêques » des Eglises protestantes locales. Mais la tradition d'une coopération serrée entre Eglise et Etat est si ancienne et si forte, et elle allait tellement de soi dans les rapports entre les Eglises protestantes et les Länder, tout comme pour l'Eglise catholique en Autriche et en Bavière jusqu'en 1918, qu'elle reprit vie après la fondation de la République fédérale en 1949 ; elle se renforça même après la catastrophe de l'époque nazie.

Cette histoire spécifique a pour conséquence qu'aujourd'hui l'Eglise catholique, comme les Eglises protestantes, occupe en Allemagne fédérale une position publique forte. Bien que cette République — comme celle de Weimar après la première guerre mondiale — soit neutre idéologiquement, pluraliste et séculière par principe, elle reconnaît la fonction sociale des Eglises : elle coopère avec elles en de nombreux domaines (jardins d'enfants, écoles, en partie aussi pour les lycées, hôpitaux, services sociaux, aide au développement) ; cette coopération est régie par des contrats. Les Eglises ont le statut d'« associations de droit public » ; les Länder concluent les contrats avec elles au niveau local pour

les protestants et avec Rome pour les catholiques. Cette forme générale permet quantité d'actions conjuguées, locales et régionales (entre paroisses et communes, tâches de formation de la jeunesse, assistance aux malades, services sociaux...).

La situation juridique de l'Eglise catholique est toujours déterminée pour l'essentiel par le *Reichskonkordat* signé entre Hitler et le Vatican en 1933. Depuis la guerre, la souveraineté culturelle étant passée du gouvernement central (Bonn) aux Länder, chaque gouvernement régional a conclu avec le Vatican des concordats locaux qui adaptent le concordat de 1933 aux conditions nouvelles.

La juxtaposition, l'affrontement, la coexistence des confessions ont eu pour effet que les questions confessionnelles et théologiques marquent plus profondément l'Eglise catholique en Allemagne qu'en France. Pour la théologie catholique, encline, tout au long du XIX^e siècle, à s'enfermer dans un ghetto, à se replier sur une scolastique inappropriée et sur l'antimodernisme, la théologie protestante, portée par la bourgeoisie éclairée et tournée vers la pensée historico-critique, fut et demeure un défi. Avec le timide *aggiornamento* de l'Eglise catholique, la théologie catholique partit des résultats de cette théologie pour un « bond en avant ». Aujourd'hui, en dépit de toutes les difficultés venues de Rome, elle donne l'impression, plus que la théologie française, de faire bon accueil à la pensée moderne. La relative indépendance de la théologie catholique universitaire allemande y contribue largement.

ORGANISATION DES CATHOLIQUES

L'expropriation de l'Eglise catholique en 1803 et la perte de presque toutes ses institutions culturelles conduisirent évidemment, à l'époque, à un « déficit catholique » sur le plan culturel, dont les effets sont encore sensibles. Mais une autre conséquence en découla : cette Eglise devint plus proche du peuple et s'ouvrit plus franchement à la question sociale au XIX^e siècle que les Eglises protestantes dans ce pays, ou que l'Eglise catholique en France. En Allemagne, sa pensée et son action ne furent jamais aussi unilatéralement « de droite » qu'en France, et elle n'a pas totalement perdu le monde ouvrier. C'est peut-être la raison pour laquelle, actuellement, elle n'éprouve pas le besoin de recourir à des positions « de gauche » ; c'est pourquoi aussi elle donne parfois l'impression d'une bourgeoisie repue, mais sensible aux besoins sociaux.

A l'époque de l'empereur (protestant), les catholiques furent obligés de se réorganiser politiquement. Comme les anciennes institutions s'étaient écroulées, ils eurent recours à des moyens neufs, démocratiques : à côté de nombreuses associations, ils fondèrent leur propre parti politique : le Zentrum. Cette représentation politique eut encore un rôle important sous la République de Weimar jusqu'à la prise de pouvoir par Hitler. Après la guerre, on renonça à restaurer un parti confessionnel : la CDU (Union chrétienne démocrate) — en Bavière la CSU (Union sociale démocrate) — fut fondée avec la participation des protestants ; toutefois l'élément catholique y était, et y demeure en partie, prédominant. La CDU/CSU a toujours le soutien de l'Épiscopat, d'une grande partie du clergé et du catholicisme « officiel » (presque tous les membres du « Comité central des catholiques allemands » appartiennent à la CDU/CSU), bien qu'on ait renoncé au soutien électoral officiel (par exemple sous la forme de « Lettres épiscopales »). L'attitude face au « socialisme » était traditionnellement négative, ce qui rejaillit sur les relations avec le SPD (Parti social démocrate). Pourtant, un changement se dessine depuis les années 70 : des chrétiens avérés, et parmi eux des catholiques, s'engagent dans ce parti, lequel à son tour essaie de leur offrir une vraie place. Les catholiques sont de plus en plus nombreux à considérer comme dépassée l'identification ancienne avec la CDU. L'un des facteurs de ce changement est sans nul doute que les catholiques de la République fédérale ne sont plus minoritaires : en 1985, sur environ 61 millions d'habitants, 26,3 millions (43,1 %) étaient catholiques, 25,1 millions (41,1 %) protestants (mais si l'on considère l'Allemagne tout entière, en incluant la République démocratique allemande — RDA —, les protestants sont majoritaires). Comparons avec les chiffres de 1950 : sur 50,7 millions (y compris la Sarre, alors séparée), il y avait 22,51 millions de catholiques et 26,3 millions de protestants ; la proportion de catholiques a donc augmenté.

Evêchés

La RFA et la RDA comptaient, après la guerre, 22 sièges épiscopaux (un en RDA) dont les territoires étaient traversés par les nouvelles frontières des États. La plus grande partie de la RDA appartenait à des évêchés dont le siège se trouvait en RFA, ou en ce qu'on appelait alors les territoires de l'Est (au-delà de la ligne Oder-Neisse, à savoir Breslau, Ermeland) ; mais les faits, en raison de la situation politique, imposèrent une administration autonome des catholiques en RDA. Depuis, seul l'évêché

de Berlin (selon le statut des alliés), dont le siège est dans le secteur Est de la ville, enjambe le rideau de fer. Depuis la mise en place d'un seul évêché pour la Ruhr, l'Eglise catholique en Allemagne fédérale se divise en 22 diocèses (y compris Berlin), dont 5 archevêchés.

La nomination des évêques se fait selon différentes procédures qui remontent à d'anciens concordats (conclus avec la Prusse ou la Bavière, par exemple) et qui prévoient une intervention, chaque fois particulière, des chapitres locaux concernés et l'accord du Land. L'influence du Vatican sur la liste des candidats (presque exclusivement des prêtres qui ont fait leurs études à Rome) n'a cessé de grandir avec les années, de sorte que les évêques sont généralement très conservateurs et que les fidèles ne les considèrent guère comme les représentants de leur région.

Tout dernièrement, les querelles à propos de la nomination de l'archevêque de Cologne ont montré que les autorités de Rome ne sont pas prêtes à accepter une vraie coopération avec le chapitre : aucun des candidats proposés par le chapitre n'était sur la liste des trois candidats que le pape a proposés au chapitre de Cologne. Comme, ensuite, aucun des candidats proposés par le pape ne réussissait à obtenir la majorité absolue nécessaire, les autorités de Rome ont modifié, durant le processus en cours, le règlement électoral de façon à ce qu'une majorité simple suffise pour élire un candidat. Ainsi fut élu le cardinal de Berlin, Mgr Meisner, grâce à une « majorité relative » (d'après les rumeurs, par 6 des 16 voix).

La Conférence épiscopale allemande est la plus vieille institution du genre (la première réunion eut lieu en 1848 ; depuis 1867, elle se réunit chaque année à Fulda). Mais il est rare qu'on y entende parler de prise de conscience ferme de droits propres ou de règles spécifiques requises par la situation allemande. Comme les séances ne sont pas publiques, qu'aucun protocole n'est publié, qu'apparemment les décisions ne sont prises qu'à l'unanimité, donc rarement, la plupart des catholiques ne s'y intéressent pas. Dernièrement, l'élection de l'évêque de Mayence, Mgr Karl Lehmann (conservateur modéré) à la tête de la Conférence, a donné le change ; selon la rumeur, de nombreux évêques avaient surtout empêché l'élection attendue du très conservateur cardinal Wetter de Munich. Mais il ne convient sûrement pas de trop attendre de cette élection ; Karl Lehmann devra tenir compte de ses collègues et de Rome. Il reste que, grâce à

lui, le catholicisme allemand présente un visage officiel plus avenant.

Pastorale

La tâche principale du clergé reste l'activité pastorale, même si, de plus en plus, de nouveaux groupes professionnels prennent des responsabilités dans l'Eglise : l'enseignement religieux est assuré pour l'essentiel par des laïcs qui ont suivi des études de théologie à l'Université ; tous les diocèses comptent un nombre élevé de « conseillers (conseillères) pastoraux » qui sont eux aussi passés par la Faculté de théologie catholique, dont ils sont souvent diplômés : ils coopèrent avec les prêtres à la pastorale locale ou régionale ; dans bien des paroisses, des « conseillers de groupe », après des années de formation professionnelle, travaillent à l'élaboration de la pastorale des enfants, des jeunes, des vieillards. On compte même de nombreux collaborateurs à part entière dans la formation pour adultes, le travail social ou auprès des jeunes. La rétribution de tous ces collaborateurs, y compris celle du clergé, se fait selon les règles du « service public » ; elle est donc très satisfaisante (un curé ou un « conseiller pastoral » touche, toujours selon l'ancienneté, entre 3 000 et 5 000 marks par mois). A lui seul, le clergé ne pourrait assurer les tâches étendues et variées de la pastorale ; le nombre de prêtres se réduisant, ceux-ci sont surtout affectés aux paroisses, chacun ayant le plus souvent à sa charge deux paroisses ou davantage. En 1967, il y avait encore 26 840 prêtres ; en 1975, 25 000 environ et 23 000 en 1980. Cette chute s'explique en partie par le nombre élevé des décès dus à l'âge, par le petit nombre des ordinations (475 en 1965, 240 en 1986) et par le départ des prêtres qui se sont mariés (environ 4 000 jusqu'en 1987). En 1971, il n'y avait que 74,4 % des prêtres — réguliers et séculiers (sur l'ensemble, trois quarts sont séculiers, un quart réguliers) — affectés à la pastorale diocésaine. Et, sur ce total, seuls les deux tiers environ étaient en service actif : près de la moitié (46 %) avaient plus de 55 ans (25 % aux USA) et ce vieillissement n'a cessé d'aller s'aggravant.

En raison de tous ces changements, des prêtres, pour la plupart âgés, n'assurent que les services rituelo-liturgiques des paroisses, et souvent de plusieurs à la fois. Ils n'ont ni le temps ni la force d'en faire davantage et d'ajouter une pastorale active aux inévitables tâches administratives et financières. Mais, étant donné la baisse de la pratique et, plus encore, celle des baptêmes d'enfants, l'administration des sacrements est assurée pour tous ceux qui les désirent. Cependant, comme la majorité des

jeunes ne rencontre jamais de jeunes prêtres, et que des prêtres se limitant au seul culte exercent peu d'attrait, ces jeunes se sentent de moins en moins motivés pour entrer dans un grand séminaire.

Après Vatican II, certains curés s'étaient organisés en « groupes sacerdotaux de solidarité » pour contrecarrer ces tendances et donner à l'Eglise un visage plus dynamique. Mais, depuis les années 70, ces groupes ont perdu de leur élan : nombre de leurs membres les plus actifs se sont mariés, les autres semblent se résigner devant l'immobilisme.

Théologie

L'Eglise catholique en Allemagne comporte un secteur réellement vivant : l'enseignement et la recherche théologiques, qui relèvent presque exclusivement des universités et d'autres instituts d'enseignement supérieur. La théologie y gagne beaucoup en liberté et en sécurité. Les professeurs sont « fonctionnaires à vie », ils bénéficient de « la liberté d'enseignement et de recherche » garantie par l'Etat, même si le *nihil obstat* est nécessaire pour la nomination, *nihil obstat* qui peut par la suite leur être retiré ; ils n'ont plus, dès lors, le droit d'enseigner la théologie catholique, mais ils gardent leur place à l'université. Ici encore, Rome tente évidemment d'empêcher une théologie trop critique par une étroite sélection des postulants à une chaire et par une formation doctrinale stricte ; cependant l'enseignement, au niveau universitaire, impose une certaine familiarité avec les méthodes historico-critiques. Il est vrai aussi, par ailleurs, que la sécurité financière et institutionnelle ne favorise guère les attitudes « prophétiques » en théologie.

LE SYSTÈME SCOLAIRE

L'un des piliers de la structure fédérale en RFA est « la souveraineté culturelle » des Länder. Ils ont compétence pour les structures, l'organisation et les contenus de la formation scolaire. L'Etat central n'intervient essentiellement que pour les directives et conditions générales.

L'école obligatoire commence pour tous les enfants à l'âge de 6 ans et s'étale sur douze années. Après quatre ans d'école primaire (*Grundschule*), suivent les écoles complémentaires : cinq ans à l'école secondaire (*Hauptschule*) donnent une formation générale, base d'une formation professionnelle pratique. Six ans

à l'école technique (*Realschule*) s'achèvent par un « diplôme intermédiaire » (*die mittlere Reife*), qui jusqu'à présent ouvrait sur toutes sortes de professions intermédiaires. Au lycée, c'est après neuf ans qu'on passe le baccalauréat (*Abitur*), nécessaire pour les études supérieures. Outre ces trois types d'école classiques, on a institué, depuis les années 70, l'école d'« intégration » (*Gesamtschule*). Les élèves d'une même année reçoivent un enseignement en différentes matières dans des groupes échelonnés selon le niveau scolaire. L'orientation peut être ainsi reportée à plus tard, et chaque élève peut plus facilement rejoindre d'autres filières. Pour ceux qui ne font pas d'études supérieures, après la fin de la scolarité commence la *formation professionnelle* : formation pratique d'un côté, formation théorique de l'autre (connaissance du métier et approfondissement de la culture générale, deux jours par semaine environ), dans des écoles professionnelles et sur une durée de trois ans. A côté de ces types d'écoles ordinaires, il existe des institutions qui répondent aux besoins de groupes déterminés (écoles spéciales pour handicapés, élèves en difficulté, etc.), institutions pour une « formation continue » en vue du baccalauréat, etc.

L'école relève principalement de l'Etat, mais il existe aussi des écoles libres. A ce statut appartiennent surtout, outre les « écoles libres de Waldorf », à idéologie anthroposophique, les écoles dont les Eglises sont responsables. Les examens y sont reconnus par l'Etat et les Länder les financent assez largement ; ces écoles sont donc soumises aux mêmes exigences et aux mêmes programmes que les écoles publiques. Les écoles privées, même du point de vue numérique, n'ont pas le même statut qu'en France.

L'évêché de Trèves, par exemple (1,8 million de catholiques) est responsable de 2 écoles primaires, 3 écoles secondaires, une école spéciale, 5 écoles techniques, 3 lycées et 4 instituts moyens et supérieurs de formation sociale et pédagogique. Dans le même diocèse, les ordres religieux ont la responsabilité de 4 écoles primaires et secondaires, 6 écoles spéciales, 2 écoles techniques, 8 lycées et 8 écoles de formation professionnelle.

En Allemagne fédérale, à la différence de la France, *la religion est une discipline comme les autres* à tous les niveaux de la scolarité (sauf à Berlin et à Brême). Il y a deux heures de cours par semaine pour chaque confession. Pour raison de conscience (la majorité religieuse est fixée à 14 ans), les élèves peuvent être dispensés du cours de religion ; dans la plupart des Länder ils suivent à la place un enseignement d'éthique ou de philosophie. Les professeurs de religion (aujourd'hui presque tous sont laïcs)

sont passés par l'enseignement supérieur, le plus souvent l'université, et sont diplômés en théologie catholique et dans une autre discipline. Comme leurs collègues, ils ont le statut de fonctionnaire du Land (irrévocable). Pour occuper un tel poste, il est nécessaire d'avoir, outre le diplôme, la *missio canonica* donnée par l'évêque, laquelle peut être retirée à la suite de plaintes sur l'enseignement ou le comportement ; mais, même alors, l'enseignant ne perd pas son statut de fonctionnaire d'Etat.

RICHESSSE ET PUISSANCE DE L'ÉGLISE

C'est à juste titre que l'on voit dans les deux grandes confessions de la République fédérale des Eglises riches. La base de cette richesse est constituée par l'impôt d'Eglise régi par la loi, versé par les percepteurs aux diocèses ou aux Eglises protestantes des Länder. Cet impôt représente actuellement entre 8 et 9 % du revenu fiscal de l'impôt sur les salaires. En 1986, les 22 diocèses ont récolté 5,6 milliards de marks nets, après déduction des frais administratifs qui s'élevaient à 380,5 millions de marks. A cela s'ajoutent des subventions de l'Etat pour payer du personnel et diverses dotations et allocations publiques aux Eglises pour les tâches d'ordre socio-caritatif, qu'elles exercent à titre subsidiaire. Les deux Eglises sont ainsi le second employeur de la République fédérale ; elles emploient près de 700 000 salariés. En bien des régions, elles sont en situation de monopole dans certains secteurs (jardins d'enfants, hôpitaux). Il n'est pas rare que des conflits éclatent entre l'Eglise-employeur et ses employés. De manière générale, l'Eglise catholique oblige ses collaborateurs, par contrat, à régler leur vie personnelle sur l'enseignement de la foi et des mœurs et sur les autres normes de l'Eglise catholique. L'Eglise peut même contourner ou suspendre le droit de cogestion des employés et le droit légal de s'organiser en syndicats. Par exemple, des éducatrices pour enfants divorcées et remariées sont renvoyées sans préavis ; l'employé qui, pour raisons de conscience, ne fait pas (ou pas encore) baptiser ses enfants ne peut, s'il est licencié, en appeler à la loi sur les préavis et à la garantie constitutionnelle de liberté de foi, de conscience et d'opinion. Grâce à l'impôt, l'Eglise se sent indépendante de l'influence d'un petit nombre de puissants bailleurs de fonds. Mais elle ne répugne pas, en jouant sur le puissant monopole qu'elle détient en tant qu'employeur, à esquiver des droits assurés par la Constitution. Pareil comportement est de moins en moins compris en démocratie.

En raison de sa puissance financière et du grand nombre de ses collaborateurs, dans le domaine socio-caritatif, l'Eglise est en mesure de déployer une activité considérable, sous forme de travaux et d'aides. Mais ces ressources incitent les autorités ecclésiastiques à faire prévaloir leurs intérêts et leurs buts : des associations catholiques de jeunes sont constamment rappelées à l'ordre par la menace ou le retrait des moyens financiers. L'hebdomadaire national connu, *Publik*, né grâce à des subventions de l'Eglise, dut cesser de paraître en 1972, lorsque son orientation politique et théologique sembla trop progressiste aux yeux de l'Episcopat allemand qui lui retira son aide. De même, les grandes institutions ecclésiastiques d'aide au tiers monde, financées par millions de marks grâce à des subventions et à l'impôt d'Eglise, cherchent en tel ou tel endroit à contrecarrer des initiatives théoriques et pratiques nouvelles dans les Eglises du tiers monde (par exemple, théologie de la libération, communautés de base) en finançant et en soutenant des milieux locaux conservateurs.

La place de l'Eglise dans les médias (radio et télévision) révèle aussi de manière exemplaire sa force et son influence. Les deux Eglises ont leur temps d'émission régulier et leurs programmes : les émissions proprement religieuses (*Verkündigungssendungen*) — allocution du matin, retransmission directe des offices — sont directement mandatées par l'Eglise ; d'autres relèvent de rédactions indépendantes de l'Eglise (ces émissions sont parfois franchement critiques). Par ailleurs, les Eglises sont traitées comme un groupe socialement représentatif ; elles influent de la sorte sur l'établissement général des programmes des organismes publics.

PROBLÈMES D'UNE ÉGLISE POPULAIRE

A considérer la vie interne du catholicisme allemand, tout au moins selon les statistiques, l'impression première est celle d'une *Eglise populaire* encore intacte.

Selon les statistiques de 1985, 80 % des enfants étaient baptisés, 92 % des morts étaient enterrés à l'église. Le nombre de ceux qui abandonnent l'Eglise (75 042 catholiques, soit 0,28 % ; 140 553 protestants, soit 0,56 %) est relativement faible, mais il tend à s'élever, surtout parmi les jeunes. Mais d'autres chiffres montrent un réel déclin de la pastorale de l'Eglise. En 1955, 60,5 % des catholiques allaient encore à la messe le dimanche ; en 1970, 37,3 % ; en 1985, 25,8 %. La majorité des pratiquants sont des personnes âgées. Les jeunes et les jeunes adultes sont à peine représentés. Tout aussi marquant est le recul des mariages à l'Eglise (les deux conjoints sont catholiques dans 60 % des

cas), alors que les divorces augmentent. De jeunes catholiques renoncent de plus en plus à toute forme de mariage religieux et civil et vivent maritalement.

Une participation plus réduite à la vie de l'Église chez les jeunes et jeunes adultes, une attitude générale qui ne se conforme pas explicitement aux normes de l'autorité ecclésiale — autant de signes qui révèlent une perte grandissante de l'influence de l'Église officielle sur la vie même de ses membres. Baptême, mariage, funérailles deviennent, pour des catholiques de plus en plus nombreux, davantage une forme solennelle de « rites de passage » que l'expression d'une attitude de foi. Le débat public sur l'avortement montre lui aussi une forte divergence entre les normes officielles de l'Église et les décisions morales d'une majorité de catholiques (surtout des jeunes, femmes ou hommes). On constate la même divergence pour la sexualité : depuis *Humanae vitae* en particulier, les prescriptions officielles de l'Église semblent peu prises en compte.

Ce recul de l'engagement ecclésial de la jeune génération fait contraste avec le succès des derniers *Katholikentage* et des *Kirchentage* côté protestant. L'attrait sur les jeunes de ces immenses manifestations d'Église est tel qu'on est enclin à parler d'un « tourisme ecclésial ». La caractéristique dominante est ici un mélange d'irrationnel accordé au sentiment et de modèles de comportement relevant de la psychologie de masse. Cela pourrait expliquer pourquoi aucun engagement n'en découle pour la vie quotidienne de l'Église : une euphorie émotionnelle d'un côté, qui a des parallèles éclatants dans l'esprit du temps (par exemple New Age) ; d'un autre côté, le peu d'intérêt accordé à la réflexion, plus onéreuse, sur la foi et l'agir de l'Église.

Le « Katholikentag d'en bas », conçu comme alternative de l'autre, représente un forum pour des chrétiens critiques et engagés, et pour de nombreux regroupements de chrétiens qui ne voient pas leurs intérêts pris en considération dans le Katholikentag officiel (homosexuels, communautés de base, groupes tiers monde, mouvements pour la paix, chrétiens à tendance écologique). Numériquement parlant, ils sont minoritaires, mais leur diversité bariolée contraste fortement avec l'homogénéité grise du catholicisme officiel.

Dans une interview accordée à *Die Welt* (30 mai 1988), le cardinal Ratzinger a critiqué l'Église allemande : « A la différence de l'Italie et de la France, par exemple, il y a une caractéristique en Allemagne : la vie spirituelle catholique présente une grande

homogénéité extérieure dans des organisations solidement structurées. Cela a ses avantages, mais aussi des faiblesses considérables, parce que la bureaucratie tend plus que tout à niveler toute pensée et toute volonté. Dès lors on se situe tranquillement quelque part dans des structures, comme bon catholique de la même façon que bon citoyen. Je crois que nous, Allemands, manquons aujourd'hui d'une foi dynamique et que c'est là aussi la raison d'un sentiment de tiédeur et d'ennui. »

Cette critique dépeint indéniablement une faiblesse de l'Eglise allemande ; en dépit de sa puissance dans la société, elle ne semble pas fasciner les catholiques, elle ne dynamise plus et boite à la traîne des évolutions. Et c'est, paradoxalement, l'un des responsables de cet état de choses qui s'exprime ainsi. L'Eglise allemande, précisément en raison de ses atouts, pourrait faire preuve d'une grande vigueur, si elle n'était pas constamment bloquée par Rome. Davantage d'autonomie pour toutes les Eglises régionales à l'intérieur du catholicisme, tel serait le préalable à sa transformation dynamique.

Article traduit de l'allemand

Karl-Heinz OHLIG
Professeur de théologie catholique,
Université de Sarre

Aloys WENER
Professeur de lycée,
Assistant du Pr Ohlig

La vie religieuse

Du neuf et de l'ancien

Henri Madelin s.j.

IL EST DIFFICILE de porter un jugement serein sur la vie religieuse actuelle. Certains la jugent florissante, en dépit des vicissitudes présentes, parce qu'elle s'adosse à un passé prestigieux et parce qu'elle sait, dans la conjoncture, conserver et souvent retrouver ses axes vitaux ; d'autres n'hésitent pas à parler de « crise » à son sujet. Certes la vie monastique est volontiers épargnée dans la litanie des reproches globaux faits à la vie religieuse de ce temps, alors que la vie religieuse apostolique est volontiers accusée de maux inquiétants. Faut-il y voir le besoin de nos contemporains de chercher des lieux alternatifs et sécurisants par rapport au manque de repères qui caractérise la vie quotidienne dans la société occidentale ? Mais le nombre de vocations monastiques qui aboutissent ne semble pas marquer un goût décisif des jeunes Français pour cette forme de vie. Au surplus, des ruptures graves se sont opérées en son sein avec le passage au lefèvrisme de quelques couvents ou prieurés qui peuvent connaître un certain afflux de vocations « réactives ».

L'engouement semble actuellement se porter plutôt vers des communautés canoniales récentes, et l'on assiste à la

**Total des membres des instituts rattachés
au comité permanent des religieux (CPR)**

en 1980

Catégories d'Instituts	Français en France	Français à l'étranger	Total des Français	Etrangers en France	Etrangers à l'étranger	Total général
Moines	1 500	110	1 610	134	16	1 760
Chanoines, Ordres apostoliques	1 723	327	2 050	95	102	2 247
Clercs réguliers, Congrégations cléricales	4 550	1 406	5 956	354	268	6 518
Sociétés de vie apostolique	834	73	907	53	63	1 023
Missionnaires	1 418	1 833	3 251	79	111	3 441
Frères	3 967	387	4 354	95	124	4 573
TOTAL	13 992	4 136	18 128	810	684	19 622

**Total des membres des instituts rattachés à la conférence
des supérieurs majeurs de France (ex-CPR)**

en 1987

Catégories d'Instituts	Français en France	Français à l'étranger	Total des Français	Etrangers en France	Etrangers à l'étranger	Total général
Moines	1 529	114	1 643	151	27	1 821
Chanoines, Ordres apostoliques	1 604	272	1 876	139	191	2 206
Clercs réguliers Congrégations cléricales	3 935	1 144	5 079	249	344	5 672
Sociétés de vie apostolique	747	52	799	56	58	913
Missionnaires	1 309	1 449	2 758	79	100	2 937
Frères enseignants et hospitaliers	3 457	434	3 891	8	3	3 902
TOTAL	12 581	3 465	16 046	682	723	17 451

multiplication des communautés nouvelles, jeunes, mixtes et remplies de zèle, qui attirent l'attention quasi exclusive de rédacteurs et d'éditeurs. Le succès médiatique semble avoir glissé dans leur direction.

QUELQUES CHIFFRES POUR LA FRANCE

Il est vrai que la vie religieuse apparaît comme vieillie, plus encore chez les femmes que chez les hommes. L'âge moyen des religieux est de 62 ans selon une enquête de 1987 et leur nombre s'élève à 17 451, contre 19 622 en 1980. Le critère du nombre n'est pas nécessairement un critère décisif. Les religieux étaient plus nombreux avant le Concile ; étaient-ils pour autant plus fidèles à leur vocation (1) ? A l'exception des moines, passés de 1 760 à 1 821 de 1980 à 1987, les autres instituts sont en baisse régulière, comme le montrent les tableaux ci-contre.

1. Selon le Père Gildas Sévère, prémontré le nombre de religieux en France avant la Révolution française s'élève à 300 000, répartis sur une centaine d'ordres aux ramifications complexes. Or, il s'agit d'un pays à la population moitié moindre que celle d'aujourd'hui.

2. On compte en France, en 1988 350 congrégations religieuses féminines apostoliques relevant de la Conférence française des Supérieures majeures. Elles regroupent en France 63 329 Françaises et 4 603 étrangères. Par ailleurs, 5 121 religieuses françaises se trouvent à l'étranger dont 1 859 en Afrique noire 501 en Amérique latine et 511 en Afrique du Nord.

Pour les religieuses, le même processus de diminution des effectifs et de vieillissement est en cours, spécialement chez les religieuses apostoliques, avec des disparités nombreuses (2). Mais nous ne parlerons ici que des religieux hommes, car la question des religieuses mériterait une autre analyse que nous ne pouvons faire ici.

Malgré ces rides sur le visage de la vie religieuse française, des atouts nombreux apparaissent : une volonté de service de l'Eglise et de présence au monde, spécialement auprès des plus démunis, dans la ligne de Vatican II ; une inventivité nouvelle ; l'accueil de vocations encore peu nombreuses globalement mais motivées ; une référence internationale très prégnante dans le sens de la catholicité vécue ; un renouveau de la prière et des pratiques spirituelles ; un souci d'adaptation dans la fidélité à une tradition vivante et ayant déjà subi l'épreuve du temps ; un intérêt nouveau venant de divers secteurs du laïcat. A côté du vieux, le surgissement de la nouveauté dans l'Esprit ! Or le nouveau, c'est généralement le traditionnel compris, assumé et converti aux exigences de l'heure. Les religieux se présentent actuellement comme « le *scribe* devenu disciple du royaume des cieux [...] semblable à un propriétaire qui tire de son trésor du neuf et du vieux » (3).

C'est pourquoi, pour parler du neuf, il faut parler de la nouveauté du vieux, capable d'aider à éviter la vétusté du

3. Mt 13,51.

neuf. Un détour par l'histoire se révèle indispensable pour comprendre les situations d'aujourd'hui (4).

La vie religieuse n'apparaît qu'au IV^e siècle avec la « paix constantinienne » qui accorde au christianisme droit de cité dans l'Empire. Elle surgit comme une sorte de substitut à la mort sanglante des martyrs, une manière de prolonger autrement le témoignage du courage dans la persécution, une façon de remplacer la mort brutale par une vie de mortification et d'ascèse au fil des jours. Elle est aussi, dès le départ, une forme de protestation contre les risques d'une installation de l'Eglise sur le mol oreiller de la société profane ; elle est rupture avec des arrangements et des compromis jugés trop tièdes entre le monde et l'Eglise, au nom de la radicalité évangélique ; elle est réintroduction de la perspective eschatologique (5) dans le temps présent, qui avait retenti avec tant de force dans l'Eglise des origines, comme on le voit dans les évangiles et les épîtres du Nouveau Testament. Il est bon de décrire quelque peu ces situations, car elles peuvent trouver des transpositions dans la période actuelle.

4. Cf Jean Claude Guy *La vie religieuse mémoire évangélique de l'Eglise* Centurion, 1987.

5 *Perspective de la fin des temps*

LA VIE RELIGIEUSE NAISSANTE

La vie religieuse est d'abord un phénomène spontané. Elle ne naît pas de l'initiative extérieure et pas même de celle de la hiérarchie ecclésiastique. C'est une aventure qui commence, sans références antérieures et sans normes préétablies. Les programmes de vie, par définition, ne sont pas tracés d'avance.

Antoine, par exemple, est bouleversé quand il entend lire le dimanche, dans une église, l'invitation de Jésus à donner tous ses biens aux pauvres pour le suivre. Il quitte son village, s'installe dans une cabane des environs et entend répondre totalement à l'appel radical du Christ. Dans l'Esprit, petit à petit, en réfléchissant et en conversant avec d'autres, il laisse monter en lui le désir qui l'habite et qui le conduira jusqu'au « grand désert ». Beaucoup de moines de la Basse-Egypte procéderont de même et se couleront dans la vie érémitique.

Pour l'organisation de la vie communautaire, l'itinéraire fut similaire. Pacôme, l'initiateur, « se lança dans l'aventure parce que les circonstances, son tempérament et un besoin intérieur l'y poussaient, mais sans savoir où cette aventure le mènerait, ni même comment s'y prendre » (6). Au dire de ses biographes, sa première tentative fut même

6. J. Cl. Guy, *op. cit.*, p. 14 15.

malheureuse. Mais il sut réfléchir sur cet échec et repartir sur de nouvelles bases, afin de trouver un nouvel équilibre empreint de plus de sagesse. Pas de maquette préalable, pas de plan tout fait, mais une construction qui s'élabore au contact de l'expérience et qui se codifie peu à peu. Plus tard, il conviendra de trouver des références et d'inventer des précédents. Mais c'est un mouvement second, justifié par les contradictions et les oppositions rencontrées. Au départ, c'est l'expérience nue d'Abraham qui quitta sa terre et les liens du sang pour un pays nouveau, « sans savoir où il allait ».

7. Ermites qui passaient leur vie au sommet d'une colonne (*stylos*).

Il s'agit aussi d'un phénomène multiple qui se coule dans beaucoup de formes particulières dont quelques-unes peuvent nous paraître aujourd'hui excentriques, comme l'expérience des « stylites » (7) ou des « reclus ». Mais il convient de bien voir ce foisonnement initial qui est toujours le signe de la créativité religieuse et de se rappeler que l'usure du temps conduit à « banaliser le charisme » ou à l'« institutionnaliser », pour parler comme Max Weber. Les expériences les plus extrêmes s'éteignent avec la durée, mais la « virtuosité » voulue au départ demeure grâce à un enracinement plus réaliste qui passe par l'épreuve du temps.

8. Selon l'expression de Jean Baptiste Metz, mémoire qu'il appelle de ses vœux pour les temps actuels.

La vie religieuse se veut aussi protestation contre le « confort spirituel » qu'apporte la paix civile. Elle est affirmation dans un individu ou un groupe religieux de « la mémoire subversive de la liberté du Christ » (8).

ÉVOLUTIONS DE LA VIE RELIGIEUSE

Dès l'origine, la vie religieuse s'organise selon une distance géographique. On quitte les agglomérations pour vivre dans l'insécurité et l'inconfort du désert. Mais il arrive qu'on reconstitue de nouveaux pôles d'habitat, havres de paix, en pleine terre inhospitalière. On oblige ainsi les candidats et les fervents à faire mouvement hors des localisations coutumières pour prendre distance avec la vie habituelle.

La distance est aussi psychologique et sociologique. Les recrues viennent de couches de la population non dominantes. On se distingue des autres par le vêtement, l'habitat, le régime alimentaire, la règle de vie, l'usage de la sexualité, le vivre-ensemble. Mais l'objectif n'est pas le goût

de la séparation pour elle-même. Pour reprendre des formules en honneur dans la christologie, il s'agit, pour les religieux dans le rapport au monde, de distinguer pour unir, sans confusion ni séparation.

L'évolution postérieure se fait d'ailleurs par un double mouvement de conversion à Dieu et d'ouverture aux mondes nouveaux qui naissent.

Au Moyen Age, une transformation se produit avec le développement des voies de communication, l'ouverture sur le large avec la croissance des ports. Cela donne une prolifération du commerce qui marche de pair avec la poussée de l'urbanisation. La distance que veut signifier la vie religieuse n'est plus « topographique » ; elle cherche à se manifester dans un comportement de pauvreté et de mendicité au milieu d'un monde marqué par l'ardeur du faire et de la thésaurisation.

Lorsque le Moyen Age prend fin, une société d'un nouveau type émerge avec la découverte de l'imprimerie et l'exploration du nouveau monde. Avec l'humanisme, une nouvelle vie religieuse apparaît qui se fait prédicante, enseignante et caritative. La distance que manifeste la vie religieuse n'est plus « topographique », comme celle des moines, ou « protestatrice », comme celle des mendiants, mais « intériorisée ». L'enfouissement au cœur du monde, au nom de Dieu, devient d'autant plus fort que les protections antérieures s'effacent et que les signes extérieurs cessent d'être manifestes.

Nul doute que ce même travail de fermentation est à l'œuvre dans le monde actuel. Mais il est encore difficile d'en discerner les formes, et on ne pourra en juger les résultats qu'après-coup. C'est pourquoi il faut se montrer prudent dans ce travail de discernement pour l'aujourd'hui, car la tâche de l'historien doit être relayée par celle du paléontologue. En chaque époque de fermentation, de multiples formes de vie religieuse se cherchent en effet et tentent de se trouver un chemin. Mais quelques-unes seulement parviennent à maturité grâce au génie d'un fondateur, à sa capacité de comprendre les besoins profonds d'une époque et à son habileté à mettre en forme institutionnelle ses intuitions les plus radicales. La sélection, à la manière de Darwin, existe aussi dans le développement des familles religieuses, et l'on peut rétrospectivement analyser les raisons de l'échec ou du succès de telle ou telle poussée religieuse qui s'organise à un moment donné. Les

problèmes de succession, après la période de fondation, sont à cet égard décisifs.

ACTUALITÉ DE LA VIE RELIGIEUSE

Que retenir de ce passé riche et coloré, sinon quelques constantes remarquables ?

La vie religieuse se déploie de façon buissonnière et non selon un schéma linéaire, à l'image du vivant, comme l'histoire nous le montre. Il convient de s'en souvenir pour porter un diagnostic sur la prolifération actuelle des nouveaux mouvements religieux et des communautés de type canonial.

La vie religieuse est faite d'expérience de Dieu dans les conditions d'une époque. Elle doit tenir ensemble ces deux bouts de la chaîne, sous peine de verser soit dans un idéalisme sans prise sur la dure réalité du monde — une sorte de piétisme sans effet —, soit dans un activisme qui peut se vider de toute énergie spirituelle et conduire à l'athéisme pratique. Les fondateurs sont des « combineurs d'innovations », selon l'expression qu'emploie Schumpeter pour décrire le véritable entrepreneur. Dans leur cas, c'est un mélange d'expérience de Dieu, d'épreuve trempée dans l'adversité, de compagnonnage plusieurs fois essayé avant de trouver une forme stable, de saisie des mentalités des contemporains et d'intuition des grandes régulations implicites et explicites à l'œuvre dans un temps. Une gravure de la Renaissance montre la conscience qu'a cette époque d'entrer dans un âge nouveau. On y présente les huit découvertes nouvelles de la société présente : l'Amérique, la boussole, l'imprimerie, l'horloge à ressort, l'artillerie, l'alambic, le ver à soie et la selle de cheval. Manière pour les contemporains d'indiquer de nouvelles relations à la nature et à l'espace-temps.

Aujourd'hui il conviendrait de parler de l'automobile, de l'électricité, du nucléaire, de la biotechnologie, de la télévision et de la radio, du Jet, des nouveaux continents du tiers et du quart monde, du tourisme, de la nouvelle condition des femmes, etc. Il est question toujours de vivre une expérience de Dieu nouvelle, dans un changement des références à la nature, à l'espace et au temps.

La vie religieuse, dans toutes ses composantes, est faite d'une façon de vivre une double attitude de distance et de

présence. La distance peut être d'abord recherchée comme une condition préalable à une présence authentique au monde ; ou, en sens inverse, la solidarité peut être cherchée en premier lieu comme la condition primordiale pour éviter que la distance ne devienne aliénation ou fuite. Toute vie religieuse est faite d'un mixte de l'une et l'autre attitude. Leur proportion est le chiffre d'une spiritualité. La vie apostolique emprunte des traits de la vie monastique qu'elle incorpore à son architecture d'ensemble. En sens inverse, la vie monastique fait des choix pour ne pas se couper de formes de visibilité pour le monde actuel.

Mais remarquons que la pente actuelle pousse plutôt vers l'attitude de distance. Un signe : il y a trente ans, la vie religieuse monastique avait à se justifier devant la poussée d'un laïcat organisé prenant des responsabilités dans la société. Aujourd'hui, la charge de la preuve est inverse. C'est à la vie religieuse apostolique de fournir désormais ses titres pour avoir le droit à l'existence. Pourtant, être seul aumônier d'étudiants dans un campus de 10 000 personnes, habiter un HLM à Marseille-Nord, au milieu d'immigrés et de Maghrébins, suppose une forte dose d'ascèse personnelle et d'espérance dans le travail de Dieu dans ces univers.

La vie religieuse est de l'ordre de l'initiative de l'Esprit de Dieu vérifiée à travers une expérience dans le temps, en communion avec la visée centrale d'un fondateur. Elle repose sur un certain style de vie qui organise le vivre-ensemble d'une certaine façon, avec une autorité régulatrice et des formes d'obéissance, le choix du célibat volontaire et une structure communautaire. Au fond de tout, la cooptation est refusée lorsque se met en place une organisation de type communautaire. Il s'agit de vivre avec d'autres qui veulent partager la même expérience, mais que l'on n'a pas choisis (9).

9. Parlant de l'expérience de Saint Benoît J Cl. Guy écrit : « Il s'agit désormais de personnes qui sont amenées à établir entre elles une communion du seul fait qu'elles s'y reconnaissent attirées par le Seigneur. On peut donc dire que cette nouvelle « communauté apostolique » ne repose pas sur la sélection réciproque de ses membres, sélection qui impliquerait le droit d'exclure les personnes avec lesquelles on ne souhaiterait pas vivre mais qu'elle repose tout entière sur l'accueil que chacun fait aux autres comme lui ayant été donnés par le Seigneur pour frères ou pour sœurs. Or une telle communauté quelle que soit en fait son importance numérique est de par sa nature même universelle, en ce sens qu'elle n'exclut *a priori* personne mais demeure toujours ouverte à quiconque y serait appelé » (op. cit. p. 47-48).

UNE RÉNOVATION ADAPTÉE

Tous les instituts religieux, par fidélité aux demandes du Concile, ont entrepris dans les dernières décennies un immense travail de rénovation en combinant adaptation au monde actuel et ressourcement à la fraîcheur de leurs origines (10).

Jouent dans un même mouvement le rapport à l'origine fondatrice et le rapport à l'actualité la plus brûlante ; les deux marchent de concert. Ce qui, à l'origine, a fécondé

10. « La rénovation adaptée de la vie religieuse comprend à la fois le retour continu aux sources de toute vie chrétienne ainsi qu'à l'inspiration originelle des instituts et, d'autre part, la correspondance de ceux-ci aux conditions nouvelles d'existence » (Concile Vatican II Décret *Perfectae Caritatis* n 2).

la vie propre de tel institut, doit continuer de féconder l'existence religieuse dans l'aujourd'hui que Dieu nous donne de vivre. L'origine ne reste vivifiante, dans l'Esprit Saint, que si elle trouve sa traduction dans la réalité de ce qui est à vivre présentement.

Pourtant, cette vie religieuse ainsi renouvelée n'est-elle pas menacée par une nouvelle « crise » plus subtile ? Car le service caritatif dont elle avait le monopole jadis est aujourd'hui pris en charge par la société civile et les institutions étatiques. On ne peut pas dire non plus que la prière constitue son originalité exclusive. Et puisque le chapitre 5 de la Constitution conciliaire sur l'Eglise parle de « l'appel *universel* à la sainteté », la vie religieuse cesse d'être la voie royale et unique pour l'accomplir. Il n'est pas jusqu'au travail dans les missions extérieures qui ne soit battu en brèche par l'apparition d'un clergé et d'une vie religieuse autochtones. Sur ces territoires devenus indépendants, le missionnaire se sent davantage étranger, cependant que, dans le même temps, se développe corrélativement le souci d'une plus grande « inculturation » de la foi chrétienne dans les cultures locales.

UNE TÂCHE DE RÉCONCILIATION

Face à des défis multiples, la tâche de la vie religieuse pourrait être une tâche de réconciliation. Le Pape a insisté sur cette exigence au cours de son récent voyage au Zimbabwe, en la confiant à tout chrétien. Ce peut être un rôle éminent de la vie religieuse de l'accomplir, dans la mesure où tout religieux est appelé à suivre de plus près le Christ, dans une conformité à « cette forme de vie que le Christ a prise... et proposée aux disciples » (11). Il s'agit de tenir ensemble plusieurs aspects de la *sequella Christi* que les fidèles peinent habituellement à articuler dans un même mouvement (12).

Il ne s'agit pas seulement du sacrement de la réconciliation, qui est un achèvement et un couronnement, mais d'une attitude christique dans l'épaisseur du monde. Le religieux doit faire communiquer des mondes qui s'ignorent, ou se tiennent à distance, ou se font peur réciproquement. Il doit se porter vers les plus lointains, ceux qui sont les plus éloignés de la réconciliation possible. Il ne s'agit

11. Constitution conciliaire sur l'Eglise, n°44.

12. « Si donc quelqu'un est dans le Christ, c'est une créature nouvelle : l'être ancien a disparu, un être nouveau est là. Et le tout vient de Dieu, qui nous a réconciliés avec lui par le Christ et nous a confié le ministère de la réconciliation. Car c'était Dieu qui dans le Christ se réconciliait le monde, ne tenant plus compte des fautes des hommes, et mettant en nous la parole de la réconciliation. Nous sommes donc en ambassade pour le Christ ; c'est comme si Dieu exhortait par nous » (2 Cor. 5, 17-20).

pas seulement des pauvres effectifs, du quart monde, mais des pauvres affectifs si nombreux lorsque le taux de divorcialité approche le tiers des mariages enregistrés. Il s'agit d'imprégner ces divers univers de la richesse des comportements évangéliques. Si la mission à l'extérieur se raréfie, elle se spécialise sans cependant se tarir ; à l'intérieur, elle est mise en présence d'un nouveau brassage de populations immigrées ou réfugiées qu'attire la qualité de vie matérielle et démocratique des pays d'Europe. Dans ses propres rangs, la vie religieuse de notre pays (comme dans le reste de l'Europe occidentale) porte les stigmates du vieillissement et de la difficulté de la convivance avec des générations plus jeunes et plus rares. Mais elle partage cette épreuve avec toute la société civile, ce qui est un nouveau défi pour l'invention d'une certaine qualité de la vie religieuse.

Pour ce faire, le religieux doit manifester la réconciliation, l'unification, à l'œuvre dans sa vie personnelle et communautaire. Avant toute proclamation de la parole, c'est la vie même, solitaire et communautaire, selon l'Esprit de Dieu, qui doit annoncer la venue du Royaume de Dieu déjà présent en germe dans la réalité intramondaine. C'est là un service d'Eglise de l'ordre de la fidélité et de la créativité, à l'heure où de larges couches de population sont gagnées par le relativisme, l'indifférence et la volonté de jouissance dans le prétendu confort de l'immédiateté.

DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR L'ÉGLISE

La vie religieuse occupe une place spéciale dans ces ensembles regroupés sous l'appellation commune de société civile. Dans la vie associative et la vie sociale se déroule un lent apprentissage des responsabilités civiques. Si, par hypothèse, la vie religieuse disparaissait totalement de la société française, on découvrirait alors avec stupeur le terrible appauvrissement du tissu ecclésial. Positivement, cela veut dire que les religieux jouent un rôle de ferment et une fonction de passerelle pour différents groupes sociaux, installés généralement à la périphérie de l'Eglise : artistes, intellectuels, responsables de la vie économique, élus politiques, agents du social, jeunesses dans leur « niche » ou dans « la galère », laïcats insatisfaits, chercheurs de Dieu partis de rives lointaines et désireux d'une vie spirituelle qui les structure pour vivre dans le monde

d'aujourd'hui et non celui d'hier, populations démunies et livrées à l'injustice, etc.

La vie religieuse peut accomplir cette tâche parfois peu reluisante et souvent méconnue, mais au service de l'Eglise, parce qu'elle rompt avec l'individualisme ambiant de par ses structures communautaires et aussi parce qu'elle reste un puissant vecteur de communications rapides et approfondies entre pays, peuples et couches sociales situés hors des bornes du pré-carré hexagonal où s'enferme souvent le regard de nos contemporains.

HORS DE TOUT CATASTROPHISME

13. 1 Tm. 2,4.

Parce qu'elle est rassemblée à partir de la diversité des hommes, nourrie de l'espérance chrétienne et habitée par le désir du salut de tous les hommes (« afin qu'ils parviennent tous à la connaissance de la vérité ») (13), la vie religieuse ne peut avoir la lecture catastrophique ou la vision apocalyptique du monde qui commencent à fleurir ou à reflourir dans certains groupes chrétiens, vingt-cinq ans après un Concile résolument ouvert au grand vent du large. Le monde n'est pas irrémédiablement mauvais et sous l'empire des puissances des ténèbres. La réconciliation est déjà à l'œuvre dans les structures de la société profane. Un marxisme sommaire ou une célébration perpétuelle d'un libéralisme exacerbé veulent nous faire croire que la lutte et l'opposition sont à la racine de la relation entre les hommes. Or, grâce au travail de l'Esprit, la réconciliation est déjà à l'œuvre dans les structures mêmes de ce monde. Le fait que les hommes se parlent et qu'ils se rencontrent manifeste que notre semblable est sorti d'une animalité toujours menaçante et que l'échange redevient possible. La vie familiale, la vie sociale, la vie politique sont des ébauches de cette réconciliation en devenir dans la cité séculière. L'alternative est simple : ou les hommes continuent de se manger réciproquement, ou ils acceptent de se reconnaître, libres, dans leurs différences. La vie religieuse parie anthropologiquement, de par son organisation et son projet, sur la reconnaissance mutuelle qui est en marche jusque dans les structures profanes et qui trouvera son sens ultime dans le rassemblement de toute réalité dans le Christ.

CONTRE LE TRIOMPHE DES APPARENCES

Nous sommes dans une société ouverte à la communication de tout ce qui se vit et se cherche sur la planète. Mais l'homme, devant la fascination des miroirs audiovisuels qu'on lui tend, peut devenir spectateur de sa propre histoire et se repaître jusqu'à satiété de la superficialité étalée ou de la jalousie exacerbée. La vie religieuse trouve sa source dans une vie intérieure qui se rit de ces apparences trompeuses, car Dieu voit le fond des cœurs et ne regarde pas aux manifestations illusoires.

C'est pourquoi elle doit réconcilier en son propre sein ceux qui sont plus en contact avec les milieux influents et ceux qui sont exposés à la détresse des milieux défavorisés, en ne renonçant pas à évangéliser en profondeur ces extrêmes dans l'échelle de la considération humaine (14).

La vie religieuse de toujours, dans sa pratique actuelle, doit se situer au carrefour de ces deux exigences : attention grandissante aux plus lointains et moindre indulgence pour ceux de la proximité que pour ceux relégués à la marge.

N'est-ce pas le mouvement même des trois paraboles que saint Luc nous présente lorsqu'il veut nous faire saisir le secret de la miséricorde divine (15) ? N'est-ce pas de cette façon que Dieu est en train de se réconcilier le monde à travers ceux qu'Il s'est choisis pour cette œuvre salutaire ?

14 A condition de ne pas oublier deux critères à saveur évangélique, que j'emprunte au Père J. Sommet dans son livre récent (*L'honneur de la liberté* Centurion, 1987) : « Le rapport au plus lointain et au plus petit est la règle suprême que l'on doit s'imposer à soi-même et à ses proches ». Le second critère est le suivant : « Il convient de manifester plus de sévérité pour ses amis que pour ceux qui sont au loin ».

15. *Luc* 15.

Henri MADELIN s.j.

Sur l'adolescence

- Françoise DOLTO — *La Cause des adolescents*. Collectif d'enquête dirigé par André Coutin. Robert Laffont, 1988, 278 pages, 89 F.
- Tony ANATRELLA — *Interminables adolescences. Les 12/30 ans*. Cerf/Cujas, 1988, 224 pages, 78 F.

Deux psychanalystes, que rapprochent leurs convictions spirituelles, portent sur l'âge critique des regards assez différents. Dans un livre-dialogue, parlé plutôt qu'écrit, Françoise Dolto réagit, avec la vivacité, la clarté et la liberté dont elle était coutumière, aux questions et aux constats que lui soumet un « collectif ». La seconde partie surtout, « Le temps des épreuves », retiendra l'attention. Aux adultes angoissés, culpabilisés ou simplement dérouterés devant les comportements « aberrants » des adolescents, F. Dolto rappelle quelques vérités de bon sens, illuminées par son humour et sa pratique thérapeutique. Les difficultés de scolarité, les fugues, les conduites suicidaires, les mues de la sexualité, la tentation de la drogue, l'éclatement des familles sont dédramatisés sans ésotérisme ni concessions faciles. On sera moins surpris par sa sévérité pour l'Education nationale que par ses propositions d'une articulation nouvelle entre « l'instruction », revenant à l'Etat, et « l'éducation », qui relèverait de « l'école libre ».

L'ouvrage de T. Anatrella se veut, lui, plus construit et systématique. En outre, et comme le suggère le titre, il éclaire l'adolescence par ce qui la suit (la post-adolescence) plus que par ce qui la précède, encore que l'enfance soit souvent évoquée. Plus exactement, il considère que « l'adolescence commence au moment où la puberté se termine » et que, dans la société contemporaine, si l'« on entre de plus en plus tôt dans l'adolescence, on en sort de plus en plus tard ». Les processus psychologiques de la puberté, de l'adolescence et de la post-adolescence font l'objet de développements structurés qui supposent souvent, chez le lecteur, une certaine familiarité avec la terminologie et les notions psychologiques de base.

Mais l'apport le plus original consiste en la vision de notre société ici proposée : une société excessivement polarisée sur les jeunes précisément, au point d'en faire des modèles de référence, dans l'imaginaire collectif, qui induisent les adultes à s'efforcer de leur ressembler. La caractéristique de cette « société adolescentique », à laquelle est consacrée la dernière partie du livre, serait une insécurité profonde, qui la porterait à nier, ou du moins à atténuer, les différences — la différence sexuelle notamment. L'auteur en trouve des symptômes dans la mode de l'androgynisme, qui a remplacé celle de l'unisexe, elle-même fruit de la mixité ; dans le primat donné à la « tendresse » sur l'amour (cf. les « bébés-couples ») ; dans le succès de SOS-Racisme, « immense psychodrame » qui permet « à quelques adolescents de trouver une certaine cohérence autour d'une loi qu'ils brandissent, en prétextant défendre l'autre ». Car, selon l'auteur, c'est bien la loi et sa cohérence qui ont été perdues dans le grand chahut de mai 68, et les enfants des révoltés de naguère sont aujourd'hui en plein désarroi.

On pourra trouver morose le propos de T. Anatrella, d'une morosité qu'alourdit le tour souvent répétitif de son exposé. Et la question demeure entière de savoir s'il était possible de faire l'économie d'un mai 68, sous la forme qu'il a connue ou sous une autre : l'état des mœurs, dans l'après-guerre, n'était-il pas, lui aussi, gros de bien des malaises ?

Le désenchantement de T. Anatrella et la souriante lucidité de F. Dolto s'accordent en tout cas sur bien des points. Notamment sur les effets pervers d'une mixité, à l'école et ailleurs, insuffisamment réfléchie et modulée par notre société ; et sur l'appauvrissement du langage verbal dans une société dominée par l'image et la musique. C'est dans l'ouvrage de F. Dolto qu'on trouve cette déclaration de J. Séguéla, pape de la publicité, d'un cynisme confondant : « Les adultes d'aujourd'hui ont appris sujet verbe et complément de façon séquentielle. La jeunesse, elle, a déstructuré le langage, souvent influencé par la télé et la pub. Elle s'exprime en clips, flashes, spots, formules, slogans. Peu à peu, et c'est tant mieux, la jeunesse est en train de tuer la logique. En mettant Descartes à la poubelle, c'est elle qui sauvera la France du troisième millénaire » (p. 211). Superbe et redoutable illustration de l'adolescentisme stigmatisé par T. Anatrella !

Dominique SALIN s.j.

REVUE
DES
LIVRES

ROMANS
LITTÉRAIRE

Julien GRACQ
Autour des Sept Collines

José Corti, 1988, 148 pages, 75 F.

Naturellement, c'est superbe ! Et notre plaisir s'augmente des paillettes indignées de la basse-cour littéraire. « Il a osé médire de l'Italie, ma chère, et pire encore, de Rome ! Scandale intolérable ! » Certes, l'insolente desinvolture du tardif pèlerin ressemble fort à de la provocation. Il n'épargne pas plus la Rome antique et baroque, que la Cité papale ou mussolinienne ; sans parler de la Campanie, et au-delà, de Sorrente, Naples, l'Ombrie, Florence ! Les monuments, les paysages, le ciel inaltérable, parfois les habitants, tout est égratigné, décapé, mis à nu (seule Venise trouve grâce...). Mais le géographe de métier, plus encore que l'historien, offre à foison des formules pénétrantes, qui aident à comprendre, à redécouvrir, à nous souvenir, à aimer (aimer de façon nouvelle, moins passive et béate). Nul dépit chez le voyageur. Même lorsqu'il songeait avec nostalgie à la Rome disparue de Chateaubriand et de Stendhal (cf. *Lettrines* II, p. 72-6), Gracq gardait déjà ses distances. L'essentiel n'est pas là. Devant

nous se présente un homme d'*ailleurs*, l'inventeur d'un pays absent des cartes, où une Venise irréaliste rayonne à l'extrémité d'une Bretagne imaginaire. Et l'on ne sait quelle Forêt-Noire inconnue y reçoit dans ses feuillages les brises salées de l'Océan. C'est ce conquérant exilé, ce poète hors de ses gonds, qui est descendu vers les plaines d'Italie comme un cavalier du Nord, pour communiquer au cœur même de son expédition le rêve dont il se nourrit et la lumière d'argent d'un *autre* monde. Le rivage des Syrtes hante toujours son regard sur le bord du Rubicon.

• Jean Mambrino

Claude SIMON
L'Invitation

Ed. de Minuit, 1988, 94 pages, 49 F.

« La vie est vécue, l'histoire est racontée » (P. Ricoeur). L'œuvre de Claude Simon n'a cessé d'habiter cette distance, y déployant la totalité fuyante du monde à travers archives et vieilles photos. Cette fois, l'auteur s'appuie sur des notes prises au cours d'un voyage en URSS. Avec quatorze autres personnalités, il fut le témoin-participant d'un étrange forum international. Cette expérience, qui pouvait n'appeler qu'une chronique journalistique, *L'Invitation* la transforme en un véritable roman aux surprises corrosives. La narration descriptive de l'entretien avec le Secrétaire général ne cesse d'être entrecoupée par d'autres épisodes du voyage. Construit sous cette forme éclatée, le texte n'en trouve pas moins son unité dans le sentiment mélangé qu'il suscite chez son lecteur, pris entre le comique des scènes désuètes ou incongrues et la violence toute contenue d'une machinerie implacable. Tout se passe comme si le spectacle de la vieille ballerine, les hôtels au luxe de catalogue ou la visite du monastère cherchaient en vain à masquer la soudaine violence

des pages où les commissaires du peuple se changent brusquement en animaux prédateurs. A la suite de Claude Simon, nous sommes partagés entre les mots bavards, inutiles, du forum et ceux qui taisent encore les meurtres et l'oppression. Un roman subversif et splendide à déguster comme une bombe glacée.

• Pascal Sevez

CELINE

Romans

III : *Casse Pipe Guignol s Band I. Guignol s Band II* Edition présentée, établie et annotée par Henri Godard. Gallimard Bibliothèque de la Pléiade, 1988 1 240 pages, 350 F.

Le grand ensemble de *Guignol s Band* dévoile la part la plus heureuse de l'imaginaire celineen, souvenir de ce séjour enchanté à Londres, pendant la grande guerre, après avoir miraculeusement échappé à l'enfer des tranchées. Jamais le récit hoquetant n'a été plus enivré de sa verve, d'une folle et insolente liberté, où se mêle même un hymne à l'amour, et plus secrètement encore une quasi-adoration de l'enfance. Le paradoxe est que cela fut écrit à l'époque la plus noire de sa vie, pendant l'occupation, puis l'emprisonnement au Danemark. L'œuvre est inachevée dans sa seconde partie, avec une multitude de versions qu'il a fallu tout l'art, toute la patience de Henri Godard pour decrypter et coudre ensemble. *Casse Pipe* est un autre fragment d'une œuvre disparue, évoquant le service militaire du jeune Destouches dans un régiment de cuirassiers avant 1914. La bêtise de la soldatesque s'y hausse jusqu'au mythe, dans un galop grandiose de rigolade, où l'horreur prochaine de la tuerie emprunte le pif illuminé de Dionysos. « C'est pire que de la transmutation. C'est de la perversité magique, la féerie d'embrouillemens, la carambouille sorcière des choses. » Sacré Ferdi ! Il lui sera beaucoup pardonné parce qu'il aimait la vie.

• Jean Mambrino

François MASPERO

Le Figuier

Roman. Le Seuil, 1988, 320 pages, 99 F.

Sur fond d'histoire du xx^e siècle (de la guerre d'Espagne aux luttes de libération dans le tiers monde), l'aventure de F.G. : anthropologue, écrivain, combattant, militant, éditeur. Nous tenons là un véritable roman aux nombreux personnages qui l'habitent avec aisance, bonheur et souffrance mêlés. Ils sont de ceux qui permettent à la création d'exister, aux individus de se libérer : éditeurs, journalistes, photographes, porteurs de valises, les *passseurs de frontières*. Tous évoluent dans un univers dont la violence abolit les contours, mais ils ont secrètement au cœur quelques certitudes inébranlables : le refus de l'injustice, la poésie, une manière quasi artisanale d'exister. L'éditeur offre à ses clients « le cantique du soleil ». Manuel, le journaliste, découvrira fugitivement, mais profondément, l'amour. Les villes recèlent des trésors : on découvre à Paris hulottes, éperviers, on y récolte des champignons dans le creux d'un mur ; Montpellier a son « chemin des rêves prolongés ». Enfin la nature joue un rôle « fondateur » : ainsi F.G., après une tentative de suicide, « assis sur les bords clairs de la Loire, douceur du ciel et de l'eau [...], ce fut imprévu. Il comprit qu'il avait atteint quelque chose. Quoi ? Rien d'autre que ce répit et ce frôlement fugace : le goût doux-amer de la vie ». F.G. mourra dans les fougères du Massif Central, mais ceux qui l'ont croisé, rencontré, continueront, très librement, d'apprendre à vivre.

• François Denoel

Françoise CHANDERNAGOR

La Sans-Pareille

Ed. de Fallois, 1988, 690 pages, 140 F.

Dans le premier volume d'une trilogie romanesque, Françoise Chan-

dernagor fait découvrir Christine Valbray grâce à des notes et des confidences recueillies lors de sa détention. Qui est celle que l'on surnomme la « Sans-Pareille » ? L'égérie de la vie politique française d'une époque ? Une Messaline parmi tant d'autres ? L'auteur s'identifie à son personnage en une symphonie à deux temps, sur un tempo mondain ; le « je » et le « elle » sont conjugués sur le même ton cynique et froid, où perce toutefois l'admiration de l'auteur pour son héroïne. Tout cela ennuie et agace quelque peu. La « révélation » est encore à venir !

• Brigitte Boudin

Juan Ramon JIMENEZ

Espace

Edition bilingue. Traduction et présentation de Gilbert Azam. José Corti, coll. Ibériques, 1988, 90 pages, 70 F.

Dans ce vaste poème en prose, les principaux thèmes de la poésie de Jimenez sont rassemblés et coulent harmonieusement, fleuve puissant et paisible, vers la mer, l'Océan, qui s'étend du Moguer de sa naissance et de sa jeunesse, point de départ des caravelles de Christophe Colomb à la Floride de son exil et au Porto Rico de sa mort, il y a trente ans. *Espace* n'est pas un inédit en espagnol, mais les excellentes présentations et traductions de G. Azam permettent aux lecteurs non hispanisants d'avoir un aperçu de l'univers poétique de « Juan Ramon ».

• Pierre Sempé

Yvon BELAVAL

Digressions sur la rhétorique

suivi de *Lettre d'un apprenti*. Préface de Marc Fumaroli. Ramsay, 1988, 130 pages, 89 F.

Ne tordons pas trop vite le cou à la rhétorique, elle peut encore apprendre beaucoup — à penser, par exemple : tel est l'hommage rendu par un philosophe, ami de la poésie, à une discipline qui n'est décriée que parce qu'elle est méconnue. C'est la forme alerte et toute en élégante simplicité du dialogue, au croisement entre littérature et philosophie, qu'a choisie Y. Belaval pour redonner à l'*ars dicendi* ses lettres de noblesse. Qu'on n'y voie pas un plaidoyer pour la restauration d'un âge d'or perdu de l'éloquence ; au contraire, l'auteur cherche à définir une rhétorique qui ne se réduirait pas à des procédés datés ou paralysants comme un académisme. Il tente d'en découvrir les lois les plus générales, celles qui en font moins un « art de l'ornement » qu'une « authentique méthode pour alimenter la pensée ». Chemin faisant, il rencontre inévitablement la question de l'enseignement de l'art du bien-dire et de sa place dans la formation du style : pages fécondes que devraient méditer sans doute les apprentis-écrivains, comme celui dont il imagine la *Lettre* subtilement héritière de toutes les ressources de la rhétorique, la préface de Marc Fumaroli situe l'ouvrage, écrit en 1946, à la fois dans son contexte immédiat, où il apparaît comme renfort philosophique des *Fleurs de Tarbes* de Paulhan et comme critique de Sartre, et dans l'histoire d'une tenace opposition entre les partisans (Malebranche par exemple, et Rousseau) d'un « parler vrai », puritain et illusoirement sans fard et ceux d'un « bien-parler » porteur aussi, et par sa beauté même, de vérité, selon la grande tradition de l'humanisme.

• Guillemette Pinchard

Jean HAMBURGER

Monsieur Littré

Flammarion, 1988, 312 pages, 109 F.

Les biographies n'abondent pas de Littré, homme disparu derrière son œuvre tenu pourtant par beaucoup de ses contemporains comme le plus grand esprit de son siècle. Hommage pas toujours désintéressé qui s'adressait à l'auteur du célèbre Dictionnaire de la traduction d'Hippocrate mais aussi au traducteur de la *Vie de Jésus* de Strauss, à l'infatigable apôtre du positivisme. La conviction de cet homme droit jusqu'à la rigidité tout le contraire du fanatique, que la science était la religion de l'avenir, souleva pourtant des fanatismes contraires. Ses obsèques religieuses furent l'occasion d'une célèbre bagarre journalistique dans le style du temps : la libre-pensée tenait son baptême sur son lit de mort pour une abominable mystification les cléricaux triomphaient. Le professeur Hamburger raconte Littré sans concession pour l'œuvre mais avec une sympathie et une admiration méritée pour l'homme.

• Michel Guervel

Pierre CHEYMOL

Les Aventures de la poésie

José Corti, 1988, 2 vol., 386 et 440 pages, 290 F.

En notre temps si peu concerné par la poésie il y a de l'audace ou de l'inconscience à publier deux gros volumes pour ne parler que d'elle. Livre passionné et pour cela passionnant qui raconte « les aventures de la poésie » (française, exclusivement). A la fois histoire de la poésie — car Pierre Cheymol a choisi de suivre ses aventures selon l'ordre chronologique — et quête de son essence depuis les troubadours jusqu'au milieu de notre siècle, ce livre est rempli de bruit et de fureur, d'amour et d'injustice, de clairvoyance et d'aveuglement. Profondément marqué par le surréalisme, l'auteur définit la poésie comme « une activité spécifique de l'esprit liée à la possession d'un instrument spécial qui est la pensée analogique s'exprimant par le symbole ». Il en trouve l'origine

dans la poésie médiévale à laquelle il consacre des pages lumineuses, puis, après l'intermède mélangé de la Renaissance, il la voit sombrer dans un sommeil de deux siècles, avant que la réveille le prince charmant, Arthur Rimbaud, dont l'irruption marque la fracture entre l'ancien monde — où se dressèrent quelques prophètes (Nerval, Baudelaire, le Hugo de la maturité) — et le nouveau dont le surréalisme sera l'accomplissement. Fort heureusement, Pierre Cheymol n'est pas toujours prisonnier de son « idéologie », son admiration pour Breton ne lui cache pas entièrement ses limites et ses échecs, et il est capable de parler magnifiquement de Chénier, de Vigny, de Valéry de Saint-John Perse, sans obéir totalement à la « vulgate ». On regrette cependant le regard désabusé qu'il porte sur la fin de notre siècle, comme si le reflux surréaliste était nécessairement synonyme du reflux de toute poésie.

• Jean de Chauveron

ARTS

André TRINTIGNAC

Découvrir Notre-Dame de Chartres

Le Cerf, 1988, 336 pages, 97 F

De nombreuses études ont été consacrées à la célèbre cathédrale. L'auteur a su les utiliser pour en tirer un guide bien documenté qui permet une visite instructive du monument. Il en décrit méthodiquement l'architecture, la sculpture, les vitraux. Chemin faisant, il fait un peu d'histoire, raconte quelques légendes, évoque les pèlerinages et les grands événements, rappelle les données dogmatiques qui ont inspiré artisans et artistes. Il explique brièvement les techniques adoptées pour la construction et la décoration. Bref, un ouvrage qui se veut modeste dans le format et clair par le langage, mais qui est une somme de renseignements sur Notre-Dame de Chartres. Les illustrations, plans

et croquis sont nombreux et bien choisis, mais la reproduction est médiocre. Il est vrai qu'il ne s'agit pas d'un album ; les reproductions servent utilement de repères au texte.

• Pierre Frison

« Con bien fou tu serais Orlando »

Lettres de Roland de Lassus à Guillaume de Bavière, publiées, traduites et commentées par Frank Langlois. Ed. Bernard Coutaz, 1988, 2 vol., 78 et 190 pages, 159 F.

C'est la plus ancienne correspondance qui nous soit parvenue et présentée en français pour la première fois par les nouvelles éditions patronnées par Bernard Coutaz, directeur de la firme discographique Harmonia Mundi. Cinquante-huit lettres écrites par Lassus de 1572 à 1591 dans un extraordinaire mélange de sept langues : le français, l'allemand, le latin, l'italien, l'espagnol, le patois de Mons et le flamand, sans parler de la langue verte de l'époque à la saveur rabelaisienne. Ces textes sont rassemblés dans un premier volume et donnés dans leur état original. Le deuxième volume est la traduction rigoureuse, avec notes, commentaires et réflexions, de Frank Langlois, jeune praticien des musiques anciennes. C'est un éclairage étonnant sur Lassus, homme comblé d'honneur et de gloire, et sur la Renaissance, dans sa vitalité, ses troubles et ses passions. Ces deux livres sont rassemblés dans un petit coffret de très agréable présentation.

• Claude Ollivier

Répons-Boulez

Dominique Jameux Jean-Jacques Nattiez, Célestin Deliège, Andrew Gerzso. Actes Sud-Papiers, diffusion PUF, 1988, 88 pages, 65 F.

Dans le domaine de la musique vivante, où l'édition est plutôt timorée et frileuse, on est en droit de s'interroger sur l'objectivité et la validité d'une telle parution consacrée à une œuvre aussi juvénile. La personnalité de P. Boulez n'est probablement pas étrangère à ce choix. Nous ne boudons pas ce livre, car nous aimons défendre ici ces musiques. Il s'agit donc d'une sorte de « super-programme » édité à l'occasion de l'exécution de *Répons* au Festival d'Avignon 88. Plusieurs signatures éclairent l'œuvre que d'aucuns perçoivent déjà comme un chef-d'œuvre. Dont acte. L'entreprise est d'un bon niveau, apparaît indispensable aux bouléziens et utile aux amateurs de musique contemporaine. La difficulté de l'accès réside plus dans l'absence d'enregistrement disponible que dans la technicité relative de certains articles.

• Jean-François Pioud

Barbara CATOIR

Conversations avec Antoni Tapies

Traduction : Dr Béatrice Hernard. Cercle d'Art, Diagonales, 1988, 168 pages, 180 F.

Le succès d'Antoni Tapies est incontestable. Il a fait de nombreuses expositions à travers le monde. Une édition en cinq volumes de ses œuvres (peinture, graphisme, mosaïque, sculpture, objets groupés, décors de théâtre) est entreprise par le Cercle d'Art. Il prépare lui-même son avenir en organisant dans le centre de Barcelone, Calle Aragon, une fondation qui portera son nom et rivalisera avec celle de Miro et le Musée Picasso. Cet ouvrage relate des conversations de B. Catoir avec l'artiste. Elles laissent entrevoir des phases de sa vie, ses idées sur l'art et son travail, ses options politiques et les engagements pris, ses positions religieuses et surtout le mysticisme qui l'anime. Mais l'homme lui-même

reste en partie hermétique. Une longue préface cherche à décrypter ses secrets ou plutôt à trouver un itinéraire à travers le labyrinthe des signes qu'il a tracés, les influences qui l'ont nourri et l'ont fait évoluer du surréalisme au matérialisme, son enracinement dans la tradition en même temps que dans notre époque, l'univers intellectuel et spirituel dans lequel se meut librement son génie.

• Pierre Frison

SCIENCES

A. H. DELSEMME, J. C. PECKER,
H. REEVES

Pour comprendre l'univers

Ed. Universitaires, 1988 222 pages.

Les textes proposés sont de difficulté croissante. Ainsi, du troisième, très court et qui voulait « présenter la naissance des galaxies », nous ne sommes pas sûrs que le lecteur puisse « comprendre » ; malgré l'aisance du style, le talent bien connu de vulgarisation de H. Reeves semble l'avoir abandonné en cette tentative de décrire des théories encore très hypothétiques et sans support expérimental. Le second concerne la vie des étoiles de leur naissance à leur mort. J. C. Pecker la décrit avec maîtrise. Certains diagrammes (p. 131) sont remarquables ; d'autres tirés directement de publications scientifiques apparaissent peut-être trop difficiles. Le premier texte, le plus proche de nous puisqu'il concerne le seul système solaire, est excellent. Après avoir rappelé cette aventure extraordinaire que fut l'exploration du système solaire par satellites depuis trente ans, A. H. Delsemme avertit que, « depuis une vingtaine d'années, le peu que nous savions du système solaire a été multiplié par cent » (p. 53), et que, de plus, « toutes les publications de plus de dix ans sont périmées » (p. 96) ! Ce qu'il livre est donc

entièrement nouveau, et, de cette synthèse en train d'émerger, il affirme que le scénario ne peut plus guère changer ; nous apprécions cet optimisme. Les diagrammes sont excellents, certains (p. 80 et 82) étonnants de clarté. Si les considérations sur le futur de l'aéronautique peuvent sembler extravagantes, celles sur la pollution de l'univers terrestre par les centrales thermiques et l'avenir qui en résulte pour le climat devraient faire réfléchir ceux qui s'opposent au « tout nucléaire » !

• Pierre-Noël Mayaud

Yves COPPENS

Préambules : les premiers pas de l'homme

Odile Jacob, 1988 248 pages, 110 F.

Professeur au Collège de France (1984), membre de l'Académie des sciences (1985), Y. Coppens est aujourd'hui l'un des grands spécialistes des origines de l'homme. De 1967 à 1981, homme de terrain, il a été parmi les plus actifs de l'aventure des équipes internationales, dominée par la figure de Louis Leakey, qui, depuis 1959, a définitivement établi ce qui avait été presque la conviction de Teilhard que l'homme a une *origine unique en Afrique*, dans la partie orientale du fameux Rift qui traverse la Tanzanie, le Kenya, l'Éthiopie. Surtout dans les sites d'Omo et d'Olduvai, de longues et patientes fouilles ont tiré au clair la succession des apparitions — nous datons en millions d'années : Primates (70), Homini-dés (8), Australopithèques, premiers tailleurs d'outils (3 à 4), Homo habilis, la réflexion (2,5), et ensuite l'Homo erectus, sapiens, et nous enfin, sapiens sapiens (double sagesse !). Le présent ouvrage est constitué d'un recueil de conférences, allocutions, préfaces, notes à l'Académie, façon de faire qui, le plus souvent, apparaît une facilité. Ce n'est aucunement le cas ici. Hors une vingtaine de pages d'« excursions » un peu sommaires, les répétitions ont l'agrément des répétitions en musique. Outre le récit de

la grande aventure évoquée, nous trouvons aussi des vues fort intéressantes sur l'apport si notable au progrès de la connaissance de la vie passée, des méthodes nouvelles d'investigation, notamment pour les datations, et sur la prise en compte de facteurs jusqu'ici assez négligés, notamment la géophysique, la géologie, le climat, l'alimentation. Ce livre offre aussi, sous un mode très libre, détendu, vivant et prenant, l'histoire, depuis un siècle, de la paléontologie humaine et de ses principaux acteurs, surtout en France. Retenons particulièrement deux remarquables monographies, sans équivalent par leur justesse et leur pertinence, sur la personne et l'œuvre du Père Teilhard de Chardin et de André Leroi-Gourhan.

• François Russo

Elisabeth CRAWFORD

La Fondation des prix Nobel scientifiques (1901-1915)

Traduit de l'anglais (1984) par Nicole Dhombres. Belin, 1988, 238 pages.

Cet ouvrage fort bien documenté, peut-être même un peu trop, est le premier qui ait bénéficié de l'ouverture assez récente des archives de la Fondation Nobel en Suède. De là procède, pour une large part, l'intérêt de ce livre qui constitue — outre l'histoire fort complexe et passionnante de la genèse de cette si remarquable institution qui devait s'étendre à la littérature et à la paix, mais qui exclut toujours les mathématiques dont la médaille Field est l'équivalent — une contribution originale et de qualité à l'histoire, par l'intermédiaire de ces prix, des si grands progrès de la physique et de la chimie de la fin du XIX^e siècle au début de la première guerre mondiale. Les historiens des sciences seront particulièrement intéressés par la révélation des critères qui intervenaient dans l'attribution du prix et des luttes et oppositions auxquelles elle donna lieu. Notons que si,

en dépit d'interminables débats longuement rapportés, Henri Poincaré ne fut pas prix Nobel, c'est que l'on considéra que ce prix devait exclure les théories qui n'étaient pas accompagnées de créations « matérielles », ce qui ne fut pas le cas de Marie Curie qui, fait unique, fut deux fois prix Nobel. Pour l'histoire des prix Nobel français, nous renvoyons à l'ouvrage qui leur a été récemment consacré (cf. *Etudes*, décembre 1988).

• François Russo

Yves ROCARD

Mémoires sans concessions

Grasset, 1988, 306 pages, 110 F.

« Il aurait très bien pu être nommé à ma place et aurait peut-être dirigé le laboratoire [celui de l'Ecole normale supérieure] mieux que moi ; mais il vivait déjà dans un rêve — de physique théorique fondamentale — qui le conduira, plus tard, jusqu'au Prix Nobel » (p. 140). Il ? C'est d'Alfred Kastler qu'il s'agit, mais cette notation situe très exactement la personnalité de ce physicien hors pair, telle que ses *Mémoires* la révèlent. Car, à part des travaux de jeunesse, en particulier sa thèse où il manque de peu l'effet Raman, ce n'est pas la physique fondamentale qui l'habite, mais la passion de résoudre par la physique des problèmes techniques complexes. Ce normalien, devenu ingénieur avant guerre, est mobilisé à l'Armement, ce qui déterminera toute son œuvre ultérieure, qui reste principalement, et paradoxalement, liée à des problèmes militaires (ainsi la détection des explosions nucléaires), qu'il décrit avec tant de plaisir et de brio. Ce qui fascine dans ce récit est sa capacité d'intuition : on a l'impression qu'il voit toujours immédiatement ce qu'il faut faire. Et les dernières pages sur les sourciers et le biomagnétisme ne sont pas les moins intéressantes, ni les moins sérieuses. En revanche,

une discrétion entière sur sa vie familiale alors que l'administration et certains Corps de l'Etat sont souvent égratignés.

- Pierre Noël Mayaud

HISTOIRE

Jean MASSIN
**Almanach
de la Révolution Française
Almanach du Premier Empire**

Ed. Encyclopaedia Universalis, 1988,
2 volumes 354 et 378 pages, 270 F
chacun.

Le premier de ces volumes était paru en 1963 au Club français du livre. Un pendant lui est donné avec l'épopée napoléonienne. Le principe de chacun des volumes est de donner une chronologie, journée par journée, des événements, brièvement résumés, en accompagnant le texte d'une illustration continue. Quelques instruments de travail, sommaires biographiques, tables et cartes complètent chaque almanach. Une différence touche à l'illustration : dans les deux cas, il s'agit de reproductions en noir et blanc, mais, pour la Révolution, l'auteur a privilégié la gravure courante, la caricature, la reproduction de documents (journaux, affiches). Dans le second, reflétant l'officialisation et le contrôle des moyens de communication, l'iconographie utilise surtout la production d'œuvres artistiques plus prétentieuses. La réussite de ces volumes est avant tout typographique : papier de très haute qualité, parfaite impression du texte, remarquable homogénéité (qui n'exclut pas les contrastes utiles) dans la reproduction des illustrations. Un format inhabituel (pages plus larges que hautes) a été judicieusement exploité afin de produire des effets de montage dans les rapports texte-image. Cette œuvre raffinée mérite attention.

- Pierre Vallin

Pierre PIERRARD
**L'Eglise
et la Révolution (1789-1889)**

Nouvelle Cité, 1988, 276 pages, 98 F.

Le Père Pierre Toulemont écrivait en 1872 dans *Etudes* que la Révolution offre une monstruosité sans exemple : une nation qui oublie, pire, renie son baptême. Il est le témoin d'une longue tradition, qui ne s'arrête pas en 1889, celle qui oppose chez nous les catholiques aux héritiers de la Révolution. Ce débat est présenté ici, sans oublier la controverse interne au catholicisme français : faut-il tout rejeter en bloc ? Les « principes de 89 » peuvent-ils être acceptés (comme l'a fait la Constitution du Second Empire) sous certaines conditions ? Basé sur une documentation étendue, utilisant les travaux récents, l'ouvrage se lit aisément. Evidemment, l'auteur résume parfois des questions complexes de façon quelque peu discutable. Ainsi, pour se borner à l'époque des origines, il aurait pu souligner plus nettement que la *Constitution civile* ne remettait pas la nomination des responsables ecclésiastiques aux communautés chrétiennes, mais à des corps politiques. De même, il n'y a pas à proprement parler de condamnation pontificale directe de la *Déclaration des droits de l'homme* détachée de la *Constitution civile*. Les quelques lignes de Pie VI qui se rapprochent le plus d'une condamnation spécifique se trouvent dans la lettre du 23 avril 1791 concernant la situation du Comtat Venaissin, *Adeo nota*, mais ce n'est pas une encyclique comme il est écrit ici (p. 124). A un plan plus général, le tournant pris par la Législative, bien décrit par Georges Soria dans le second volume de sa récente *Histoire révolutionnaire*, n'est évoqué ici que de façon rapide (p. 87). Mener la guerre à l'extérieur et imposer à l'intérieur la réforme de l'Eglise, au besoin par la force ; cela pèsera lourd sur l'avenir. D'autres nuances pourraient être apportées, mais l'ensemble du livre reste instructif.

- Pierre Vallin

François HARTOG

Le XIXe siècle et l'histoire*Le cas Fustel de Coulanges.* PUF, 1988, 400 pages, 195 F.

L'auteur avait publié une étude originale sur Hérodote, le « père de l'histoire » (*Etudes*, février 1981, p. 271). Chassant l'histoire sur des traces plus récentes, il explore aujourd'hui les archives, désormais accessibles, laissées par Fustel (mort en 1889). Un choix de textes est offert, avec en particulier des pages intéressantes sur le Paris du Siège et de la Commune. L'étude dépasse cependant le cadre des inédits ; elle s'étend à une reconstitution des débats qui ont marqué la carrière et la survie de l'historien que tenta d'annexer, non sans quelque fondement, l'Action Française. L'originalité de Fustel ressort : refus de l'histoire comme narration, avec ce que celle-ci implique de recours aux vraisemblances ; souci de lire avec scrupule les textes anciens en se méfiant des courtes vues d'une critique moderne ; privilégier les faits de langage à travers lesquels on perçoit l'originalité des formes historiques de l'homme, des structures sociales et des institutions qu'il se donna autrefois ; ne pas escompter trop vite que cette recherche de la vérité nous fournisse des leçons de conduite ! Fustel est resté agnostique, mais sa critique de certains aspects des pratiques historiennes de son temps recoupe celle de croyants et annonce celle de Charles Péguy. Le livre est accessible à un public assez large.

• Pierre Vallin

Jean-Pierre GUTTON

Naissance du vieillard*Essai sur l'histoire des rapports entre les vieillards et la société en France.* Aubier, 1988, 284 pages, 128 F.

Spécialiste de l'histoire sociale du XVIII^e siècle français, l'auteur pense

déceler durant la seconde moitié de ce siècle une attention nouvelle au vieillir, comme façon de vivre, peut-on dire, et non plus seulement comme approche de la fin. On soignait déjà des invalides ; on fera désormais des pensionnés. Le rôle éducateur des grands-parents était rarement évoqué ; il commence à être valorisé, que ce soit dans les récits de vie ou dans les représentations artistiques. On souligne plus volontiers la sagesse expérimentale que donne l'âge. La Révolution sera l'occasion de jouer sur ces dispositions mentales, et le mouvement ira s'accroissant par la suite, même si les conditions pratiques de vie restent souvent précaires, voire empiriques dans certains cas. Y a-t-il une explication démographique à ce tournant, vers les années 1770 ? Le vieillard serait-il devenu plus habituel ? L'auteur en discute, pour répondre affirmativement ; mais l'évolution était lente et n'expliquerait rien sans des modifications plus subtiles de la sensibilité. La première partie du livre décrit la situation et les sentiments durant le Moyen Âge et l'Ancien Régime, complétant ainsi une synthèse qui fera référence.

• Pierre Vallin

Jean-Pierre BARDET et alii

Peurs et terreurs face à la contagion*Cholera, tuberculose, syphilis (XIX^e-XX^e siècles).* Fayard, 1988, 390 pages, 130 F.

La Société de démographie historique a conçu le colloque dont cet ouvrage est issu comme une contribution à l'intelligence des phénomènes liés actuellement à la présence du SIDA. Eclairage indirect, puisque les travaux portent sur des maladies et contagions qui n'ont pas le même profil que l'actuel fléau. Il s'agissait cependant d'analyser avant tout les attitudes des sociétés face à ces trois maladies contagieuses, comme le précise François

Lebrun dans la Préface, et cela dans le passé récent (voire dans le présent). Dès lors il est vraisemblable que peuvent être de ce genre des processus socio-psychologiques de nature analogue. Là encore, pourtant, il faut être prudent, rappelle J. P. Bardet retenant de la communication d'Alain Corbin l'idée que chaque vécu épidémique a sa spécificité. Ajoutons que les trois maladies et contagions ici étudiées ont déjà fait l'objet de travaux approfondis, mais qui ne sont pas tous aisément accessibles, ou correctement vulgarisés. Leur reprise, ici, par des historiens qualifiés, fournira à un large public des informations sûres et des réflexions suggestives.

• Pierre Vallin

Gérard CHOLVY, Yves-Marie HILAIRE
**Histoire religieuse
de la France contemporaine**

Vol. 3 : 1930-1988. Privat, 1988, 572 pages, 230 F.

Les deux premiers volumes de cette *Histoire* ont retenu l'attention (voir *Etudes*, mai 1986 p. 690-692 ; mars 1987, p. 418). A partir du deuxième volume, les auteurs ont bénéficié de la collaboration de Danielle Delmaire pour le judaïsme de Remi Fabre pour le protestantisme et de Jacques Prévotat pour le catholicisme d'Action Française. Le présent volume couvre d'abord une vingtaine d'années pour lesquelles le recul historique et des études nombreuses et techniques permettent une synthèse relativement aisée. S'ouvre ensuite une période à la fois de vitalité et de crises graves, particulièrement dans le monde du clergé et des militants ; ici, les auteurs donnent une masse d'informations, mais encore difficile à organiser selon des analyses historiques approfondies. Dès lors, certains commentaires s'apparentent au journalisme d'opinion ; les positions du Père Chenu, par exemple, sont traitées sans tendresse. Pour la période la plus récente, le

bilan est serein ; un tour d'horizon de l'histoire religieuse des immigrations inclut de façon brève mais solide la présence musulmane. Remercions les responsables d'avoir mené à bien une entreprise utile.

• Pierre Vallin

André KASPI
Franklin D. Roosevelt

Fayard, 1988, 658 pages, 150 F.

Roosevelt domine l'histoire des Etats-Unis au XX^e siècle et même celle du monde contemporain. Trois fois réélu, il meurt à la tâche. Lors de son premier mandat, il trouve son pays dans un marasme économique et moral profond, voire dramatique. Il est l'artisan du redressement en instaurant une sorte de démocratie sociale qui fera hurler ses adversaires politiques, en ranimant chez ses compatriotes leur foi en l'Amérique. Cette foi le soutient lui-même dans la lutte qu'il est contraint de mener contre le Japon et l'Allemagne. Avec lui, et grâce à leur victoire qu'il ne voit pas, les Etats-Unis accèdent au *leadership* mondial. Œuvre discutée certes, mais immense. Homme dont on vante à l'envi le charme, le courage, l'intuition politique. Un chapitre est consacré aux relations avec la France et les Français de 1941 à 1945 : l'auteur s'y montre nuancé mais sans équivoque ; Roosevelt n'a compris ni la France ni le Général de Gaulle. Plus importantes pour l'avenir du monde sont ses erreurs d'appréciation sur Staline. Mais ses erreurs ou ses échecs, dans l'administration de son pays ou dans les affaires du monde, n'enlèvent pas grand-chose à la grandeur de l'homme et de son œuvre. Cette monumentale biographie, qui tient compte de l'opinion publique telle qu'on peut la retrouver dans les journaux de l'époque, permet de mieux connaître l'homme et le Président. Un précieux index complète l'ouvrage.

• Michel Guervel

Pierre LE PEILLET

Les Bérêts Bleus de l'ONU

A travers 40 ans de conflit israélo-arabe. France-Empire, 1988, 808 pages, 295 F

Observateur de l'ONU en 1967 et 1969 sur le canal de Suez, puis attaché militaire des forces armées à Beyrouth de 1975 à 1979, le Général P. Le Peillet a entrepris d'évoquer le conflit israélo-arabe sur une durée de 40 ans. A son expérience personnelle, à ce qu'il a vu et entendu, il a ajouté de nombreux documents qui font de son récit, plein d'anecdotes et intelligemment critique, une contribution à l'histoire d'un drame toujours actuel. Il montre l'implication des grandes puissances dans le déroulement des événements et les tentatives de médiation de l'ONU pour résoudre, par voie diplomatique, les problèmes posés. L'engagement de forces internationales ou multinationales et les activités des observateurs, les difficultés rencontrées, les résultats, les échecs, sont particulièrement soulignés. Ce témoignage sur le courage des participants méritait d'être replacé dans ce vaste contexte. En conclusion, l'auteur propose des pistes pour un autre avenir au Proche-Orient.

• Pierre Frison

Erika MANN

Dix millions d'enfants nazis

Introduction de Thomas Mann. Préface d'Alfred Grosser. Traduit de l'allemand par Elisabeth Wintzen, René Wintzen et Dominique Luquet. Tallandier, 1988, 294 pages, 129 F.

« L'objet de ce livre est abominable », dit Thomas Mann en introduisant l'ouvrage de sa fille Erika. Il s'agit en effet d'une enquête sur l'éducation donnée aux enfants dans l'Allemagne nazie. Le livre a paru en 1938, en anglais à New York, en allemand à Amsterdam. Il vient d'être publié en Allemagne,

où une édition de poche est prévue pour 1989. L'enquête porte sur les trois lieux de l'éducation : la famille, l'école, la « Jeunesse d'Etat », un chapitre préliminaire dit l'emprise multiforme du parti et de l'idéologie. Cette manipulation de l'enfance et de la jeunesse pour en faire un instrument de fanatisme et de guerre, donc pour la briser tout d'abord elle-même, est véritablement abjecte, bien que la maîtrise d'Erika Mann, son élégance, ne force jamais la note. Le grand intérêt de l'ouvrage, admirablement traduit, est de donner un document de 1938, avant que les événements postérieurs ne révèlent au grand jour et aux plus aveuglés la perversité du nazisme. Ce n'est pas une lecture après l'événement. Il ne fait que mieux comprendre les ravages du totalitarisme idéologique.

• Michel Guervel

SCIENCES SOCIALES

Gérard CHALIAND

Jean-Pierre RAGEAU

Atlas politique du XX^e siècle

Cartographie : Catherine Vallet-Petit. Seuil, 1988, 216 pages, 195 F.

Les auteurs, à qui l'on doit déjà un excellent *Atlas stratégique* (Fayard, 1983), se sont donné pour but de procurer une vision dynamique et globale du monde contemporain, en faisant ressortir, par une carte et des tableaux, les différences entre le monde du début du siècle et celui de ces dernières années. Ils insistent donc sur ce qui est mouvement, transformation dans les communications, l'urbanisation, l'utilisation des matières premières, la multiplicité des Etats, puis la fin de l'ère coloniale, l'émergence du tiers monde depuis Bandung, au milieu du siècle, sans oublier les questions posées par les minorités ethniques,

les satellites artificiels, le non-alignement. L'avenir est prudemment évoqué avec l'ère nucléaire et l'inquiétante instabilité de bien des Etats du tiers monde. La cartographie est claire et parlante. On peut regretter que l'absence d'échelle sur les cartes régionales les rende moins significatives. Mais l'ouvrage tient ses promesses.

• Michel Guervel

Michael HOWARD

**La Guerre
dans l'histoire de l'Occident**

Fayard, coll. Géopolitiques et stratégie, 1988, 164 pages, 80 F.

Publié en Angleterre en 1976 et maintes fois réédité depuis, ce remarquable petit livre n'a que trop attendu une traduction française. Erudit et vulgarisateur de talent, professeur d'histoire de la guerre à Oxford, l'auteur retrace non pas l'histoire des guerres et des batailles, mais celle des *formes* adoptées en Occident par les forces armées, depuis le temps des chevaliers jusqu'à celui des technologues, en passant par celui des mercenaires, des marchands, des professionnels, des révolutionnaires, et enfin des nations. A chaque étape il montre comment les évolutions sociales, technologiques, économiques et culturelles déterminent des mutations dans les structures des forces armées, dans les stratégies mises en œuvre, dans les systèmes de valeur (éthiques et juridiques) qui les régissent.

• Christian Mellon

Bertrand NEZEYS

L'Autopsie du tiers-mondisme

Economica, 1988, 260 pages, 125 F.

La littérature sur le tiers-mondisme reste abondante (cf. *Etudes*, mars 1988). La production va-t-elle se tarir et passer à « l'autopsie du tiers-mondisme », comme le pré-

sente B. Nezeys, maître de conférence à Paris I ? L'auteur réfléchit d'abord sur « les sources du tiers-mondisme » ; inspiration rousseauiste, néo-marxisme, socialisme utopique et radical, et « impérialisme aux mille visages » (ch. 4). Partant du colonialisme, l'auteur regroupe, de façon un peu rapide et arbitraire, des formes d'impérialismes nouveaux. La réalité n'est-elle pas plus complexe ? « Le développement autocentré, solution tiers-mondiste du sous-développement » (deuxième partie de la réflexion), est présenté de façon critique : l'autonomie, la cohérence, le productivisme sans productivité, et certains aspects socio-culturels. La dernière partie concerne la démocratie ; est-elle une voie pour vaincre le sous-développement ? L'auteur conclut au moins que la démocratie est possible dans le tiers monde. Ce vaste parcours d'idées sur le tiers-mondisme est stimulant, sans que ses diverses approches soient assez articulées. Est-ce possible, du reste ? « Le tiers-mondisme est une vaste synthèse d'idées et de doctrines occidentales le plus souvent contradictoires ». Clarifier, classer pour faire une autopsie n'est pas aisé. A lire *L'Autopsie*, on a le sentiment d'être loin du terrain. Au reste, pour marquer la complexité des situations, pourquoi ne pas parler au pluriel : les tiers mondes (ce qui est courant aujourd'hui) et les tiers-mondismes ? L'auteur en parle au singulier comme d'entités faciles à cerner et à unifier.

• Philippe Laurent

Julia KRISTEVA

Etrangers à nous-mêmes

Fayard, 1988, 294 pages, 95 F.

Etrange et brillant essai sur l'une de nos lourdes questions quotidiennes, puisque l'étranger au dehors, menace, promesse, desir en arrive à se conjuguer avec l'inquiétante étrangeté en nous-mêmes, si nettement détectée par Freud, mais présente bien avant lui. Essai instructif, allègre, modeste, non pas une

encyclopédie, mais des dossiers plutôt, avec des pages fastueuses sur Ruth, Diogène, Montaigne, Montesquieu, *Le Neveu de Rameau*, la culture française, Tom Paine. Kristeva cite abondamment, et quel effet salutaire de (re)lire des textes aussi étonnants que du Montesquieu, par exemple ! L'ouvrage commence par une « toccata et fugue pour l'étranger », croisement de mots sur l'expérience sensible de l'étranger. Puis, sans jamais oublier le politique, sans enjoinde de solution, c'est un parcours de l'histoire : la Grèce, la Bible, Paul, Augustin... jusqu'au romantisme. 1789 y est honoré, mais rien n'est dit sur Marx ! Pour finir, de précieuses et précises remarques sur Freud. De Freud, Kristeva, fidèle au maître, ne tire pas de leçon, mais une orientation, à ne pas lâcher, ni par l'individu, ni par le politique. « S'inquiéter ou sourire, tel est le choix lorsque l'étrange nous assaille ; il dépend de notre familiarité avec nos propres fantômes » (p. 282). Donc, livre sans prétention, souvent pittoresque, sciemment incomplet, qui ne récuse pas, sans en faire la moindre exhibition, un trajet personnel.

• Guy Petitdemange

Claude GOT

Rapport sur le SIDA

Préface de Claude Evin. Flammarion, 1989, 340 pages, 69 F.

Cet ouvrage rendra de grands services à ceux qui ont des responsabilités sociales, politiques ou éthiques. Il a pour premier objectif d'éclairer le Ministre de la Santé. Il analyse les blocages institutionnels qui risquent de paralyser l'action gouvernementale dans le domaine de la lutte contre le SIDA et propose la création de structures souples favorisant la coopération des différentes institutions concernées. Mais le Rapport signale aussi nombre de problèmes de société qu'il faudra

affronter : comment protéger les séropositifs de mesures discriminatoires, mais aussi comment réprimer les comportements sexuels qui mettent en danger la vie d'autrui ? Peut-on autoriser les sociétés d'assurances à exiger un certificat de non-séropositivité ? Quelles mesures prendre dans les prisons, qui hébergent actuellement de nombreux toxicomanes contaminés ? La partie la plus faible du Rapport porte sur les campagnes de promotion de l'usage des préservatifs. L'auteur ne semble guère familier de l'anthropologie sexuelle ; certaines de ses propositions sont, en ce domaine, à la fois naïves et contestables. Outre le Rapport du Professeur Got, l'ouvrage contient 200 pages d'annexes formées de fiches de synthèse rédigées par les services du ministère de la Santé.

• Patrick Verspieren

Jean-Marie GOMAS

Soigner à domicile des malades en fin de vie

Le Cerf, coll. Recherches morales, 1988, 240 pages, 95 F.

A première vue cet ouvrage semble un fourre-tout des questions qui se posent à propos des malades en phase terminale et des soins palliatifs qui leur sont appliqués. Le titre l'indique, il plaide pour le maintien à domicile. Avec raison. Dans bien des cas, l'hospitalisation, à moins d'être spécialisée comme à l'Hôpital Universitaire de Paris dans le service du Dr Abiven, ne semble plus nécessaire à un traitement qui peut être poursuivi à la maison, avec l'aide d'équipes mobiles, dans un environnement affectif bien meilleur. Mais cette option ne peut être systématique et doit tenir compte de facteurs comme le travail féminin et l'exiguïté des lieux d'habitation. Pourtant, nous recommandons la lecture de ce livre. Écrit à partir d'une expérience, il est

plein d'informations statistiques, d'indications précises et judicieuses qui seront utiles à ceux, soignants ou parents qui ont à accompagner des patients en fin de vie. Il donne des idées, des renseignements sur l'usage des médicaments, il signale un certain nombre de cas concrets. Tout, dans ce domaine si délicat, n'est-il pas d'abord question de personnes, de situations particulières qu'il faut prendre en compte avec intelligence et cœur ?

• Pierre Frison

Valérie WINCKLER

La Mort si proche

Centurion, 1988, 128 pages, 120 F.

Quatre-vingts photographies, toutes prises dans les hôpitaux, quelques pages de texte — trop discrètes — de la main de l'auteur, des témoignages et des citations. Ce petit livre-reportage introduit dans les temps et les lieux où la vie et la mort se livrent un dernier combat. Tous les visages interrogent : pourquoi se tenir à distance de ceux qui meurent ? Des enfants, des femmes, des hommes au seuil du départ et ceux qui les accompagnent redissent qu'un geste, un regard, une parole, une présence peuvent contribuer à dissiper la peur, et que chacun ainsi affronte mieux le mystère. La mort est plus humaine si elle n'est pas vécue dans la solitude. Un message qu'il est bon d'entendre.

• Bernard Matray

Yolande MOYNE LARPIN

Musique pour renaître

Musique et musicotherapie pour adolescents et personnes âgées. Epi/Desclée de Brouwer, 1988, 256 pages, 120 F.

L'influence de la musique sur le comportement humain est connue depuis longtemps, en Occident et en Orient. L'auteur, professeur de musicologie à Saint Etienne, éla-

bore les éléments d'une théorie, mais surtout relate dans cet ouvrage les expériences qu'elle a faites en psychothérapie, soit au profit d'adolescents bloqués durant la période scolaire, soit au profit de personnes âgées plus ou moins repliées sur elles-mêmes et affectivement isolées. Elle cite des cas, les techniques employées, individuelles ou collectives. Les résultats semblent bien montrer que la musicotherapie peut ouvrir des voies nouvelles à la pédagogie et à la gériatrie. Plus généralement, éducateurs et soignants trouveront dans la lecture de ce livre des idées neuves et fécondes. Et les musiciens y verront une confirmation de ce qu'ils pressentent sur les répercussions de l'art qu'ils pratiquent ou dont ils sont amateurs.

• Pierre Frison

PSYCHOLOGIE

Patrick AVRANE

Un divan pour Phileas Fogg

Aubier, coll. Ecrit sur parole, 1988, 200 pages, 84 F.

L'écriture de Jules Verne avait suscité des déchiffrages divers : littéraires, politiques, épistémologiques. Voici, après celui de R. Tostain en 1978, un essai de lecture psychanalytique. La chose était tentante, car le texte abonde en calembours, messages codés, anagrammes, tous jeux de mots, dont Freud analysait, en 1905, « les rapports avec l'inconscient ». Nous sommes donc invités à relire *Le Tour du monde en 80 jours*, ou l'histoire d'un gentleman qui fonctionnait comme une machine et qui devient un homme. Personnages et événements, par le jeu de la libre association, évoquent les grands traits de la doctrine freudienne ou de son écho lacanien. Ainsi Passepartout entre en scène comme une incarnation du *moi*, instance de la première topique où il s'oppose au *ça*. Cheval

dont Phileas Fogg serait le cavalier, ou cavalier mené par son cheval ? Cent autres questions vont surgir, qu'il ne s'agit pas de recenser ici. Au lecteur le plaisir du voyage et de la découverte.

• François Courel

Octave MANNONI

Un si vif étonnement

La honte, le rire, la mort. Seuil, 1988, 256 pages, 110 F.

Il n'est pas nécessaire d'être psychanalyste pour goûter ce livre, qui rassemble des articles écrits et publiés çà et là, dans les années 80. Une première partie traite de théâtre et de poésie (Baudelaire, Mallarmé). Puis viennent des considérations plus techniques sur l'association libre, l'interprétation, ou sur les grandes interrogations de l'homme, la folie, la mort, ou plutôt (car, de la mort même, on ne peut rien dire) sur notre rapport à la mort, avec la pulsion de mort, les peurs, le deuil, les croyances, les rites de passage. L'immense culture de Mannoni, toujours disponible et jaillissante, donne à ces textes une vie, une allégresse même, qui fait partager le plaisir que, visiblement, l'auteur trouve à les écrire.

• François Courel

en appliquant ce qu'il découvrait, dans la singularité de chaque sujet, à des groupes sociaux dits primitifs. Ainsi, dans ce livre publié en 1930, traduit aujourd'hui en français, la magie est expliquée par la satisfaction de la toute-puissance du désir ; rituels, cérémonies, mythes d'initiation ou de guérison s'éclairent selon un enjeu libidinal. De quelle manière ? Tel signifiant — loin d'être lu en son rapport aux autres signifiants — prend telle signification en vertu de l'image figurative qu'il évoque : toute forme allongée renvoie à l'organe pénien, toute perte ou coupure est de l'ordre d'une castration (plus férenczienne que freudienne !). Certes, depuis, le structuralisme a balayé ce genre d'« application », en vue d'une analyse à la fois plus stricte et plus modeste. Mais, par contrecoup, la lecture de cet ouvrage permet aujourd'hui de mesurer ce que nous avons perdu avec une certaine naïveté : l'audace des pionniers explorant les continents nouveaux de l'inconscient chez l'enfant, chez le « fou », chez le « primitif », ce qui donc demeure indestructible en tout homme.

• Philippe Julien

**QUESTIONS
RELIGIEUSES**

Géza ROHEIM

L'Animisme, la magie et le roi divin

PUF, 1988, 412 pages, 195 F.

Pionnier de l'anthropologie psychanalytique, G. Roheim, après une analyse en 1915 avec S. Ferenczi, fut le premier à partager son temps entre la clinique et l'étude anthropologique sur le terrain (Australie, Mélanésie). « La clef des données anthropologiques, disait-il, doit être cherchée dans les processus inconscients ». Et il pensait les atteindre

André DUPLEIX

Dieu

L'Amour s'est manifesté. Centurion/Ed. Paulines, coll. La Bibliothèque de formation chrétienne, 1988, 122 pages, 59 F.

Un sujet essentiel s'il en est, traité ici avec profondeur et clarté. La question de Dieu est maintenue ouverte, comme elle le requiert. C'est en réalité le trajet d'une expérience que l'auteur fait parcourir : depuis la recherche tâtonnante sur

les sentiers de la raison ou de la spiritualité en passant par l'accueil de la révélation que Dieu fait de lui-même et de ses desseins d'amour, jusqu'à l'exploration des retentissements de cette révélation dans l'existence croyante. Les problèmes des hommes sont ainsi constamment présents au traitement de la question contribuant à rendre parlantes les données les plus centrales de la foi (Trinité mais aussi Création, Incarnation, Resurrection...). Un spécimen bienvenu de théologie vivante et accessible

• René Marlé

Bible chrétienne

Les quatre évangiles. Deux tomes. Traduction et commentaires de Mère Elisabeth de Solms et Dom Claude Jean Nesmy. Ed. Anne Sigier et Desclée, 1988, 654 et 856 pages, 540 F.

Après le *Pentateuque*, les auteurs offrent ici une lecture des quatre évangiles en deux volumes. Le premier, sur la base d'une nouvelle traduction, est tout à la fois une synopse avec le côté nécessairement arbitraire de l'ordre choisi, puisque le texte de Jean y est intégré et un recueil de textes de l'Ancien Testament qui donnent leur portée et leur profondeur aux paroles de l'Évangile. Le second volume est un ensemble de commentaires puisés dans les exégèses patristiques et modernes. Le but de l'ouvrage est de rouvrir la voie à la *lectio divina* une lecture qui se veut rigoureuse certes mais plus encore savoureuse

• Joseph Thomas

Sœur Isabelle de la Source

Lire la Bible avec les Pères

T.I : *La Genèse*. Médiaspaul et Ed. Paulines, 1988, 174 pages, 66 F.

Cet ouvrage est le premier d'une longue série. L'auteur moniale benédictine, se propose de reprendre les textes de la Bible figurant dans

l'Office des lectures. Elle les éclaire par des commentaires tirés de la tradition patristique. Lecture spirituelle où tout converge vers la pleine révélation en Jésus-Christ. L'ouvrage s'achève par des notices présentant les différents auteurs cités. Travail remarquable qui, entrepris dans le seul désir d'aider à une compréhension plus profonde de l'Écriture constitue également une introduction aux richesses de la patristique.

• Joseph Thomas

Présence de l'Église en Haïti

Messages et documents de l'épiscopat (1980-1988). Ed. SOS, 1988, 352 pages, 120 F.

Voici un très bel ouvrage illustré qui témoigne du vécu d'un peuple et de son Église durant les récentes et présentes années troublées de Haïti : d'abord un changement politique radical par l'éviction de Duvalier après vingt-neuf ans de pouvoir dictatorial ; puis un gouvernement provisoire à base militaire durant deux ans ; puis l'adoption d'une nouvelle Constitution et des élections perturbées ; enfin un putsch militaire. C'est aussi l'aggravation de la situation économique et sociale, et une misère plus grande pour le peuple des campagnes et des bidonvilles. Bien implantée en Haïti et fortement structurée, l'Église catholique représente une force influente d'encadrement et de propositions socio-politiques. Tout au long de ces années elle a agi et s'est exprimée, spécialement par la voix de la Conférence épiscopale. Ces messages et documents sont ici rassemblés, situés dans leur contexte politique et religieux, et présentés dans leur portée pastorale et sociale. Ce livre témoigne, avec une émotion discrète et forte, de l'espérance au cœur de la plus grande détresse. Pages d'histoire aussi qui illustrent comment s'applique dans les circonstances propres d'un pays, la doctrine sociale de l'Église en matière sociale et politique.

• Philippe Laurent

Bernard HUGÉUX

Les Petites Communautés chrétiennes

Une alternative aux paroisses ? L'expérience du Zaïre. Cerf, 1988, 324 pages, 140 F.

Ce livre aurait gagné à être plus ramassé. Il est pourtant d'une grande richesse, couronnant un patient travail de recherche au Zaïre avant tout, dans d'autres républiques africaines aussi. L'éclatement des paroisses en petites communautés chrétiennes gérées par les laïcs a été une décision de la hiérarchie pour des temps difficiles. L'auteur décrit d'abord la genèse et les structures, et évoque les nouvelles formes de vie en Eglise. Mais son propos est moins d'information que d'évaluation. Il est donc conduit à relever les grands traits de la situation religieuse de l'Afrique actuelle : une civilisation en crise où l'on assiste à la résurgence de croyances et de pratiques du passé, où foisonnent les sectes, où bien des aspirations religieuses ne trouvent pas de réponse dans les Eglises officielles. Dès lors, l'appui donné aux petites communautés chrétiennes, malgré les difficultés, semble porteur d'avenir. Mais c'est à de nombreuses conditions. L'exclusivisme pastoral qui en ferait la seule solution possible échouera comme il échoue partout. Un long travail de formation et d'accompagnement s'impose si l'on veut dépasser un quadrillage purement administratif. Les petites communautés seront alors une chance pour cette Eglise d'Afrique. Elles seront une chance pour l'Eglise entière, par un nouvel esprit de communion.

• Joseph Thomas

Philip CARAMAN

L'Empire perdu

L'histoire des jésuites en Ethiopie. Desclée de Brouwer, coll. Christus, n° 67, 1988, 236 pages, 98 F.

Un mythe qui se dissipe au contact de la réalité. Le fabuleux royaume du prêtre Jean qui enflamma l'imagination missionnaire d'Ignace de Loyola devient l'aride terre d'Ethiopie, instable du fait des luttes internes qui la secouent. A travers mille difficultés, une poignée de jésuites parvient à y percer au commencement du XVII^e siècle. A quelques-uns, sans trop s'inféoder aux Portugais qui y résident, ils ouvrent des voies pour la réconciliation de l'antique chrétienté éthiopienne avec Rome. Quelques grandes figures apparaissent, l'empereur Susanyos, le Père Paez durant les dix-neuf ans de son séjour. Pourquoi fallut-il qu'après sa mort un jésuite prétentieux et arrogant ait massacré son œuvre, fier de son autorité de patriarche ? L'esprit œcuménique n'avait pas encore pénétré tous les envoyés de Rome ! En arrière-fond, bien sûr, les querelles sur les deux natures du Christ. Mais que pouvaient signifier les formules subtiles du concile de Chalcédoine une fois traduites dans les diverses langues de l'Ethiopie ? Une grande occasion manquée ; mais aussi une époque où l'attachement d'un peuple à ses croyances traditionnelles met en échec le principe : *cujus regio, ejus religio*. Le monarque ne dispose déjà plus de la foi de ses sujets.

• Joseph Thomas

Edward SCHILLEBEECKX

La Politique n'est pas tout

Traduit du néerlandais par G. Passelecq. Cerf, coll. Apologues, 1988, 98 pages, 75 F.

L'auteur tente d'articuler action de Dieu et action humaine. Celles-ci ne font pas nombre. L'action de Dieu se réalise à l'intérieur de l'action humaine. Aussi bien s'exerce-t-elle au-delà du cercle des religions. Néanmoins, elle ne s'identifie pas purement et simplement à l'action de l'homme. Elle y

introduit p utôt, à travers l'« acception » de cet homme, quelle que soit sa misère, un principe de gratuité et un « potentiel de conduite » qui amènent à déborder les solutions qu'on voudrait trop rapidement apporter aux problèmes du monde. Cela dit, la foi, qui reconnaît ce Dieu libérateur, n'existe pas ailleurs que dans le concret de situations déterminées. C'est déjà dans la destinée singulière de Jésus qu'elle identifie, à la lumière de la résurrection, la puissance de Dieu dans le monde. A ce déchiffrement de la présence et de l'action de Dieu toutes les expériences doivent concourir. L'expérience des chrétiens du tiers monde représente aujourd'hui un apport de première importance. Ils vivent en effet des contradictions à l'intérieur desquelles se laissent plus facilement reconnaître les exigences du Royaume de Dieu annoncé par Jésus. De manière plus générale, c'est au sein des tâches humaines que la foi est appelée à faire, à travers les exigences éthiques perçues, une expérience qu'on peut voir relever de la « mystique ».

• René Marlé

Jean MOUSSE, Jérôme REGNIER

Citoyens et chrétiens dans la vie publique

Cerf, 1988, 160 pages, 84 F.

Ce petit livre est le fruit d'un travail interdisciplinaire. Comment des responsables politiques, chrétiens ou non et des responsables de l'institution ecclésiale peuvent-ils concevoir et mettre en œuvre les relations entre leurs institutions respectives ? Trois situations privilégiées ont été retenues : l'armement atomique, l'école en France et les rapports entre l'Eglise et l'Etat en Amérique latine. L'ensemble des résultats a été réuni sous la responsabilité de Jérôme Regnier et surtout de Jean Moussé. Un premier chapitre explique comment, dans les relations entre l'Eglise et les sociétés humaines, nous sommes

passés, à travers de longs débats et de grandes querelles, d'une cosmothéologie à un anthropocentrisme d'où est issu le mouvement individualiste actuel. Le pouvoir indirect théorisé à partir du XVI^e siècle réserve à l'Eglise le soin d'intervenir sur les « questions spirituelles », mais le contenu de cette notion est variable selon les temps, la qualité des hommes et la perception des exigences sociales liées à la proclamation de l'Evangile. On voit mieux aujourd'hui, notamment pour les questions nucléaires, que le pluralisme interne à chaque société et au niveau des situations planétaires impose une réflexion plus diversifiée et plus spécifique, puisque l'Eglise « ne reçoit aucune grâce pour traiter des problèmes qu'elle ne se donne pas la peine de connaître » (p. 45). On aurait aimé des analyses montrant d'autres recompositions du sacré sur les marges des grands ensembles irrigués d'une rationalité de type moderne. Les conclusions restent parfois très générales. Mais le dessein avoué est certainement atteint : ouvrir des pistes de réflexion et orienter une recherche.

• Henri Madelin

Georges Duret (1887-1943)

Textes choisis et présentés par M. Guilloteau et J. Coindre. Chez M. Guilloteau, 16 rue du Marechal Foch, 86000 Poitiers, 1988, 336 pages, 180 F.

Tous ceux qui ont eu le bonheur de connaître M. Duret disent leur gratitude aux auteurs de ce livre, et beaucoup d'autres, espérons le, y découvriront la haute figure de ce prêtre. Originaire d'un petit village vendéen, professeur de philosophie à l'Ecole Saint-Stanislas de Poitiers, effacé, d'apparence austère, M. Duret était en correspondance avec Claudel, Maritain, Bremond, F. Jammes ; c'était un admirable connaisseur et admirateur de Peguy et de Léon Bloy. Les universitaires catholiques ne s'y trompaient pas qui défilaient dans sa petite chambre encombrée de livres, et la

Paroisse universitaire de l'entre-deux-guerres lui doit beaucoup. Philosophe solide, poète souvent aigu, éducateur soucieux de former le cœur et le caractère de ses élèves autant que de leur faire passer le baccalauréat cet humaniste était un prêtre qui souhaitait voir l'Eglise répondre aux appels de son temps. Il était, avec sagesse mais sans concession, du côté de la vie. Cette droiture inflexible quand il s'agissait de l'honneur, de l'Eglise ou de la France, fit de lui un résistant de la première heure. Arrêté, deporté, il est mort à Wolfenbüttel le 29 mai 1943. Les auteurs de ce recueil, des anciens élèves et amis, ont réparti les textes qu'ils proposent en trois sections : le prêtre humaniste, l'enseignant chrétien le défenseur des vertus civiques. On y trouvera d'admirables textes comme l'homélie prononcée aux Journées universitaires de 1936, par quoi se clôt le livre. Dans un recueil publié en 1942, à la barbe des Allemands, M. Duret écrivait : « ... Naive, brutale ou retorse / Nulle menace ne flétrit / Ces cœurs qui savent que la Force / Inconfusable, c'est l'Esprit. »

• Michel Guervel

Mary COKE

Le Mouvement catéchétique de Jules Ferry à Vatican II

Centurion, coll. Chrétiens dans l'histoire, 1988, 240 pages, 135 F.

Le titre le laisse entendre : le mouvement catéchétique ne date pas d'hier. On peut en faire remonter les origines aux dernières décennies du XIX^e siècle. Plus d'une voix s'était déjà élevée alors, et plus tard, pour attirer l'attention sur l'extension de la déchristianisation et sur l'inadéquation du catéchisme en usage. L'auteur communique ici les fruits d'une recherche, menée pour une thèse de doctorat, sur la suite des diverses tentatives qui visaient à remédier à la situation. C'est donc un travail bien documenté sur une histoire passablement complexe,

dont les épisodes s'entrecroisent avec les itinéraires personnels des nombreux acteurs. Le livre devrait au moins convaincre du caractère mythique de cet « ancien catéchisme » dont rêvent encore certains, comme s'il avait il y a seulement trente ou quarante ans opéré une transmission assurée de la foi chrétienne.

• René Marle

Jean-Marie TEZÉ

Théophanies du Christ

Desclée, coll. Jésus et Jésus-Christ, 1988, 204 pages, 300 F.

L'iconographie chrétienne a trop souvent été la parente pauvre de la théologie et de la catéchèse. Pour tant, en elle se manifestent une richesse de contemplation et une profondeur d'intuition du mystère du Christ qu'une période comme la nôtre, gavée d'images, devrait redécouvrir. Dans ce magnifique volume, où la reproduction photographique est malheureusement en défaut, J.-M. Tezé restitue la longue histoire des représentations des théophanies du Christ depuis les débuts du christianisme jusqu'à la fin du Moyen Age. Son commentaire, riche d'une érudition qui n'écrase jamais, introduit à l'image et en suggère la richesse théologique. On admire la fécondité inépuisable de la sensibilité chrétienne qui, selon les époques, le statut de l'Eglise, la situation sociale, met en lumière de nouveaux aspects du Christ et son aptitude à s'arrimer toujours sur une forte théologie, nourrie des Ecritures. Ce volume ne se substitue pas aux savants ouvrages de théologie spéculative ; il montre qu'on peut suggérer le mystère de Dieu par l'image selon la fermeté logique d'une religion de l'Incarnation que Tezé met admirablement en lumière et qui touche par le plus immédiat de notre condition : le sensible.

• Paul Valadier

François Varillon

beauté du monde
et souffrance
des hommes

Entretiens avec
Charles Ehlinger



Une réimpression attendue

"Le témoignage du Père Varillon est sans doute ce qu'il y a de meilleur dans ce genre littéraire : témoignage d'un humanisme chrétien devenu rare, d'une culture littéraire et musicale inhabituelle, d'une sorte d'heureuse synthèse entre la foi chrétienne et les temps modernes."

Jean-Louis Schlegel/LE MONDE

Collection "Les interviews", 15 x 21,5, 400 pages, 135 F

du même auteur :

**Joie de croire,
joie de vivre**

L'humilité de Dieu

La parole est mon royaume

La souffrance de Dieu

Vingt homélies au
fil de l'année liturgique

Chez votre libraire  **Centurion**

CHOIX
DE
DISQUES

BUXTEHUDE

Orgelwerke

Vol. 2 & 3. Harald Vogel aux orgues de Stade, Weener, Grasberg & Damp. Dabringhaus und Grimm MD + GL 3269/70.

Plusieurs intégrales du maître de Lübeck sont en cours de publication : celle de Michel Chapuis, vieille d'une vingtaine d'années et fort bien repiquée, celle de François-Henri Houbart sur l'orgue historique de Forcalquier, celle de Harald Vogel. Organiste et conseiller pour la restauration des instruments anciens de l'Allemagne du Nord depuis trente ans, ses choix en matière de timbres et de technique d'expression emportent la conviction tant par la transparence des quatre orgues qu'il touche que par la clarté de son jeu. Ses tempi sont en général plus lents que ceux de Michel Chapuis dont il n'a pas l'inimitable élan, mais une autre lumière, tout aussi profonde, éclaire son ton méditatif, son refus de forcer les grandes arabesques des Préludes ou Toccatas, sa douceur contemplative dans les Chorals (*Ein fester Burg ; Ach Gott unser Herr*) ou les Chaconnes. La prise de son est exceptionnelle et rehausse la paix qui s'en dégage.

• Michel Corbin

Carl NIELSEN

Complete Organ Works

Ulrik Spang-Hanssen à l'orgue Marcussen de la Vor Frue Kirke, Assens (DK). Paula Pacd 55 (ditr. Schott).

Les histoires et dictionnaires parlent peu de Carl Nielsen, sinon pour mentionner le néo-classicisme de ses symphonies et de sa musique de chambre. Raison de plus pour saluer la parution de son œuvre pour orgue, à savoir le très long choral *Commotio* et 31 petits *Préludes* qui datent des dernières années du compositeur (1929). Bien qu'il y ait de fort beaux passages, les fugues en particulier, dans ce que j'appelle le « choral » en pensant à Franck, j'avoue être plus sensible à la concision, à la couleur et à la paix contemplative des *Préludes*. L'instrument est magnifique.

• Michel Corbin

RAMEAU

Platée

Nicolas Rivenq, Gilles Ragon, Bruce Brewer, Isabelle Poulenard. CBS M2K 44982 (2 CD).

A l'heure où sort ce coffret en deux compacts signé par J.-Cl. Malgoire chez CBS, la firme EMI-VSM met sur le marché la version historique du Festival d'Aix-en-Provence 1956 avec Hans Rosbaud à la tête de l'Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire. La comparaison est significative de l'avancée musicologique dans l'interprétation de la musique baroque. Avec Malgoire la musique de Rameau pétille de tous ses feux, elle est brûlante, jeune, vivante et chantée par un formidable plateau, fine fleur du chant baroque. Pour autant, ne boudons pas la version toute classique de Rosbaud, avec en particulier sa distribution glorieuse entre toutes : de vraies voix, de vrais chanteurs dans un grand chant : Michel Sénéchal,

Nicolaï Gedda, Luc Santana, Janine Micheau EMI VSM C 165 12-503, 2 CD). Finalement, deux versions complémentaires.

- Claude Ollivier

BEETHOVEN

Sonates pour piano

N° 4 en mi bémol majeur, op. 7 ; n° 14 en ut dièse mineur, op. 27 n° 2 (*Clair de lune*) ; n° 8 en ut mineur, op. 13 (*Pathétique*). Michaël Levinas. Adès 14.133-2.

Troisième volume d'une intégrale en cours. La Sonate n° 4 d'abord, dite l'*Amoureuse*, naguère traitée avec beaucoup de pureté par Michel Dalberto (cf. *Etudes*, juin 1980). Michaël Levinas y fait montre d'une grande puissance expressive : second mouvement, bien sûr, mais aussi, entre les lignes, entre les notes, l'allegro et le rondo qui lui font suite. Après cette construction, non point grandiose mais en excès d'imaginaire (31 minutes), les passages obligés et redoutables que sont la *Clair de lune* et la *Pathétique*. Nous connaissons la légèreté de Misha Dichter (cf. *Etudes*, janvier 1983), nous connaissons Immerseel, Nat et Serkin ; ce qui engage à redoubler d'exigence. Requête récompensée : Michaël Levinas apporte vraiment du nouveau. Plus à l'aise dans l'expression de la distance intérieure (premier mouvement de la 14, second de la 8), il excelle aussi dans les pages brillantes, qu'il traite avec davantage de souplesse fluide que de force tranchée (presto de la 14, allegro du premier mouvement de la 8). Un Beethoven plus poète qu'architecte. Qui s'en plaindrait ?

- Pierre Jean Labarrière

BUSONI — RAFF

Œuvres pour piano et orchestre

Jean-François Antonioli, piano. Orchestre de Chambre de Lausanne dir. Lawrence Foster. Claves, CD 50-8806.

C'est une excellente idée d'avoir réuni dans un même enregistrement les œuvres aujourd'hui trop peu jouées de Ferruccio Busoni (1866-1924) et de Joseph Joachim Raff (1822-1882). Toutes deux sont en effet placées sous la même double influence de Liszt et de Bach. De Busoni on peut ainsi entendre le très beau *Konzertstück op. 31* en deux parties, plein de fougue romantique et d'idées musicales, servi par un Jean-François Antonioli rigoureux et fervent. Le même sérieux accompagne l'interprétation du morceau de concert intitulé *Ode au Printemps* et le *Concerto pour piano* (le seul) de Raff. L'Orchestre de Chambre de Lausanne sonne particulièrement bien dans ce répertoire vraiment très original, et la direction de Foster reste impeccable.

- Laurent Lemire

POULENC

Œuvres chorales

Figure humaine, Quatre Motets pour le temps de Noël, Salve Regina, Quatre Petites Prières de Saint François d'Assise. Ensemble Vocal de Provence, dir. Hélène Guy. Pierre Verany, PV. 788111 (CD).

Récompensé plusieurs fois déjà lors de sa sortie en 1981, cet enregistrement de haute qualité bénéficie aujourd'hui d'une reprise en compact. Hélène Guy tire au maximum parti de la souplesse de l'Ensemble Vocal de Provence en cherchant à rendre l'intériorité musicale et la vérité spirituelle de ces œuvres de Poulenc. La clarté de l'interprétation, le savant dosage des nuances et l'humilité des voix qui laissent s'exprimer les mots, donnent la parfaite mesure de cette musique inspirée. Les contrastes comme les oppositions sont marqués avec discrétion dans ces pages intenses et justes.

- Laurent Lemire

Giacinto SCELSI

Aion. Pfhath. Konx-Om-Pax

Orchestre de la Radio-Télévision de Cracovie. Chœur de la Philharmonie de Cracovie, dir. Jürg Wyttenbach. Accord 200402.

Ce compact est un *choc*, car qui connaît Scelsi, disparu en 1988 ? Né en 1905, il a été le premier Italien à écrire de la musique dodécaphonique, et c'est après 1952 qu'il aborde la composition avec un langage résolument neuf et personnel. Comment une œuvre aussi forte a-t-elle pu rester dans l'ombre ? Les pièces orchestrales proposées ici sont très révélatrices de son génie. De plus, cela s'entend *bien* ; rien d'agressif. Le son se développe, comme la pâte sous l'action du levain, à partir d'une note unitaire. Abondance des cuivres et des percussions dans les registres sombres, dialectique sournoise des clusters, glissandi, trilles. On décèle une certaine parenté avec Mahler et Bruckner (pour la *masse* orchestrale), Varèse (pour l'exploitation du son lui-même), voire Stockhausen (celui de *Mikrophonie*). Musiques des profondeurs du son, magistralement portées par des interprètes rompus à ce genre d'exercices. Un disque exceptionnel.

• Jean-François Pioud

Peter Maxwell DAVIES

**Miss Donnithornes's Maggot
Eight Songs for a Mad King**

Mary Thomas, mezzo-soprano ; Julius Eastman, baryton. The Fires of London, dir. Peter Maxwell Davies. Unicorn-Kanchana — DKP (CD) 9052 (CD).

La clarté côtoie parfois la folie la plus noire. C'est ce qui ressort de ces deux œuvres très originales dirigées de main de maître par le compositeur. L'hystérie est mise en évi-

dence dans *Eight Songs for a Mad King* par la voix superbe de Eastman, inquiétante et extrême. L'enregistrement s'est d'ailleurs fait presque à chaud, en 1970, un an seulement après la composition. En revanche, il faudra attendre dix ans pour que *Miss Donnithornes's Maggot*, écrit en 1974, subisse la même opération. C'est désormais chose faite avec Mary Thomas, dont la voix scintille sur cette partition envoûtante. Au total, un compact exceptionnel par la qualité des œuvres, des interprètes et de la direction que tout amateur de musique contemporaine se doit de posséder.

• Laurent Lemire

Louis ARMSTRONG

What a wonderful world

BMG Records, ND88310 (CD).

Le « boss » du jazz pousse ici la chansonnette, de sa voix aussi éraillée que généreuse. Ces douze titres enregistrés en 1970, un an avant sa mort, permettent de retrouver l'extraordinaire personnalité du grand Louis, qui savait transmuier en or les pires guimauves musicales par son talent et sa foi en l'homme. L'ensemble de cette compilation est en effet placé sous le signe de l'espoir et de l'enthousiasme, avec en guise de bannière le fameux *What a wonderful world* qui devrait secouer les fibres du plus noir pessimiste. Qu'il chante Lennon, Ellington ou Weiss, Armstrong met toujours autant de chaleur et de sensibilité pour dire aux autres que le monde est magnifique puisqu'il y a la musique. A noter aussi le très beau *Boy from New Orleans*, dans lequel celui qui fut surnommé « Satchmo » (les grosses lèvres) évoque sa vie sur l'air de *When the Saints go marching in*.

• Laurent Lemire

Reéditions en compact

Richard STRAUSS · *Capriccio*. Gundula Janowitz, Dietrich Fischer-Dieskau, Peter Schreier, Hermann Prey, Karl Ridderbusch, Tatiana Troyanos. Orchestre Symphonique de la Radio Bavaroise dir. Karl Bohm. DG 419 023 2 (3 CD). Version 1972.

WEBER : *Le Freischutz*. Alfred Poel, Oska Czerwanka, Elisabeth Grummer, Rita Streich, Hans Hopf. Chœurs de l'Opéra de Vienne, Orchestre Philharmonique de Vienne, dir. Wilhelm Furtwangler. Rodolphe RPC 32519.20 (2 CD pour 2 h 23'). Version Mono 1954.

• Claude Ollivier

Les noms et adresses de nos abonnés sont communiqués à nos services internes, à d'autres organismes de presse et sociétés de commerce liés contractuellement à Assas-Editions. En cas d'opposition, la communication sera limitée au service de l'abonnement. Les informations pourront faire l'objet d'un droit d'accès ou de rectification dans le cadre légal.

Le directeur de la publication : Y. de Kergaradec - Dépôt légal : février 1989 - N° 1-89-092
CPPAP n° 65513 - ISSN 0014-1941 - Imprimerie Saint-Paul - 55000 Bar-le-Duc
Photocomposition ASSAS-EDITIONS

BULLETIN D'ABONNEMENT
(ne pas utiliser pour un réabonnement)

M. Mme Mlle
(en capitales)

Adresse

Commune

Code Postal Bureau distributeur

souscrit un abonnement à la revue *Etudes* à partir de :

janvier avril juillet octobre

Tarifs 1989	<input type="checkbox"/> 1 an (11 n°)	<input type="checkbox"/> 2 ans (22 n°)	<input type="checkbox"/> 3 ans (33 n°)
France <small>(TVA 2 % incluse)</small>	360 F	705 F	1037 F
Etranger	425 F	833 F	1224 F
Soutien	500 F	1000 F	1500 F

Supplément annuel avion : Europe et Afrique du Nord, 35 F ; Afrique francophone, 70 F ; autres pays d'Afrique et Amériques, 120 F ; Extrême-Orient, 165 F.

Règlement à l'ordre de *Etudes*, 14 rue d'Assas, 75006 Paris

par CCP par chèque bancaire

Cochez les cases correspondant à votre choix. Merci !

Réf 3703

La collection
RACINES



**Pour la formation chrétienne des jeunes
et des adultes des livres simples
et clairs écrits par les
meilleurs spécialistes.**

NOUVEAUTÉS

Philippe Ferlay : **L'HOMME FACE A DIEU** 79 F
Jean-Yves Calvez : **UNE ÉTHIQUE POUR NOS SOCIÉTÉS** 85 F
Pierre Guilbert : **IL RESSUSCITA LE TROISIÈME JOUR** 116 F
Benoît Lobet : **LA JOIE D'ÊTRE SAUVÉ** 60 F
Walter Kasper : **LA FOI AU DÉFI** 65 F
Jean-Paul Sauzet : **LA JEUNESSE DE DIEU**

QUINZAINE RACINES

du 8 au 18 mars
30 titres disponibles

173

nouvelle cité, paris

**JEAN-JOSEPH
SURIN**

Guide Spirituel

JEAN-JOSEPH SURIN

Guide Spirituel

La réédition très attendue
du texte capital de Surin,
édité par Michel de
Certeau. 118 F
Coll. Christus

ih̄s

COLLECTION
CHRISTUS

Textes

DESCLÉE DE BROUWER

DESCLÉE DE BROUWER

M 2994 - 20 - 40,00 F



ÉTUVDES - TOME 370, N° 3 (3703) — MARS 1989